

MAROCAINS DE L'EXTERIEUR

&

DEVELOPPEMENT

Le présent ouvrage a été réalisé avec le concours de Mr Fouad SEFRIOUI
Professeur Institut National d'Aménagement Et d'Urbanisme
sefrioui@mtds.com

© Fondation Hassan II
Pour les Marocains résidant à l'Étranger
Rabat-Maroc

ISBN :
Dépôt Légal :
Janvier 2005

Table des matières

Première Partie:

Les MRE Une communauté économique convoitée

Chapitre I:

Importance des flux de migration et déploiement géographique

- 1.1 Evaluation quantitative
- 1.2 Evolution des tendances migratoires dans les principaux pays de l'OCDE
- 1.3 L'émergence de l'Espagne en tant qu'espace attractif des flux d'immigration de la population marocaine
 - 1.3.1 Place des MRE dans la communauté immigrée
 - 1.3.2 Incorporation des MRE au marché du travail
 - 1.3.3 Caractéristiques socio économiques et sectorielles du déploiement des MRE
 - 1.3.4 Déploiement territorial des MRE

Chapitre II:

Evaluation de l'importance des transferts de fonds opérés par les MRE et de leur rôle économique

- 2.1 Les transferts en tant que source importante de financement externe de l'économie à l'échelle mondiale
- 2.2 Evolution des transferts des MRE
- 2.3 Evolution du mode de transfert
- 2.5 Importance des dépôts bancaires résultant des transferts des MRE
- 2.6 Répartition des dépôts des MRE selon les régions
- 2.7 Contribution des transferts des MRE aux grands équilibres économiques et financiers

Deuxième Partie

Les Investissements des MRE

Chapitre III

Evaluation des investissements des MRE

- 3.1 Approche méthodologique
 - 3.1.1 Rappel des objectifs de l'enquête
 - 3.1.2 Identification de la population cible
 - 3.1.3 Elaboration du questionnaire et choix de la méthode d'enquête
 - 3.1.4 Répartition des projets d'investissement réalisés par les MRE selon les secteurs et les régions
 - 3.1.5 Schéma d'organisation de l'enquête sur le terrain
- 3.2 Les résultats de l'enquête

Chapitre IV

Profils et trajectoires des MRE investisseurs

4.1 Les caractéristiques générales

4.1.1 La structure par âge

4.1.2 Le niveau d'instruction

4.1.3 Répartition territoriale des investisseurs

Chapitre V

Evaluation des caractéristiques économiques des investissements

5.1 Profil de l'investisseur et caractéristiques économiques des investissements

5.2 Appréciation des modalités de réalisation des projets

5.2.1 Evaluation sectorielle et territoriale des projets d'investissement

5.2.2 Considérations de coût et de financement

5.3 Appréciation économique des projets d'investissement

5.3.1 Secteurs d'activité hors agriculture

5.3.2 Les projets d'investissement agricoles

Chapitre VI

Ebauche de conclusions sur les investissements des MRE

6.1 Identification et évaluation des difficultés rencontrées

6.2 Evaluation globale des MRE concernant les investissements

6.3 Relations « Investisseurs- Fondation Hassan II pour les MRE »

6.4 Synthèse des journées « Marocains de l'extérieur et développement »

Conclusion Générale

Annexes

A1: Allocution de Monsieur Omar AZZIMAN Président-Délégué

A2: Conditions préliminaires au lancement de l'enquête

A3: Répartition des dépôts des MRE par localité (10³ DH)

A4: Répartition des dépôts des MRE par localité

A5: Liste des localités par province et région

A6: Qu'est que le GOLD ?

A7: Questionnaires d'enquête

Introduction

La question des migrations internationales des travailleurs a revêtu une importance cruciale au cours des cinquante dernières années, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Inscrite en tant que composante du processus d'accumulation du capital, la circulation du travail hors des frontières nationales constitue en effet, une réponse objective aux besoins de croissance économique sur le marché mondial.

L'effort de reconstruction des économies détruites par la guerre et la forte expansion qui a caractérisé la période des trente glorieuses dans les pays de l'Europe occidentale et aux Etats-Unis, avaient induit une forte demande de travail, dont une partie importante ne pouvait être satisfaite que par le recours à la main d'œuvre étrangère en provenance des économies moins développées. Parallèlement, dans ces dernières, l'émigration allait jouer un rôle régulateur, tant sur les marchés du travail -grâce notamment à la réduction de la pression résultant d'un fort taux de chômage- que sur la balance des paiements, notamment par le biais des devises engendrées.

Depuis le début des années quatre vingt, les tendances en matière de migration internationale dans les économies industrialisées ont connu quelques fluctuations, plus ou moins importantes selon les économies, mais sans jamais remettre en cause objectivement le processus dans son ensemble.

Le Maroc, pays traditionnel d'émigration a participé à ce mouvement général grâce à une importante communauté de travailleurs qui se sont expatriés, pour l'essentiel, vers les économies développées de l'Europe occidentale. Ces marocains de l'extérieur représenteraient selon les dernières estimations, près de 10% de la population légale du Maroc.

Leurs apports dans les pays d'accueil et dans leur pays d'origine sont multiples mais indéniables. Une des composantes de ces apports, en l'occurrence, les transferts de fonds vers le Maroc, a retenu

jusqu'ici, plus que toute autre composante, l'attention et l'intérêt des organismes officiels et du système bancaire, en raison du poids quelle représente et des incidences qu'elle induit sur les équilibres économiques et financiers du pays.

Une littérature relativement abondante a d'ailleurs été consacrée à ce phénomène. Toutefois, la question de la valorisation des fonds transférés, sur la base de leur intégration au processus productif dans le pays, n'a pas bénéficié du même engouement et de fait, aucune étude ou recherche n'a été consacrée à la question des investissements des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) dans leur pays.

La première initiative revient à La Fondation Hassan II pour les MRE, qui dès le début de l'année 2003, s'est enquis de la question en entamant une réflexion approfondie sur ce problème, suite à une étude, appuyée par une enquête réalisée auprès d'un large échantillon d'investisseurs ayant réalisé des projets au Maroc.

Ce travail, pionnier pour ainsi dire, a été mené avec persévérance malgré les nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain, notamment celles résultant de l'absence d'un fichier précis et exhaustif concernant cette catégorie de la population marocaine. Les résultats de l'étude ont pu être présentés pour la première fois, lors du séminaire organisé par la Fondation Hassan II pour les MRE, les 8 et 9 juillet 2004.

Le présent ouvrage constitue un premier apport dans ce domaine et vient combler un déficit en la matière. Il se veut être en premier lieu, un outil au service de la communauté marocaine de l'extérieur, en même temps qu'une grille d'analyse et un tableau de bord pour les acteurs institutionnels publics et privés. Et comme tout tableau de bord, son objectif est de permettre d'avoir des repères pour mieux orienter l'action, parce qu'en définitive, l'ACTION est la finalité ultime d'un travail de réflexion.

L'ouvrage a par ailleurs été étendu pour couvrir d'autres aspects de la question intéressant les MRE, notamment ceux relatifs aux flux de migration, les transferts, les dépôts et la question du

financement. Il a par ailleurs intégré certains éléments nouveaux qui sont ressortis lors des débats du séminaire.

Cet ouvrage se veut enfin être un outil pédagogique. C'est la raison pour laquelle les différentes questions abordées, ont été largement illustrées de tableaux et de graphiques, faisant ressortir pour l'essentiel, des indicateurs pertinents et opérationnels.

Première Partie

Les MRE
Une communauté économique
convoitée

Chapitre I

Importance des flux de migration et déploiement géographique

Il n'existe à l'heure actuelle pas de statistiques exhaustives concernant l'importance de la communauté marocaine émigrée à l'étranger. Une telle défaillance au niveau du système d'information sur cette question est incompréhensible eu égard au poids de cette composante dans la structure de la population du Maroc et à sa contribution au processus de développement économique du pays. La possibilité de combler un tel manque s'était pourtant présentée, à l'occasion du recensement général de la population réalisé au cours du mois de septembre 2004.

Aussi, les données disponibles sur les MRE, ne couvrent elles qu'une fraction de cette population ; celle précisément saisie au niveau de certains organismes officiels opérant à l'étranger, notamment les consulats.

Ainsi, si nous considérons les sources officielles nationales, la communauté marocaine établie à l'étranger était estimée à 1,31 millions de personnes en 1995 et près de 2, 2 millions de personnes¹ en 2001, soit un accroissement de près de 68% en l'espace de six ans. Considérée du point de vue de l'ensemble de la population totale du pays, cela représente près de 7,5%. C'est dire toute l'importance que revêt cette fraction de la population tant sur le plan de sa représentativité sociale qu'à celui de sa contribution économique.

Si nous analysons l'évolution des flux de migration au niveau des principaux pays d'accueil, sur la base des données disponibles au niveau des organismes officiels extérieurs, la tendance fait ressortir trois grandes périodes caractéristiques des mutations qui ont marqué ce phénomène depuis près d'un demi siècle.

- La première grande période, débute au lendemain de la seconde guerre mondiale, se poursuit avec le processus de décolonisation des années cinquante et soixante et s'achève vers la fin des années soixante et le début des années soixante-dix: pendant cette phase, les besoins de reconstruction des économies conjugués à l'importance du processus d'accumulation, en forte expansion pendant cette période, ont été à l'origine d'une forte demande de travail dont une partie était satisfaite par le recours à l'immigration, notamment celle émanant des anciennes colonies.

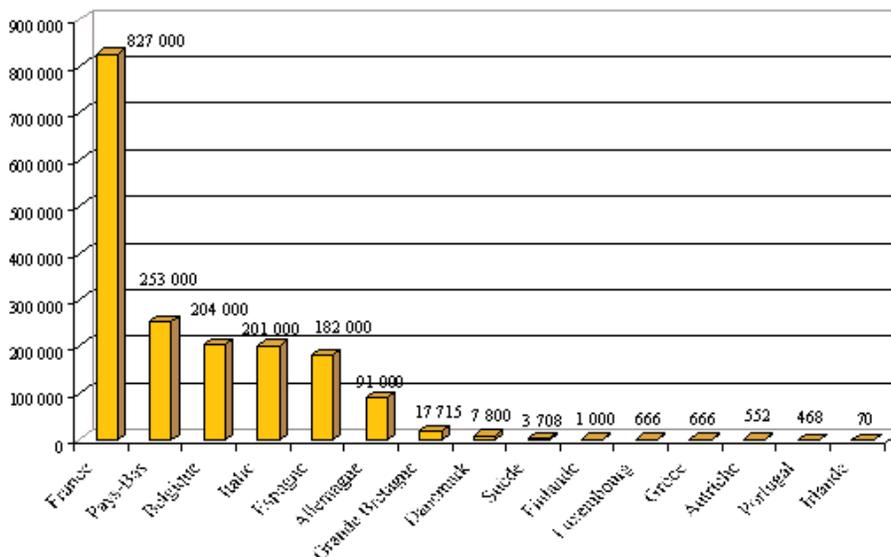
- La seconde période est consécutive aux grandes mutations qui allaient caractériser le système économique mondial (fin de la parité US\$/or, crise du pétrole) et dont l'aboutissement allait être la chute du rythme d'accumulation et la forte montée du chômage, notamment dans les pays industrialisés.

- La dernière période débute avec la fin du cycle de négociation des accords du Gatt et la mise en place de la nouvelle organisation mondiale du commerce. Elle correspond à la phase actuelle de l'accentuation du processus de globalisation, qui est caractérisé par l'ouverture des frontières économiques et des économies (libéralisation, privatisations, dérégulation, restrictions et austérité budgétaires etc.).

1.1 Evaluation quantitative

L'évaluation de la répartition géographique de cette Communauté par pays de résidence révèle un ensemble de tendances significatives du point de vue des lieux de déploiement privilégiés dans le cadre du phénomène de migration internationale et de leur évolution dans le temps. Ainsi, cinq pays seulement, constitutifs de l'espace Nord-Méditerranéen, (France, Pays-Bas, Belgique, Italie, Espagne), représentent-ils plus de 77% de l'ensemble de la Communauté marocaine installée à l'étranger, dont près de la moitié pour la France uniquement. Les cinq autres pays de résidence suivants, privilégiés au niveau de la migration par les MRE (Libye, RFA, Algérie, U.S.A., Canada), se situent pour leur part à un niveau bien moins important relativement, avec un peu plus de 18% de l'ensemble et moins du quart de la population établie dans le premier groupe de pays. Le graphique suivant permet d'apprécier la ventilation des MRE en 2001, pour les principaux pays d'accueil.

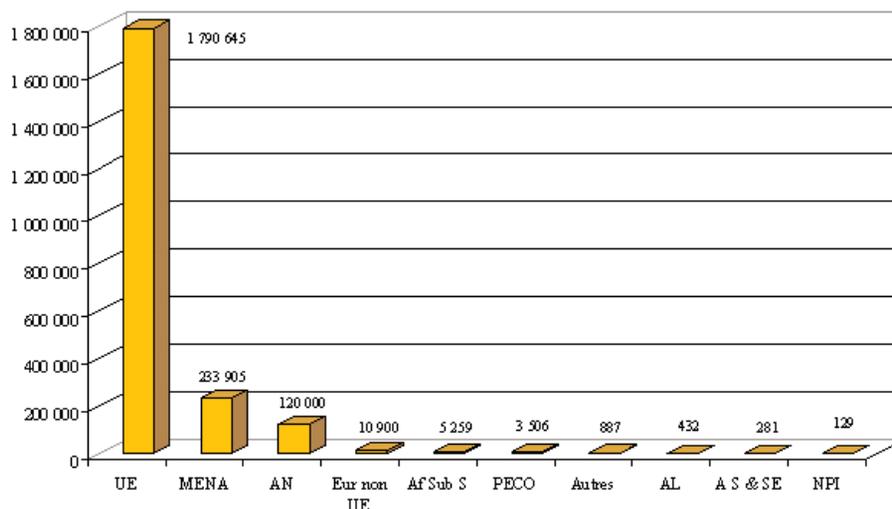
Grphe 1: Principaux pays d'accueil des MRE – 2001



Source: Elaboration propre à partir des données de l'OCDE in "Tendances des migrations internationales" - OCDE 2003

Le graphique 2, établi sur la base du déploiement géographique par regroupement régional, révèle pour sa part, l'importance du poids de l'émigration en direction des pays de l'Union Européenne (plus des 4/5^{ème}) et de la zone MENA (1/10^{ème}); le reste, étant principalement ventilé entre les deux principaux pays de l'Amérique du Nord (USA et Canada, avec 60.000 personnes respectivement pour chacun des deux) et les autres régions (PECO, Afrique sub-saharienne etc.). Une approche plus fine, permet néanmoins de constater que seul un petit nombre de pays dans chacun des groupements concentre l'essentiel de la population des MRE: Libye, Algérie Arabie Saoudite, Tunisie et Sultanat d'Oman (MENA), Afrique du Sud et Côte d'Ivoire (Afrique Sub-Saharienne), Russie et Roumanie (Pays de l'Europe Centrale et Orientale - PECO).

Graphe 2: Principales zones régionales d'accueil des MRE - 2001



Source: OCDE 2003 Ibid

Les facteurs qui sont à l'origine de ces formes de déploiement sont fondamentalement liés à des considérations historiques, économiques et socio-culturelles. Mais, ces considérations ont connu certains ajustements, sous l'effet des mutations qu'a connues la scène économique et politique internationale, au cours notamment des deux dernières décennies, ce qui a contribué à la transformation de la configuration générale des flux de migration en direction de certains espaces.

La crise économique qui a touché les pays industrialisés au début des années soixante-dix et les restrictions qui s'en sont suivies en matière de politique d'immigration, l'ouverture plus poussée des marchés et la libéralisation accélérée de nombreux secteurs de l'économie, conjuguées aux programmes d'ajustement structurel imposés aux pays en développement, avec leurs effets économiques et sociaux pervers sur ces derniers, depuis le début des années quatre-vingt, ont constitué des moments importants dans les reconfigurations des législations et politiques réglementaires en matière de contrôle des

mouvements de migrations internationales. Les flux de migration des MRE vers les principaux pays d'accueil, ont subi de la sorte, les contre-coups liés à la mise en œuvre des nouvelles politiques qui ont été adoptées dans ces derniers pays.

1.2 Evolution des tendances migratoires dans les principaux pays de l'OCDE

En nous fondant sur les données concernant les principales destinations, relevant de l'espace OCDE, nous pouvons relever dans l'ensemble, la tendance très nette à la baisse des flux d'entrée, qui a caractérisé la première moitié de la décennie 1990 et le retournement positif qui a marqué la période suivante. Cette tendance n'est toutefois pas uniforme sur l'ensemble de l'espace considéré et l'ampleur des variations est très différenciée. La représentation suivante (graphe 3) et le tableau 1 permettent de dégager les mouvements spécifiques des flux d'entrée dans les principaux pays d'émigration au sein de l'UE, pour lesquels les statistiques pour la décennie quatre vingt dix sont disponibles.

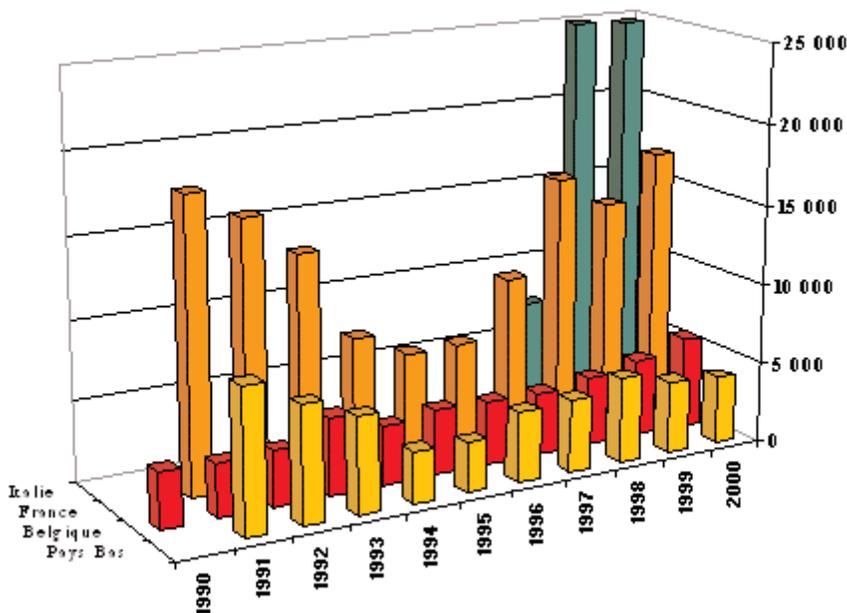
Tableau 1: Evolution des entrées de MRE par pays d'accueil

	Pays Bas	Belgique	France	Italie
1990		3.400		
1991	8.900	3.300	18.200	
1992	7.200	3.400	16.400	
1993	5.900	4.800	13.800	
1994	3.200	3.600	8.100	
1995	3.100	4.000	6.600	
1996	4.300	3.900	6.600	
1997	4.500	3.900	10.300	
1998	5.300	4.300	16.100	7.300
1999	4.400	4.900	14.100	24.900
2000	4.200	5.700	16.900	24.700

Source: OCDE 2003 Ibid

L'analyse du graphique permet de faire ressortir un certain nombre d'observations quant à l'importance des flux d'entrée et à l'ampleur des variations annuelles. Deux phénomènes marquants peuvent dès lors être relevés. Le premier, concerne la France, principal pays de destination traditionnelle des émigrés originaires du Maroc jusqu'en 1999 et qui a été déclassé par l'Italie au cours des deux dernières années, celle-ci devenant de fait la principale destination actuellement, avec l'Espagne². Le second phénomène, concerne l'ampleur des variations qui ont marqué le mouvement des flux d'entrée en France, avec une baisse très marquée entre 1991 et 1996 (baisse de près de 64%) et une amélioration relativement sensible au cours des quatre années suivantes.

Graph 3: Evolution des entrées de MRE selon le pays d'accueil



²Les statistiques annuelles concernant l'Espagne, ne sont toutefois pas disponibles à ce niveau, pour procéder à une analyse comparative.

Concernant les retours, il s'avère que leur évolution soit relativement moins marquée que le mouvement en sens inverse, notamment pour la Belgique. En Allemagne, ils ont augmenté entre 1991 et 1994 avant d'amorcer une baisse au cours des trois années suivantes et une reprise à la hausse en 1999 et 2000 (voir graphe 4).

Tableau 2 : Evolution des sorties de MRE par pays d'accueil

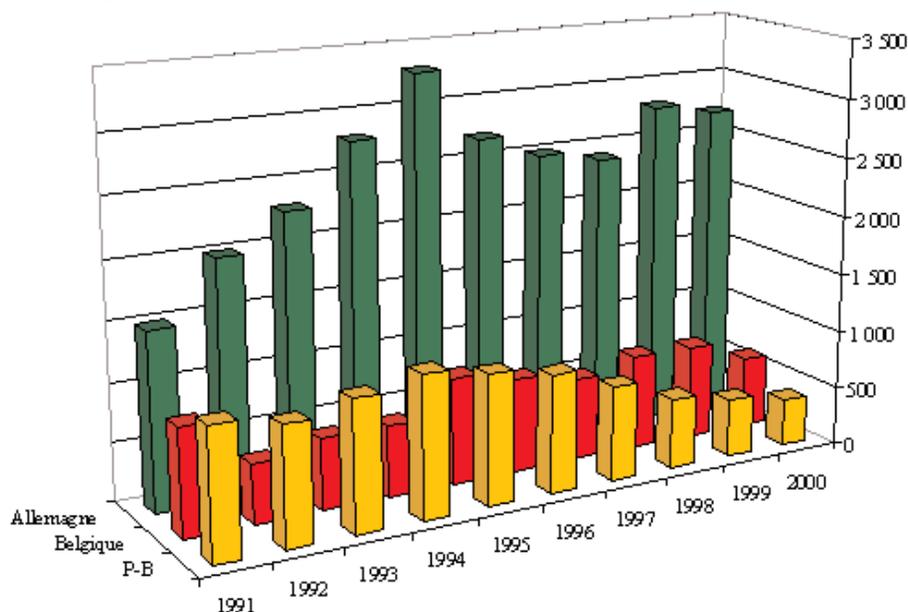
Années	Pays-Bas	Belgique	Allemagne
1991	1.100	900	1.500
1992	1.000	500	2.000
1993	1.100	600	2.300
1994	1.200	600	2.800
1995	1.100	900	3.300
1996	1.000	800	2.700
1997	800	700	2.500
1998	600	800	2.400
1999	500	800	2.800
2000	400	600	2.700

Source: OCDE 2003 Ibid

L'articulation des deux composantes, conjuguée à celle concernant les naissances des ressortissants marocains dans le pays d'accueil et la naturalisation d'une partie d'entre eux, participent pour leur part, à la détermination de l'effectif des MRE dans les différents pays de résidence³. Le tableau 3 retrace la progression du processus de naturalisation dont a bénéficié la communauté marocaine dans les principaux pays d'accueil européens. Le graphique 6 permet pour sa part, d'apprécier l'importance de l'effectif total des MRE et de son évolution dans le temps.

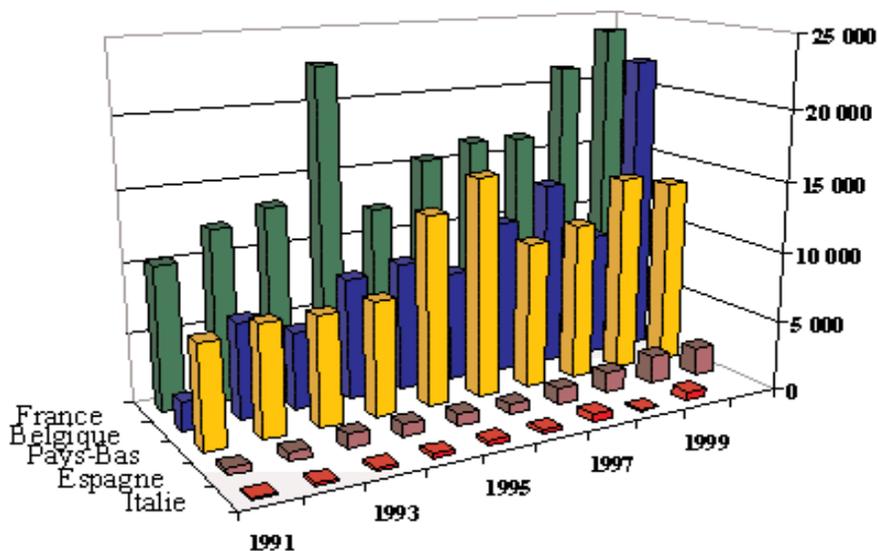
³ Les données concernant l'effectif des MRE, émanant des divers organismes nationaux dans les pays de l'OCDE, diffèrent de celles qui sont fournies au niveau du Maroc, compte tenu des spécificités d'évaluation qui sont propres à chaque pays. Ne sont donc pas comptabilisés dans les statistiques des pays d'accueil, les entrées d'immigrants illégaux, les étudiants, les coopérants, ainsi que les naturalisés.

Graphe 4: Evolution des sorties de MRE selon le pays de résidence



Source: OCDE 2003 Ibid

Graphe 5: Evolution des acquisitions de nationalités selon le pays d'accueil



Source: OCDE 2003 Ibid

Tableau 3: Evolution du nombre de MRE ayant acquis la nationalité du pays d'accueil

Année	Italie	Espagne	Pays-Bas*	Belgique	France
1991	126	427	7300	2.091	10.289
1992	141	597	7900	6.862	12.292
1993	235	986	7.750	5.500	13.331
1994	295	897	8.110	8.638	22.676
1995	333	785	13.480	9.146	12.249
1996	323	687	15.600	7.912	15.452
1997	586	1.056	10.480	11.076	16.365
1998	97	1.542	11.250	13.484	16.345
1999	641	2.053	14.220	9.133	21.245
2000		1.921	13.471	21.917	23.856

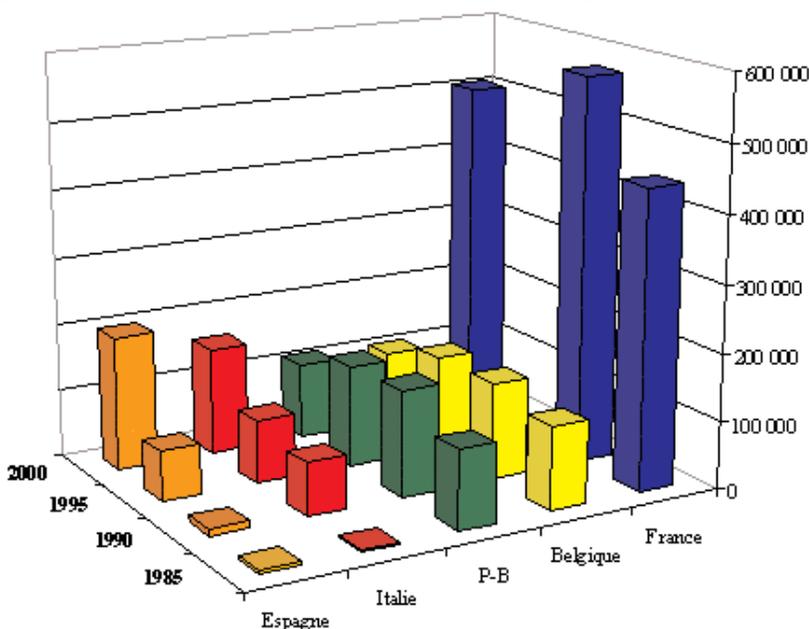
* En 2000, les marocains représentaient la communauté la plus importante ayant bénéficié de la naturalisation

Source: OCDE 2003 Ibid

Si dans l'ensemble, les pays traditionnels d'immigration n'ont pas connu de fortes progressions de l'effectif des MRE (France, Belgique, Pays-Bas) et ont même enregistré un recul au cours des cinq dernières années⁴, il en va tout autrement des nouvelles destinations comme l'Italie et l'Espagne. Ceci explique également les transformations que l'on peut constater dans la configuration d'ensemble en termes de répartition. Alors que le nombre de marocains résidant en Espagne, ne représentait qu'à peine 5% de celui de leurs homologues installés en Belgique ou aux Pays-Bas en 1985, cette proportion est passée respectivement à 180% et 187% en 2000. Par rapport à la France, le ratio est passé de 1,3% à 40% au cours de la même période. La même tendance peut être relevée en ce qui concerne l'Italie.

⁴ Cette baisse est en partie due à l'importance du nombre de naturalisations et de régularisations opérées au cours des dernières années.

Graphe 6: Evolution des effectifs de MRE selon le pays d'accueil



Source: OCDE 2003 Ibid

Tableau 4 : Evolution des effectifs de MRE par pays d'accueil

Années	Espagne	Italie	Pays-Bas	Belgique	France
1985	86,21		21,48		40,18
1990	77,19	59,49	17,21		30,66
1995	68,89	50,85	21,36	31,72	
2000	40,24	72,12	24,24	40,64	36,9

Source: OCDE 2003 Ibid

L'autre indicateur significatif qui peut être avancé dans l'analyse de l'évaluation du rôle économique des MRE, concerne la population active occupée, car il détermine dans une large mesure l'importance du volume des transferts effectués par cette communauté en direction de son pays d'origine et a un impact direct sur l'amélioration des performances économiques et sociales du pays.

D'un autre côté, et dans la mesure où la composante principale de l'émigration est celle qui est réalisée à des fins d'emploi⁵, l'acquisition de savoir-faire et de qualifications dans le cadre des activités exercées à l'extérieur, peut s'avérer déterminante pour la réalisation de projets réussis dans le pays d'origine, dans le cas où un tel investissement serait envisagé⁶. Ainsi, en considérant les cinq principaux pays d'accueil pour lesquels les données sont disponibles, nous pouvons faire ressortir un ensemble de caractéristiques significatives concernant la population active (voir tableau 5).

Tableau 5 : Evolution de la population active occupée par pays d'accueil

	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Italie	France
1985	5.000	25.000			177.300
1990	8.800	27.000		46.400	175.600
1995	51.600	32.000	44.500	47.900	203.100
2000	80.400	27.000	43.400	115.100	186.000

Espagne: 1988/90/95/99 - Pays-Bas: 1985/90/95/2000 - Belgique: 1995/99 - Italie: 1991/95/2000 - France: 1986/91/96/200
 Source: OCDE 2003 - Ibid

1) La première caractéristique a trait à l'importance du ratio population active sur l'effectif total pour ce qui est de l'Italie, qui atteint le seuil de 72% en 2000, seuil en amélioration très sensible par rapport à ceux enregistrés en 1990 et 1995 (cf. tableau 6). Ceci semble dénoter d'une orientation essentiellement fondée sur l'emploi par rapport à d'autres composantes de l'émigration.

5 Pour la France, l'essentiel des entrées enregistrées en 2000, concernent le regroupement familial.

6 Les aspects concernant l'investissement productif des MRE au Maroc, seront traités dans le cadre de la deuxième partie de cet ouvrage.

2) La seconde caractéristique concerne plus particulièrement la population des MRE en Espagne, dont le taux d'actifs par rapport à l'effectif total a connu une régression significative entre 1985 et 2000, passant de 86% à 40 % au cours de la période considérée; la baisse ayant été surtout marquée lors de la dernière période quinquennale.

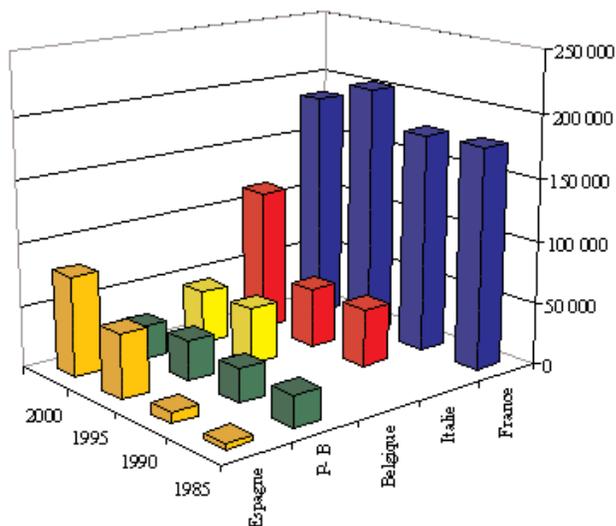
3) Quant à la troisième caractéristique, elle intéresse les Pays-Bas, qui présentent le ratio le plus bas, comparativement aux autres pays considérés. Les Pays-Bas ont d'ailleurs enregistré en 2000-2001 un des niveaux les plus élevés concernant la part des étrangers dans le chômage, rapportée à leur part dans la population active (2,3), contre 1,2 seulement pour l'Italie et 1,1 pour l'Espagne. On estime par ailleurs, que la communauté marocaine est plus touchée par le chômage que les autres communautés d'étrangers.

Tableau 6 : Evolution du ratio de population active/effectifs par pays d'accueil

	Espagne	Italie	P-B	Belgique	France
1985	86,21		21,48		40,18
1990	77,19	59,49	17,21		30,66
1995	68,89	50,85	21,36	31,72	
2000	40,24	72,12	24,24	40,64	36,9

Source: OCDE 2003 - Ibid

Graphe 7: Evolution de la population active occupée selon le pays d'accueil



Source: OCDE 2003 - Ibid

1.3 L'émergence de l'Espagne en tant qu'espace attractif des flux d'immigration de la population marocaine

Un des phénomènes les plus marquants de ces quinze dernières années en matière de migration de marocains vers l'étranger, est certainement la nouvelle orientation géographique prise par ce flux en direction de l'Espagne.

Ce dernier contribue d'ailleurs dans une large mesure à la transformation de la configuration territoriale du déploiement de la population des MRE.

L'Espagne constituait par le passé, un important foyer pourvoyeur de travailleurs émigrés vers l'étranger notamment les pays d'Amérique Latine (Argentine, Uruguay, Brésil, Cuba), et les pays d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc).

On estime en effet le nombre d'espagnols ayant quitté leur pays vers ces destinations entre 1850 et 1950, à pas moins de 3,5 millions de personnes.

A partir de 1950, et jusqu'au milieu des années soixante-dix, une nouvelle impulsion a été donnée au mouvement d'émigration mais, cette fois-ci, vers les pays de l'Europe du Nord et plus particulièrement la France. En 1975, le nombre des résidents espagnols dans ce pays avoisinait les 610.000 personnes. Depuis, l'émigration a enregistré une baisse particulièrement nette et nous avons assisté parallèlement, à une inversion du mouvement avec un accroissement du nombre d'immigrés étrangers qui s'installent en Espagne ou utilisent ce pays en tant espace de transit vers d'autres destinations. Aujourd'hui, l'Espagne constitue un des lieux privilégiés d'immigration des travailleurs, en provenance pour l'essentiel, d'Afrique du Nord et d'Amérique Latine.

1.3.1 Place des MRE dans la communauté immigrée

Alors qu'elle ne représentait qu'une fraction insignifiante de la communauté émigrée à l'extérieur au début des années quatre-vingt, la population des MRE constitue aujourd'hui, la principale composante de l'immigration en Espagne et 8,4% de la communauté marocaine émigrée, selon les sources officielles marocaines, émanant du département des affaires étrangères et de la coopération (2001).

En nous appuyant sur les données statistiques espagnoles du Ministère du travail et des affaires sociales (MTAS), nous pouvons faire ressortir l'extraordinaire expansion de la communauté des marocains résidant en Espagne, au cours de la décennie quatre-vingt-dix et les années 2000 à 2004. En effet, cette communauté est passée de 11.896 personnes en 1988 à 54.105 personnes en 1992, pour atteindre 350.059 personnes⁷ au 31 juin 2004, date des dernières statistiques officielles établies par le MTAS. Il faudrait néanmoins préciser que ce processus a été en grande partie facilité par les procédures de régularisation qui avaient été entamées par les autorités espagnoles dès 1986 et qui ont été reconduites à trois reprises au cours des années 1990.

En analysant les mutations qui se sont opérées dans la configuration des communautés étrangères résidant en Espagne, il ressort que les MRE continuent d'occuper une place de première

importance par rapport aux autres nationalités et voient même leur poids relatif se renforcer au cours du temps. Mais ils sont de plus en plus talonnés par les immigrés venus d'Amérique latine, notamment les équatoriens et les colombiens.

Outre les populations immigrées, originaires du continent sud américain, une autre communauté a également émergé au cours des dernières années parmi les dix principales sources d'immigration en Espagne et il ne serait pas étonnant qu'elle occupe une place plus prépondérante dans les années à venir. Il s'agit en l'occurrence des chinois, dont le nombre ne dépassait pas les 11.611 personnes en 1998 et qui atteignent les 62.021 personnes à fin juin 2004, soit un chiffre équivalent à celui des péruviens, alors que ces derniers représentaient une communauté relativement plus importante en 1998 (19.757).

Il s'agit ici de données concernant la seule population immigrée en situation régulière. D'autres sources d'information avancent néanmoins des statistiques qui prennent en considération les flux d'immigration illégale. En nous fondant sur les registres municipaux établis au 1^{er} janvier 2003, et sur la base desquels se fondent les statistiques de l'institut espagnol de statistiques (INE), il ressortirait une nouvelle configuration dans laquelle les équatoriens occuperaient désormais la première place devant les marocains, avec une population de l'ordre de 390.297 personnes, contre 378.979 pour ces derniers. Le recensement établi par l'INE faisait d'ailleurs état d'une population étrangère de plus de 2,67 millions.

Ces chiffres tranchent de façon importante avec ceux établis par le ministère de l'intérieur, qui lui se base sur les autorisations légales de résidence. Pour ce dernier, les chiffres seraient plutôt de 1.647.011 étrangers. La différence (plus de un million de personnes) concernerait ceux que l'on pourrait qualifier de clandestins⁸.

Le tableau et les graphes suivants permettent d'apprécier l'évolution constatée entre 1992 et 2004 des dix principales nationalités étrangères résidant en Espagne, sur la base des données du MTAS.

⁸ Ces statistiques ne prennent pas en considération le nombre de marocains naturalisés

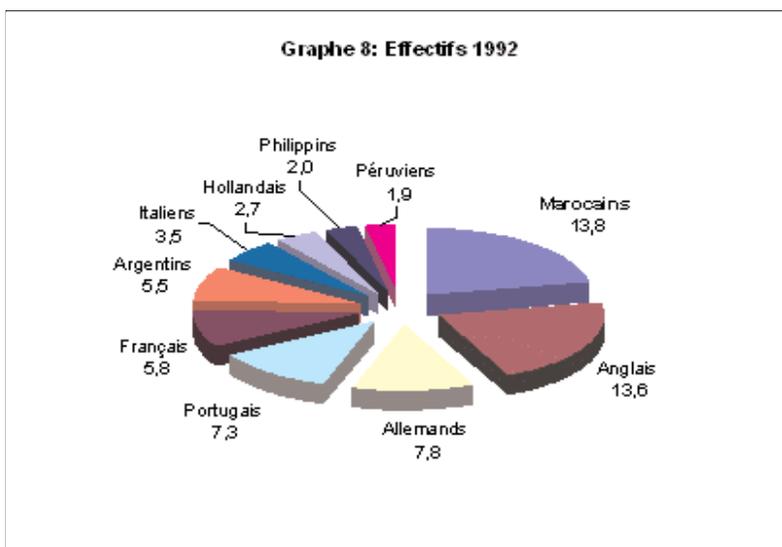
Tableau 7 : Evolution des principales nationalités étrangères résidant en Espagne

Nationalité	1992	Nationalité	1998	Nationalité	2004
Marocains	54.105	Marocains	111.043	Marocains	350.059
Anglais	53.453	Anglais	75.600	Equatoriens	191.326
Allemands	30.493	Allemands	60.495	Colombiens	122.860
Portugais	28.631	Portugais	35.960	Anglais	117.322
Français	22.644	Français	35.867	Allemands	68.812
Argentins	21.571	Péruviens	19.757	Roumains	67.081
Italiens	13.580	Argentins	19.315	Italiens	66.694
Hollandais	10.494	Italiens	19.287	Péruviens	62.231
Philippines	8.004	Dominicains	16.688	Chinois	62.021
Péruviens	7.437	Chinois	11.611	Argentins	50.331
Total étrangers	393.100	Total étrangers	719.647	Total étrangers	1.776.953

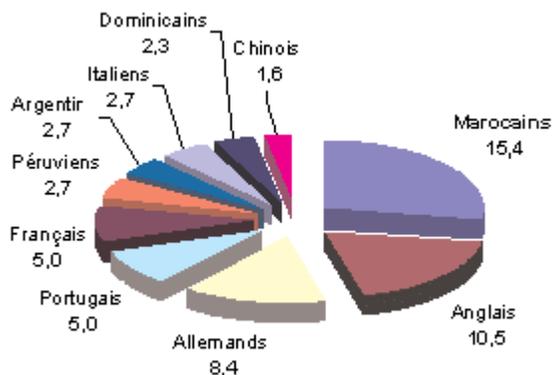
* Les Equatoriens avaient un effectif de seulement 3.972 en 1998

Source : MTAS - Observatorio permanente de la inmigración – Boletín N°3 – sept 2004

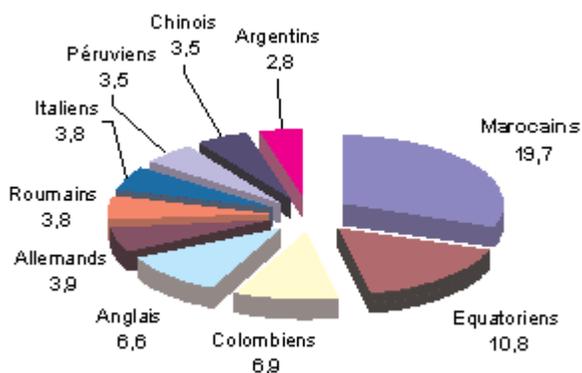
Evolution des principales nationalités étrangères résidant en Espagne (en % du total des résidents étrangers)



Graphe 9: Effectifs 1998



Graphe 10: Effectifs 2004



D'autres caractéristiques importantes peuvent être tirées des données récentes en matière de migration des MRE quant à la composition de cette population et à son déploiement tant sur le plan sectoriel d'activité que sur le plan spatial.

En ce qui concerne tout d'abord la répartition par sexe, il ressort un indice de masculinité particulièrement élevé par rapport aux autres composantes de la population immigrée, soit 203,5 au 1^{er} janvier 2002, alors que cet indice se situait à un niveau bien moins élevé pour les autres catégories de résidents (116,1 pour la Roumanie et 44,1 pour la République Dominicaine).

De fait, et en considérant les données du MTAS au 30 juin 2004, le pourcentage de MRE de sexe féminin était de l'ordre de 35,3% (soit un indice de 183,5), dénotant par là, la disproportion qui caractérise encore la communauté marocaine dans ce domaine par rapport à d'autres nationalités du continent européen et nord-américain. Les seuls pays pour lesquels ce taux était proche de, ou inférieur à celui du Maroc, sont ceux du continent africain et certains pays d'Asie.

Ceci dit, nous avons assisté au cours des dernières années à des mouvements alternés de régression et d'amélioration dans ce domaine, puisque l'indice de masculinité se situait à un niveau moins élevé en 1998, soit 179,1 ce qui dénote toujours, une certaine défaillance dans les mécanismes mis en œuvre en matière de politique de regroupement familial, malgré les opérations ponctuelles qui permettent par à coups, d'assurer une certaine régulation au niveau de la composition de cette population.

Le tableau suivant donne certaines indications concernant cet aspect, pour les principales nationalités concernées et pour un échantillon d'autres nationalités significatives.

Tableau 8 : Proportion de femmes étrangères par nationalité (2004)

	Nombre Femmes	Femmes/ Nationalité	Femmes/ Total femmes
Maroc	123.257	35,27	15,2
Equateur	94.541	49,42	11,7
Colombie	72.284	58,85	8,9
RU	58.504	50,02	7,2
Allemagne	34.463	50,47	4,3
Roumanie	26.941	40,17	3,3
Italie	25.999	39,04	3,2
Pérou	33.448	53,77	4,1
Chine	27.784	44,85	3,4
Argentine	25.111	49,94	3,1
Rép. Dominicaine	24.541	63,70	3,0
Cuba	16.538	57,85	2,0
Brésil	11.153	71,07	1,4
Philippines	9.920	58,74	1,2
Venezuela	9.068	60,74	1,1
Mexique	4.497	63,41	0,6
Sénégal	3.377	19,55	0,4
Pakistan	2.068	13,52	0,3
Total	810.957	45,71	

Source : MTAS – septembre 2004 et calcul de l'auteur

Outre le poids respectif des résidentes étrangères par rapport à leurs compatriotes, il permet également d'apprécier l'importance relative des femmes de chaque nationalité par rapport à l'ensemble de la catégorie de même genre.

Ainsi, malgré un taux de masculinité particulièrement élevé chez les MRE, la proportion des femmes marocaines occupe la première place du classement en termes quantitatifs avec une proportion de l'ordre de 15,2%, suivie de celles des équatoriennes (11,7%) et ce, malgré l'équilibre qui caractérise cette dernière population en termes de répartition par genre.

Nous pouvons par ailleurs constater l'extrême concentration de la population féminine sur un ensemble limité de nationalités, puisque les deux premiers pays représentent plus du quart de l'ensemble de la catégorie et les six premiers pays, plus de la moitié. Du reste, ce phénomène reflète dans une grande mesure l'image de la distribution observée au niveau de l'ensemble de la population étrangère résidant en Espagne.

1.3.2 Incorporation des MRE au marché du travail

Au premier trimestre de l'année 2004, les marocains constituaient la principale source d'alimentation du marché du travail en Espagne avec une proportion de l'ordre de 17,1% de l'ensemble des travailleurs inscrits, suivis des équatoriens, dont l'importance n'a cessé de croître à un rythme très soutenu au cours des dernières années.

Toutefois, contrairement aux tendances observées pour le reste des communautés étrangères, la participation du genre féminin -de nationalité marocaine - est sous représentée, comme en témoignent les données relevées au niveau du tableau ci-dessus : 16% seulement contre une moyenne de 36,6%. Ce taux se situe ainsi à un niveau particulièrement bas et dans tous les cas, très en deçà de celui observé pour les principales autres nationalités, et ce d'autant plus que les marocaines émigrées en Espagne, constituent la principale composante de la diaspora étrangère installée dans ce pays.

Aucune étude ou analyse ne semble avoir été menée à ce jour, pour expliquer un tel phénomène. Ceci interpelle bien évidemment l'ensemble des officiels en charge du dossier de l'émigration, ainsi que les ONG et chercheurs intéressés par la problématique.

Tableau 9 : Répartition des travailleurs incorporés pour les principales communautés (situation au 14/04/2004)

	Travailleurs incorporés		dont femmes	
	Nombre	(%)	Nombre*	(%)
Maroc	181.452	17,08	29.032	16,00
Equateur	145.313	13,68	64.839	44,62
Colombie	73.716	6,94	39.217	53,20
RU	48.263	4,54	20.864	43,23
Allemagne	36.716	3,46	16.177	44,06
Roumanie	59.690	5,62	25.094	42,04
Italie	41.253	3,88	13.015	31,55
Pérou	41.966	3,95	21.046	50,15
Chine	31.985	3,01	11.671	36,49
Argentine	27.113	2,55	10.582	39,03
Rép. Dominicaine	18.209	1,71	11.767	64,62
TOTAL	1.062.193	100,00	388.232	36,55

* calcul de l'auteur

Source : MTAS - Observatorio Permanente de la Inmigración

Quant au phénomène plus général d'intégration des femmes dans le marché du travail, les statistiques révèlent un niveau relativement élevé des actifs occupés, soit 63,3% de la population qui se trouvait en âge de travailler au 8 juillet 2004. Il faudrait rappeler qu'il s'agit là de l'ensemble de la catégorie des travailleurs de sexe féminin résidentes et affiliées au régime de sécurité sociale.

L'examen des données confirme là aussi, le niveau particulièrement bas pour les résidentes marocaines, par rapport aux neuf autres communautés, les plus représentatives de la population étrangère en Espagne.

Cet examen conforte également, les conclusions que nous avons fait ressortir précédemment, concernant les dysfonctionnements qui caractérisent la catégorie des MRE de sexe féminin par rapport aux autres populations immigrées, ce qui nécessite de la part des autorités publiques des deux rives de la méditerranée, un processus de concertation visant une régulation des flux de migration dans le sens d'un réajustement.

Tableau 10 : Rapport entre les travailleurs de sexe féminin et la population active pour les dix principales communautés étrangères

	Travailleurs (a)	Population active (b)	%
Maroc	30.280	85.633	35,4
Equateur	70.009	80.327	87,2
Colombie	43.727	62.506	70,0
RU	21.559	42.495	50,7
Allemagne	16.813	27306	61,6
Roumanie	24.204	22.765	NS
Italie	14.956	21.213	70,5
Pérou	23.680	29.877	79,3
Chine	12.630	22.633	55,8
Argentine	12.142	21.037	57,7
Rép. Dominicaine	12.778	20.955	61,0
TOTAL	413.206	653.024	63,3

(situation au 8 juillet 2004), NS : Non Significatif

Source : MTAS – septembre 2004

1.3.3 Caractéristiques socio économiques et sectorielles du déploiement des MRE

Considérée du point de vue de sa distribution par tranches d'âge, la population des travailleurs fait ressortir le caractère relativement jeune de la main d'œuvre marocaine, avec une prédominance manifeste pour les classes de 30-34 ans et 25-29 ans, soit 43,3% du total (voir graphe 11).

L'âge moyen se situe pour sa part à 34 ans aussi bien pour la composante masculine que féminine, ce qui place la communauté des MRE à un niveau légèrement en deçà de celui observé pour les autres catégories de travailleurs en provenance des pays en développement mais assez largement inférieur à celui de leurs homologues de l'espace économique européen.

En raison du caractère relativement récent de l'immigration des marocains en Espagne, leur intégration au marché du travail a débuté essentiellement à partir de 1991, à l'occasion de la première grande opération de régularisation lancée dans le pays.

Ainsi, comme cela ressort du graphe 12 relatif à la répartition de la main d'œuvre en fonction de la première incorporation, les travailleurs MRE recrutés jusqu'en 1990, ne représentent actuellement qu'une fraction insignifiante du total de la population concernée. L'année 2002 constitue par contre, un apogée en matière de conclusion de nouveaux contrats de recrutement. Dans l'ensemble, l'essentiel du processus d'incorporation aura été réalisé au cours des dernières années. Ce sont en effet, plus de 60% des contrats initiaux qui auront été conclus depuis le début de la décennie 2000.

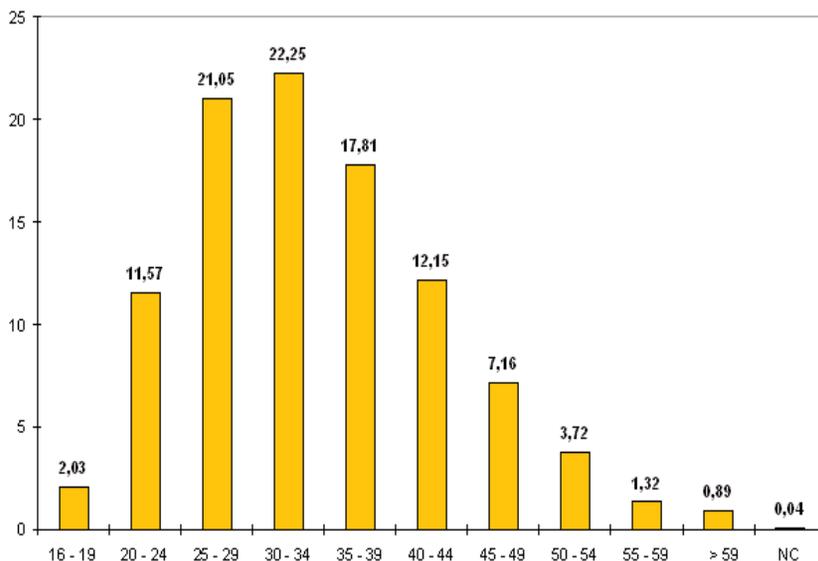
Encadré 1

**Migration des enfants mineurs
non accompagnés**

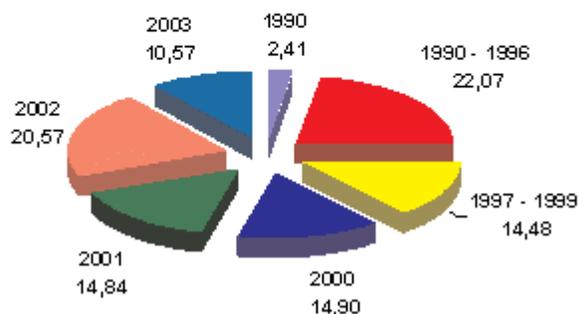
Le phénomène de migration des enfants mineurs non accompagnés a pris au cours des dernières années, une importance grandissante, à tel point qu'il constitue actuellement une source de préoccupation majeure pour les autorités des deux rives de la méditerranée. Issus dans leur grande majorité de couches de population défavorisées, ces enfants proviennent pour l'essentiel du milieu urbain des villes du nord du Maroc (notamment de Tanger) et dans une moindre mesure de la région de Tarfaya. Ils empruntent les canaux traditionnels de l'émigration clandestine et se dirigent dans leur grande majorité, vers les côtes du sud de l'Espagne (Cadix jusqu'en janvier 2003, Granada et Almeria depuis). Un événement majeur explique cette évolution, en l'occurrence, la mise en place du Système Intelligent de Surveillance du Détroit. Compte tenu de l'ampleur du phénomène, un mémorandum a été signé entre le Maroc et l'Espagne, le 23 décembre 2003, permettant à cette dernière de procéder au rapatriement des mineurs non accompagnés qui se trouvent en Espagne.

(D'après l'Enquête transnationale sur les processus migratoires des mineurs non accompagnés d'origine marocaine; Unicef-Maroc/Fundacion Jaume Bofill; Rapport provisoire 2004.)

Graphe 11 : Distribution des travailleurs MRE selon les tranches d'âge (%)



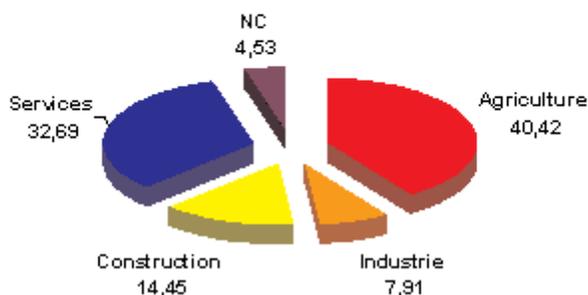
Graphe 12: Distribution des travailleurs MRE selon la période d'incorporation (%)



L'écrasante majorité de la main d'œuvre d'origine marocaine travaille pour le compte d'autrui, autrement dit, en qualité d'employé (94,7%). Seule une fraction limitée dispose d'un statut de travailleur autonome (indépendant) et cette configuration se retrouve aussi bien au niveau de la composante masculine (95,1%) que féminine (92,7%).

D'un autre côté, seule une minorité de travailleurs dispose d'une qualification. Toutefois la proportion la main d'oeuvre qualifié a connu une évolution relativement favorable depuis le début de la décennie quatre-vingt-dix. L'agriculture se présente comme le principal secteur de déploiement de la main d'oeuvre marocaine, suivie des activités de service. Le secteur de la construction et des bâtiments viennent en troisième position devant l'industrie, qui ne contribue que très faiblement à l'offre d'emploi pour les MRE.

Graphe 13: Répartition sectorielle des travailleurs marocains en 1999



Source : MTAS – Novembre 2004

1.3.4 Déploiement territorial des MRE

L'examen de la distribution géographique de la population marocaine résidant en Espagne, révèle la préférence accordée à certaines régions par rapport à d'autres, comme lieu privilégiés de déploiement. En l'occurrence, la région de Catalogne constitue de toute évidence l'espace prédominant, avec plus du tiers de la communauté des MRE qui s'y sont installés. Madrid, occupe pour sa part la seconde position avec la région Andalous ; elles assurent à elles deux, plus du quart des possibilités de résidence offertes à cette composante de l'immigration étrangère. Les régions de Murcie et de Valence se situent immédiatement derrière les deux territoires précédents avec 16,3% du total des MRE.

Les présides de Mélilia et de Ceuta, eu égard à leur statut particulier, constituent des lieux de déploiement pour les MRE et quasiment sans partage avec aux autres communautés étrangères, compte tenu du poids relatif des immigrés originaires du Maroc, soit respectivement 86,4% et 83,6%.

Dans l'ensemble et hormis la capitale, l'essentiel de la population est localisée dans les régions méditerranéennes du pays (voir mappe 11 ci-dessous). Si des considérations d'ordre économique justifient une telle distribution géographique, d'autres facteurs, à caractère historique et culturel doivent être pris en considération dans l'explication de ce phénomène.

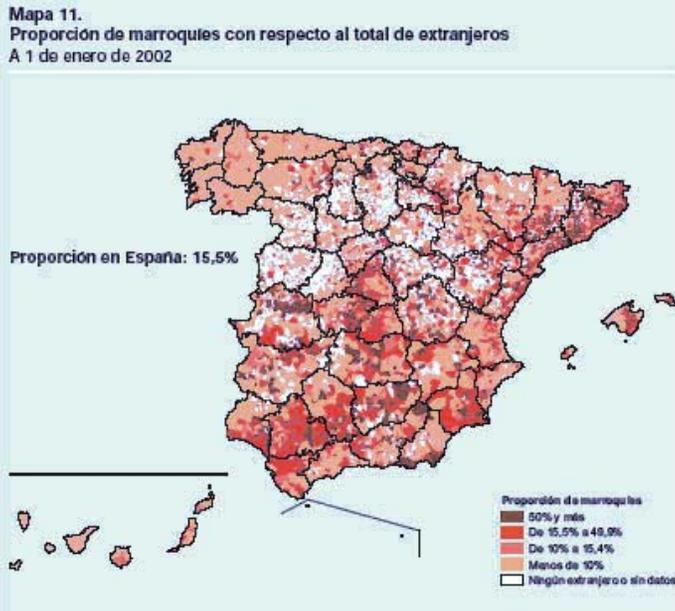
Tableau 11 : Répartition des MRE sur le territoire espagnol

Communauté Autonome/Province	Total (a)	MRE (b)	MRE (%)	MRE b/a (%)	Travail MRE	(%)
TOTAL	1.776.953	350.059	100	19,7	173.837	100
CATALOGNE	399.262	119.262	34,1	29,9	49.343	28,38
MADRID	382.644	48.658	13,9	12,7	21.970	12,64
ANDALOUSIE	210.030	47.334	13,5	22,5	25.645	14,75
MURCIE	76.485	32.441	9,3	42,4	23.226	13,36
COM. VALENCE	205.802	24.587	7,0	11,9	15.761	9,07
BALEARES	84.849	13.026	3,7	15,4	5.300	3,05
C. - LA MANCHE	42.927	11.213	3,2	26,1	5.283	3,04
ESTREMADURE	18.388	9.908	2,8	53,9	4.506	2,59
CANARIES	119.535	9.180	2,6	7,7	5.183	2,98
ARAGÓN	41.943	7.356	2,1	17,5	3.828	2,20
CASTILLE-LEÓN	50.686	5.962	1,7	11,8	2.629	1,51
PAÍS VASCO	31.302	3.512	1,0	11,2	1.976	1,14
LA RIOJA	14.012	3.499	1,0	25,0	1.705	0,98
NAVARRRE	23.445	3.202	0,9	13,7	1.805	1,04
MELILLA	3.623	3.129	0,9	86,4	2.941	1,69
GALICE	40.286	2.709	0,8	6,7	923	0,53
CEUTA	2.329	1.946	0,6	83,6	1.146	0,66
Non classés	1.925	1.635	0,5	84,9	29	0,02
ASTURIES	14.363	770	0,2	5,4	362	0,21
CANTABRE	13.117	730	0,2	5,6	276	0,16

Situations établies en juillet 2004 pour les résidents et en janvier 2004 pour les travailleurs

Sources : MTAS – septembre 2004 et Anuario de extranjeria 2003

Marocains de l'Exterieur et Developpement



Source : MTAS

Mappe des régions en Espagne



Source : Europa

Chapitre II

Evaluation de l'importance des transferts de fonds opérés par les MRE et de leur rôle économique

2.1 Les transferts en tant que source importante de financement externe de l'économie à l'échelle mondiale

Avec le recul des fonds d'assistance publique au développement au cours des dernières années, les transferts de fonds des travailleurs résidant à l'étranger sont devenus une des principales sources de financement externe pour de nombreux pays en développement et occupent, en tout cas, la seconde position derrière l'investissement direct étranger, à l'échelle mondiale. Estimés à 72,3 milliards de dollars en 2001, ces transferts ne représentaient pas moins de 42% des flux nets d'entrée Des Investissements directs étrangers (IDE) dans les pays en développement (PED) et pas moins de 1,3% de leur PIB global; ces ratios étant bien plus élevés pour les pays les plus représentatifs. Par ailleurs, leur volume ne cesse de croître au cours du temps et est moins sujet à volatilité, contrairement à de nombreuses autres sources externes de financement. C'est dire toute l'importance qu'ils revêtent dans toute stratégie de développement économique et sociale des PED.

Conscients de leur importance, de nombreux pays industrialisés, constituant les principales sources de ces transferts, cherchent à les fixer sur leur territoire afin de mieux les valoriser pour les besoins de leur propre système productif, d'autant plus que les perspectives de développement de cette source de financement pour le moyen terme, sont prometteuses.

Eu égard au rôle économique majeur de cette source de financement, la Banque Mondiale n'a pas manqué de lui consacrer un volet important de son analyse, dans un de ses récents rapports de "*Global Development Finance*"⁹.

9 D.Ratha "Workers'Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance; in global Development Finance, Chap 7, pp 157-175; 2003

Nombreuses sont également les études et contributions qui abordent cette thématique soit au niveau empirique, soit sous forme monographique se rapportant à une catégorie spécifique de migrations. Des modèles macro économiques ont même été élaborés sur le question des transferts par des experts du Fonds Monétaire International (FMI). Le Maroc n'a pas échappé à cette vague de production, puisque une des dernières publications du FMI a été entièrement consacrée à cette question¹⁰ (voir encadré 2).

Le graphe 14 nous permet d'apprécier l'importance des transferts opérés par la population résidant à l'étranger des vingt pays les plus représentatifs, eu égard au volume des fonds transféré¹¹. Deux pays émergent dans cet ensemble (Inde et Mexique), eu égard à l'importance des fonds transférés au cours de l'année 2001. Leur part dans l'ensemble de l'échantillon représente d'ailleurs, plus du tiers du volume global réalisé au cours de l'année considérée. Les philippines se situent en troisième position avec une participation de 11% et sont suivies par le Maroc qui occupe la quatrième place avec une contribution de 5,7%.

10 J.Bouhga-Hagbe « A Theory of Worker's Remittances With Application to Morocco », IMF Working Paper, 2004.

11 Il s'agit des pays pour lesquels le volume des transferts est supérieur à un milliard de dollars en 2001

Encadré 2

Le modèle vise à mettre en évidence le comportement des transferts de MRE et leurs déterminants, au regard d'un ensemble de variables.

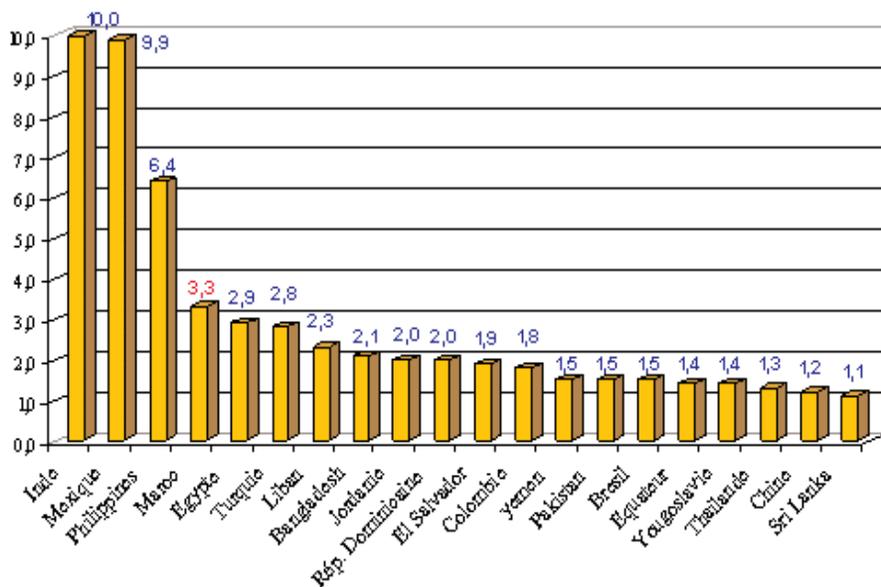
S'appuyant sur la littérature économique produite dans ce sens au niveau théorique, l'auteur fait ressortir – pour le Maroc – l'importance du rôle de l'altruisme et des liens familiaux, comme facteurs explicatifs de l'importance et du maintien de la tendance dans le long terme, des transferts opérés par les MRE. Des corrélations sont établies dans ce sens entre cette dernière variable et le PIB réel du pays d'origine d'une part, le PIB et le niveau des salaires dans le pays d'accueil, d'autre part. D'autres variables sont également étudiées pour expliquer le phénomène des transferts, en l'occurrence, les niveaux des taux d'intérêt respectifs et leur évolution dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine, ainsi que la tendance caractérisant l'évolution de l'indice du coût de la construction dans ce dernier. Les taux de change effectifs nominal et réel sont pour leur part, pris en considération pour expliquer, avec les autres facteurs, un comportement fondé sur la nécessité de constituer une épargne à des fins d'investissement, dans de petits projets économiques, plus particulièrement dans l'immobilier.

Les mouvements de dépréciation de la monnaie nationale à l'égard des devises étrangères, peuvent avoir un double effet sur les transferts. Un premier effet a trait à la substitution qui pourrait se manifester dans le sens d'un accroissement des dépenses de consommation dans le pays de résidence, sans réduire pour autant le niveau des transferts vers le pays d'origine. Un second effet pourrait jouer dans le sens inverse, en incitant les MRE à transférer davantage de fonds à des fins d'acquisition de biens supplémentaires, y compris des biens résidentiels. Dans l'ensemble, eu égard aux variables étudiées, un retournement des tendances dans le mouvement des transferts ne semble pas devoir être envisagé pour les années à venir, selon l'auteur.

Si dans l'ensemble les premiers grands pays récepteurs des flux de transfert de revenus issus de l'immigration, s'assurent de l'essentiel de ces flux en valeur absolue, la contribution de ces derniers à leur PIB demeure très limitée. Il en va tout autrement des pays intermédiaires et surtout des petits pays, dont la dépendance à l'égard de ces revenus est plus intense (voir tableau 12)¹².

12 R. Chami, C. Fullenkamp and S. Jahjah " Are Immigrant Remittance Flows Source of Capital for Development; IMF WP September 2003

Graphique 14: Les 20 principaux pays bénéficiaires des transferts des travailleurs résidant à l'étranger - 2001 (Milliards US \$)



Ces contributions doivent être également appréciées au regard de leur degré de volatilité, pouvant résulter soit des fluctuations qui peuvent apparaître au niveau des transferts eux-mêmes, soit au niveau des autres grandeurs économiques fondamentales, ou des deux à la fois.

Dans le cas du Maroc, la contribution des transferts au PIB a été en moyenne de 6,5% sur vingt cinq ans et n'a pas connu de grands bouleversements dans le temps, en raison de la relative stabilité des envois et ce, en dépit des variations parfois importantes constatée au niveau du PIB (voir infra).

Tableau 12 : Indicateurs de moyenne et de dispersion des transferts des travailleurs immigrés rapportés au PIB et à l'export - 1970-1998 (%)

Pays	Moyenne		Maximum		Minimum		Ecart-type	
	PIB	Export	PIB	Export	PIB	Export	PIB	Export
Inde	1,1	15,2	2,9	28,1	0,1	3,9	0,7	6,8
Mexique	0,9	4,3	1,4	5,5	0,3	3,0	0,3	0,9
Philippines	0,6	2,5	1,3	4,1	0,2	0,6	0,2	0,9
Maroc	6,5	29,4	8,5	39,3	5,3	19,9	0,9	5,3
Egypte	7,2	31,6	13,5	57,4	0,3	2,7	4,0	15,8
Turquie	2,4	25,6	3,8	68,5	1,5	7,8	0,6	19,4
Liban	34,8	269,2	64,0	355,7	17,3	166,2	17,7	73,8
Bangladesh	2,2	32,7	3,6	64,8	0,0	2,0	1,1	15,5
Jordanie	16,2	41,3	24,0	65,7	2,1	14,1	6,9	16,6
Rép. Dominicaine	8,1	13,4	19,6	18,3	3,8	2,8	4,3	4,6
El Salvador	5,9	27,8	12,0	70,5	0,3	0,9	4,2	22,3
Colombie	0,5	3,6	1,8	9,5	0,1	0,6	0,5	2,9
Yemen	23,1	67,1	32,1	100,6	17,6	46,3	5,1	18,6
Pakistan	4,5	37,3	10,1	84,5	0,7	9,3	2,7	25,1
Brésil	0,1	1,5	0,4	5,5	0,0	0,0	0,1	1,7
Chine	0,1	0,7	0,5	2,3	0,0	0,1	0,1	0,7
Sri Lanka	4,5	13,4	6,4	18,3	0,2	2,8	2,0	4,6

* Exportations de biens et services non facteurs

Données analysées selon le nombre d'années d'observations disponibles par pays (Maroc : 24 années) - Source : Banque Mondiale et FMI, 2003

2.2 Evolution des transferts des MRE

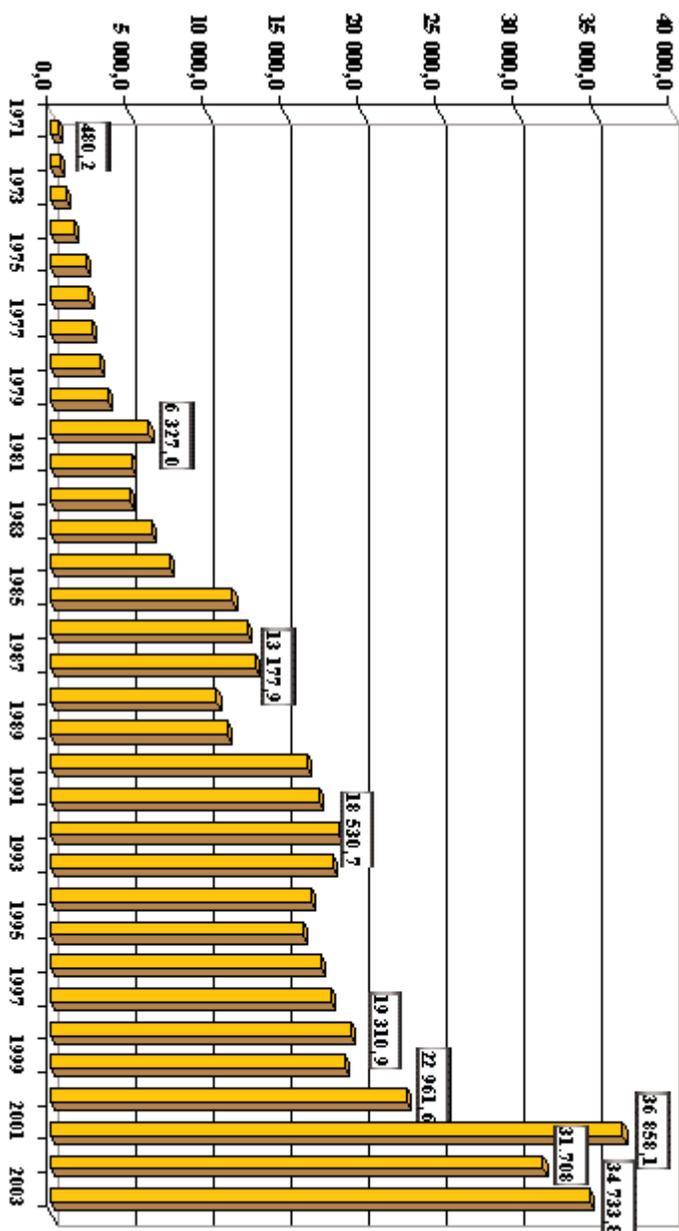
Au niveau de la tendance globale, les transferts de revenus opérés par les MRE ont connu une évolution très importante au cours des trente dernières années (1971-2001) puisqu'ils ont été multipliés par près de 77 fois, soit un rythme de croissance annuel moyen (TCAM) de 15,6%. Toutefois, ce rythme n'a pas été uniforme dans le temps et il y a eu de nombreuses périodes de repli, après celles de la croissance.

Dans l'ensemble, les rythmes de croissance par période décennale, ont connu un fléchissement naturel, du fait de la faiblesse du volume des transferts au niveau de l'année de base (1971). Ainsi, les TCAM ont été de 33,2% pour la période 1971-1980, 10,1% pour les années 1980 à 1990 et 3,3% seulement pour la dernière période (1990-2000). En 2001 les transferts ont enregistré un niveau record (36,86 milliards de dirhams) avec une appréciation de plus de 60% par rapport à l'année 2000, sous le double effet de la dévaluation (5%) résultant de la révision du panier de devises servant de référence à la détermination du taux de change, d'une part, et de l'effet euro, d'autre part.

Il y a lieu de remarquer que le premier effet a déjà joué lors de précédentes dévaluations opérées en 1980 et 1990. En 2002, le volume des transferts marque un recul¹³ de près de 14% par rapport à 2001, mais il reste néanmoins situé à un niveau largement supérieur à celui de 2000, et de façon générale, à celui des années antérieures (cf. graphe 8). Quant à l'année 2003, elle marque une amélioration assez sensible par rapport à l'année 2002.

13 Ce repli avait été estimé à 3,7% avant les corrections apportées par l'Office des Changes au début du mois de juillet 2003, suite aux recommandations du FMI. L'ajustement a concerné uniquement les opérations sur les billets de banque. Avec les ajustements opérés pour l'année 2002, il y a lieu de nuancer également pour ce qui est des statistiques relatives aux années antérieures

Graphique 15: Evolution des transferts de MRE 1971- 2003 (Millions DH)



En fait, les données initiales pour l'année 2002, faisaient état d'un volume de transferts de 35.513 milliards de dirhams. Les experts du FMI avaient dès lors attiré l'attention des autorités marocaines, dans le cadre de leur dernier rapport sur le Maroc, sur la nécessité de procéder à des réajustements au niveau des différents postes, pour mieux s'aligner sur les normes contenues dans le Manuel de la Balance des Paiements (5^{ème} édition). Une partie en effet des transferts devait être inscrite au titre des recettes de voyages (tourisme) dans la mesure où elle servait à couvrir les frais de séjour des intéressés lors de leurs déplacements au Maroc.

D'un autre côté, et d'après les hypothèses émises par les experts du FMI, le pic enregistré en 2001 pourrait avoir été également déclenché par les craintes concernant les retombées dues aux événements du 11 septembre aux USA, notamment celles qui sont liées au risque de voir un certain nombre d'avoirs gelés au niveau des banques occidentales. Un autre facteur, non moins important serait lié au recul des flux empruntant les canaux informels ou illégaux, au profit de ceux à caractère officiel.

Hormis ces facteurs exceptionnels, c'est en fait la conjoncture économique sur les marchés d'accueil et l'augmentation du nombre de marocains expatriés, qui constituent les éléments majeurs explicatifs de l'évolution et du volume des transferts opérés par les MRE. Un dernier élément, à caractère national, participe également de la même logique et a trait pour l'essentiel, aux multiples réformes visant à améliorer l'environnement général des affaires au Maroc et de façon plus spécifique celui qui concerne les investissements et les opérations de transfert.

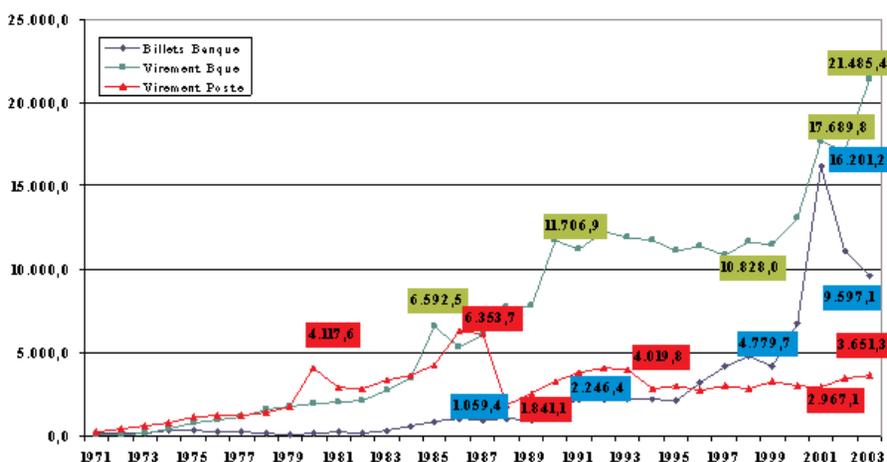
2.3 Evolution du mode de transfert

Les transferts opérés par les MRE vers le Maroc empruntent divers canaux et sont influencés par de nombreux facteurs objectifs et subjectifs. Dans l'ensemble, les virements réalisés par le biais des canaux officiels (banque et poste) sont les plus importants avec toutefois, une prédominance manifeste pour les virements par voie postale et ce, jusque vers la fin des années quatre-vingt, où le mouvement s'est brusquement inversé en faveur du circuit bancaire.

A partir du début des années quatre-vingt dix, une nouvelle tendance a été amorcée avec le recul progressif et relatif de la part respective des transferts officiels au profit du change direct de billets de banque; l'année 2001 marque d'ailleurs l'apogée de ce mode de transfert, puisque sa part relative représentait près de 44% du total des fonds transférés par les MRE, contre 48% pour la banque et 8% seulement pour la poste¹⁴.

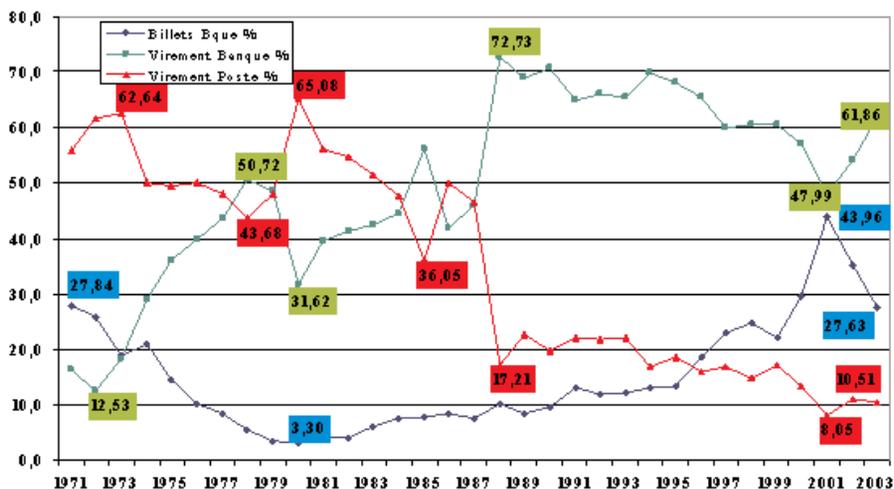
Si au départ, la poste constituait la filière privilégiée pour les transferts de fonds, c'était essentiellement en raison du large déploiement de ses guichets à travers les différentes villes des pays d'accueil, mais aussi de la faiblesse de l'infrastructure bancaire marocaine représentée dans ces derniers. La Banque Centrale Populaire, disposait alors du monopole de la collecte et du transfert des revenus des MRE. La faiblesse du taux de bancarisation au niveau de cette catégorie de population, conjuguée semble-t-il, à des éléments de psychologie liés à la méfiance, mais aussi à l'importance des coûts de transaction concernant ce type de transferts, constituaient également des facteurs explicatifs du phénomène en question.

Graphique 16: Evolution des transferts des MRE selon le mode de transfert 1971-2003
(Millions DH)



14 Voir note 8, page précédente

Graphique 17: Evolution des transferts des MRE par mode (%)



C'est certainement l'amorce du processus de libéralisation du secteur financier à la fin des années quatre-vingt et l'ouverture de l'espace concerné à d'autres banques de la place (BMCE, BCM, Wafabank, Crédit du Maroc), qui ont largement contribué à renverser la tendance de départ en faveur du système bancaire, du moins jusqu'à ces trois dernières années.

Le groupe des banques populaires canalise à lui seul une part importante des flux de transferts en provenance des MRE, soit 40% des parts de marché, selon les sources émanant des responsables de cette banque¹⁵.

15 Intervention lors du séminaire « Marocains de l'extérieur et développement » 8-9 juillet 2004. Les données avancées par le GPM concernant le total des transferts sont toutefois surestimées par rapport à celles émanant de l'office des Changes. Dans le même temps, les ratios et autres indicateurs mis en avant, ne coïncident pas avec ceux qui ont été élaborés par nos soins.

2.4 Origine géographique des transferts de MRE

Concernant la ventilation des transferts par pays d'accueil des MRE, les statistiques officielles font état de la prédominance des fonds en provenance de la France, avec 44,5% du total, suivie de l'Italie, nouvelle destination privilégiée de l'émigration marocaine (12,7%). Quant à l'Espagne, et vu l'importance qu'elle a acquise ces dernières années dans les flux de migration des marocains, elle se situe en 3^{ème} position (7^{ème} position en 2001) avec participation relative de 9,2% en termes de recettes. Le tableau suivant permet d'apprécier la contribution respective des différents pays d'accueil, à cette source de financement.

Tableau 13: Ventilation des recettes MRE par pays -2003- (10⁶ DH)*

PAYS	VIREMENTS BANCAIRES	VIREMENTS POSTAUX	BILLETTS DE BANQUE	TOTAL	%
France	9.928,8	1.409,6	4.121,9	15.460,3	44,5
Italie	2.513,4	841,9	1.043,4	4.398,7	12,7
Espagne	2.156,3	153,5	895,2	3.205,0	9,2
U.E.B.L.	1.367,3	137,8	567,6	2.072,7	6,0
Pays Bas	1.326,9	164,2	550,8	2.041,9	5,9
USA	1.305,2	135,0	586,4	2.026,6	5,8
GB	468,9	326,5	874,3	1.669,7	4,8
Allemagne	753,5	118,8	312,8	1.185,1	3,4
Suisse	343,4	160,3	174,5	678,2	2,0
Arabie Saoudite	399,2	20,5	138,2	557,9	1,6
EAU	446,3	26,8	55,4	528,5	1,5
Canada	94,9	18,7	36,6	150,2	0,4
Danemark	41,8	8,2	97,0	147,0	0,4
Norvège	60,2	-	77,6	137,8	0,4
Suède	43,9	4,1	35,5	83,5	0,2
Nbahrein	32,9	12,3	1,7	46,9	0,1
Koweit	25,0	6,1	8,8	39,9	0,1
Autriche	15,5	6,1	6,4	28,0	0,1
Portugal	5,7	12,4	2,3	20,4	0,1
Qatar	8,9	4,1	2,3	15,3	0,0
Tunisie	12,4	-	-	12,4	0,0
Libye	9,7	-	-	9,7	0,0
Oman	6,9	2,0	-	8,9	0,0
Algérie	2,4	-	-	2,4	0,0
Autres	116,0	82,4	8,4	206,8	0,6
TOTAL	21.485,4	3.651,3	9.597,1	34.733,8	100

* Classement par ordre décroissant d'importance, source: Office des Changes ; 2004

Il y a lieu de rappeler, que les transferts dont bénéficie le Maroc, comportent une composante sociale dont le montant se situe à près de 5 milliards de dirhams en 2003. Le tableau 14, retrace la ventilation de ces transferts sociaux pour les pays représentatifs.

Tableau 14 : Ventilation des transferts sociaux par pays en 2003 (10⁶ DH)

	Pensions & Allocations Familiales	Dons & Secours	Autres Transferts	Total
France	2.645,4	20,5	357,3	3.023,2
Pays Bas	593,5	2,2	36,7	632,4
Allemagne	140	3,3	36,3	179,6
U.E.B.L	52,3	4	24,3	80,6
Autres	166,2	385,8	438,7	990,7
Total	3.597,4	415,8	893,3	4.906,5

Source: Office des Changes.

2.5 Importance des dépôts bancaires résultant des transferts des MRE

Nous avons relevé l'importance des transferts effectués par les MRE en direction de leur pays d'origine et la tendance générale à l'amélioration de la proportion qui est réalisée par le biais du système bancaire par rapport aux autres modes de transfert. Ce processus pourrait s'accroître dans l'avenir avec la mise en place des nouvelles techniques qui sont expérimentées par les banques marocaines, en partenariat avec leurs homologues étrangères installées dans les pays d'accueil. Il s'agit en l'occurrence du mécanisme du *cash to cash*, qui prend appui, dans les pays d'accueil, sur un réseau étendu et diversifié d'agents émetteurs de proximité, reliés aux banques et bureaux de poste avec lesquels ils entretiennent souvent des relations de partenariat.

Ce processus permet de réaliser des gains en termes de temps. Le transfert vers le Maroc, dans le cas où il est opéré est quasi-instantané pour le bénéficiaire, mais son coût demeure largement supérieur à celui appliqué par les banques.

D'un autre côté, le taux de change intègre une commission qui a pour effet de renchérir encore davantage le coût de l'opération. Cette formule a été notamment établie dans le cadre d'un partenariat entre le Crédit du Maroc et MoneyGram Payment Systems, un des leaders mondiaux en matière de transfert. Une formule similaire est également utilisée par Western Union en partenariat avec Barid Al Maghrib, Wafabank et la SGMB, depuis 1995.

Tous les processus qui sont mis en oeuvre tendent à assurer une plus grande mobilisation de l'épargne émanant des MRE, tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine de ces derniers. De par leur utilisation, les fonds transférés peuvent avoir plusieurs utilisations : assurer les besoins de consommation et les dépenses courantes des membres de la famille des migrants qui sont restés dans le pays d'origine ou des migrants eux-mêmes, lors de leur séjour dans le pays, comme ils peuvent alimenter le stock d'épargne.

Celui-ci servira à son tour à couvrir une partie des besoins en investissements productifs des MRE ou d'autres investisseurs au Maroc, comme il peut être utilisé pour l'acquisition de valeurs mobilières ou de biens immobiliers. Les dépôts qui sont effectués par les MRE dans les différentes agences bancaires du Maroc, en témoignent et permettent d'apprécier l'importance de cette contribution par rapport à l'ensemble des dépôts enregistrés au niveau de la banque centrale, soit 26,2% à fin décembre 2001. La ventilation de ces dépôts entre différentes catégories de compte est donnée comme suit, à fin décembre 2002¹⁶:

- Comptes-chèques des MRE: 33,9 milliards DH (35% du total de la catégorie)
- Dépôts à terme des MRE: 35,3 milliards DH (42,5 du total de la catégorie)
- Comptes sur carnet des MRE: 2 milliards DH (5% du total de la catégorie).

16 Données du GPBM, citées dans le quotidien "L'Economiste".

Il ressort ainsi de ces données que l'épargne liquide des MRE -comme du reste celle des autres catégories d'épargnants- est relativement importante, ce qui renforce la situation de sur liquidité qui caractérise le système financier marocain, contrairement a celui des pays similaires comme l'Egypte, la Jordanie, le Liban etc. Une telle épargne n'est pas réellement valorisée puisqu'elle ne porte pas rémunération sur certaines catégories de compte et lorsque c'est le cas, cette dernière est faible. De plus, elle sert essentiellement à alimenter les besoins de dépenses courantes des MRE et de leurs familles dans le pays d'origine. Enfin, il s'agit d'une épargne détenue dans des comptes libellés en dirhams; la part devises étant insignifiante, de même que celle en dirhams convertibles (0,11% du total à fin 2001)¹⁷. Le tableau suivant illustre l'importance des dépôts enregistrés au niveau des banques par catégorie de résidents et leur évolution entre 2000 et 2002.

Tableau 15 : Répartition des dépôts bancaires (valeurs en milliers DH)

An	2000	2001	2002
Nombre			
Résident	4.190.203	4.483.795	4.559.816
Résident %	80,8	81,4	81,5
MRE	974.398	988.315	1.003.552
MRE %	18,8	17,9	17,9
Autre	20.655	37.484	33.765
Autre %	0,4	0,7	0,6
Total	5.185.256	5.509.594	5.597.133
Valeur			
Résident	167.441.066	183.660.029	198.125.055
Résident %	74,2	72,8	72,6
MRE	56.500.286	66.035.208	72.370.817
MRE %	25,0	26,2	26,5
Autre	1.695.048	2.701.827	2.434.829
Autre %	0,8	1,1	0,9
Total	225.636.400	252.397.064	272.930.701

Source : Elaboration de l'auteur sur la base des données de Bank Al Maghrib

17 Cette situation est confirmée même au niveau de leur intervention à la bourse de Casablanca, puisque leur quotité dans la capitalisation boursière est insignifiante et ne dépasse guère les 0,08% à fin 2002, bien que le nombre des détenteurs d'actions soit largement plus élevé que celui des étrangers (739 personnes sur 1200). C'est ce qui ressort de la première étude réalisée par le CDVM en collaboration avec l'Office des Changes en juillet 2003.

Tout d'abord, du point de vue du nombre de comptes ouverts, nous constatons la prédominance manifeste de ceux ouverts par les résidents (81,5% en 2002) par rapport à ceux des autres catégories et plus particulièrement celle des « autres non résidents ». Les MRE pour leur part, ne participent que pour moins de 18%. Quant au volume des dépôts, ils présentent une configuration différente avec une contribution relative plus importante (26,5).

Ces caractéristiques, dès lors qu'elles sont considérées ensemble, déterminent le volume moyen des dépôts détenu par chacune des catégories respectives. Le tableau suivant en donne une illustration voir également le graphe 18).

Tableau 16: Dépôts moyens par catégorie en 2002 (Milliers DH)

	Moyenne
Résident	43,450
Non résident	72,115
MRE	72,115
Autres	72,111
Total	48,763

Source : Ibid

Sur cette base, il ressort un volume moyen par compte largement plus important pour les non résidents que pour les résidents (+66%), avec toutefois un équilibre observé au niveau des premiers entre MRE et autres non résidents, ce qui de prime abord, et toutes égales par ailleurs, est révélateur de capacités financières potentiellement plus importantes chez les MRE que chez leurs compatriotes installés au Maroc.

Au delà de leur importance en volume, les transferts génèrent de nombreux autres effets bénéfiques sur l'économie marocaine et participent de façon active à ses équilibres économiques et financiers internes et externes.

Ceci dit, il n'existe pour l'heure aucune étude ou évaluation précise sur l'utilisation des transferts des MRE et de leur épargne détenue au Maroc.

Autrement dit, les statistiques ne permettent pas une ventilation entre les différents emplois de ces ressources. Pourtant, des données – éclatées – existent bel et bien au niveau du système bancaire – du moins pour ce qui est des dépôts – mais l'information ne circule pas et reste considérée comme stratégique au regard de la concurrence, pour ne pas être divulguée.

Certaines informations ont pu néanmoins être communiquées à l'occasion des journées organisées par la Fondation Hassan II pour les MRE, et elles émanent du groupe des banques populaires. Toutefois, ces informations ne peuvent être directement confrontées à d'autres sources pour permettre l'élaboration d'indicateurs plus précis. Nous nous contenterons ici de présenter celles relatives aux ressources des MRE et de leur ventilation en différentes catégories de comptes.

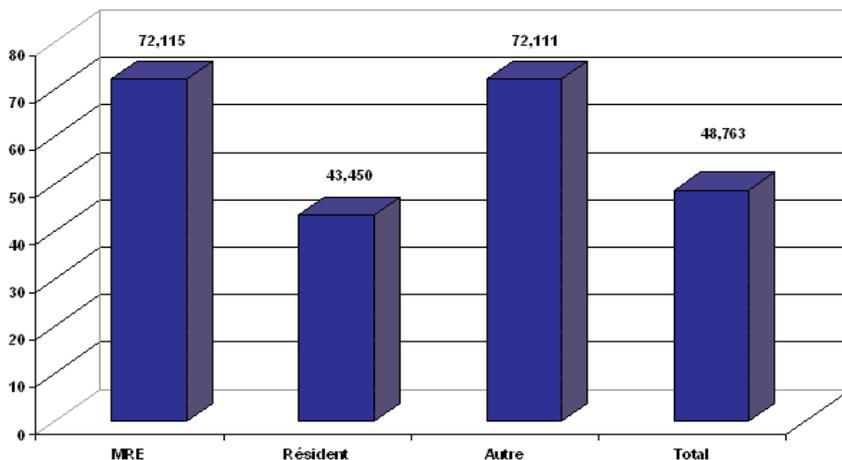
Tableau 17: Structure des ressources des MRE en 2003 (10³ DH)

	MRE	%	Total CPM	%	MRE/Total CPM %
DAV MRE	22.072.632	50,68	43.759.702	55,58	50,44
CSC MRE	487.876	1,12	-	-	-
DAT MRE	20.995.018	48,20	-	-	-
CSC+ DAT	2.182.894	5,01	34.979.056	44,42	61,41
TOTAL RES. MRE	43.555.526	100	78.738.758	100	55,31

DAV : Dépôts à vue – CSC : Comptes sur carnets – DAT : Dépôts à terme

Source : GBP, séminaire 8-9 juillet 2004; ibid.

Graph 18: Dépôts bancaires moyens par catégorie en 2002 (Milliers DH)



2.6 Répartition des dépôts des MRE selon les régions

La ventilation des dépôts par région est également intéressante à plus d'un titre et révèle par ailleurs l'orientation géographique majeure qui est donnée aux opérations de transferts; ces dernières s'opérant généralement en direction des zones d'origine des MRE.

Le tableau 18 et le graphique 19 permettent d'apprécier les différenciations qui caractérisent la répartition régionale des dépôts opérés par les MRE. Plusieurs constatations peuvent être tirées de l'analyse des données relatives à cette répartition¹⁸:

1) La première constatation a trait à l'extrême concentration du volume des dépôts au niveau territorial, puisque trois régions sur les seize que compte le Maroc, s'assurent de plus de la moitié des montants déposés en banque. La région de l'Oriental est largement prédominante, avec plus du quart du montant total, soit un peu plus que les deux régions suivantes: le Grand-Casablanca et le Souss-Massa-Daraa.

2) Au delà de la concentration inter-régionale, il existe également une forte concentration intra-régionale dans la mesure où un nombre limité de localités participe pour l'essentiel aux volumes des dépôts de chacune des régions considérées et, par extension, au niveau de l'ensemble du territoire national. Nador constitue ainsi, la principale place pour les dépôts devant Oujda et Berkane dans l'Oriental. Il en va de même pour Casablanca au niveau de sa région et de Khouribga (Chaouia-Ourdigha), Béni Mellal et Fqih Ben Salah (Tadla-Azilal), Tiznit, Agadir et Inezgane (Souss-Massa-Daraa) etc¹⁹.

3) Ce sont les zones d'émigration traditionnelles qui constituent les principales localités privilégiées pour les dépôts, ce qui confirme les liens d'attachement socio-culturels des MRE avec leur milieu d'origine.

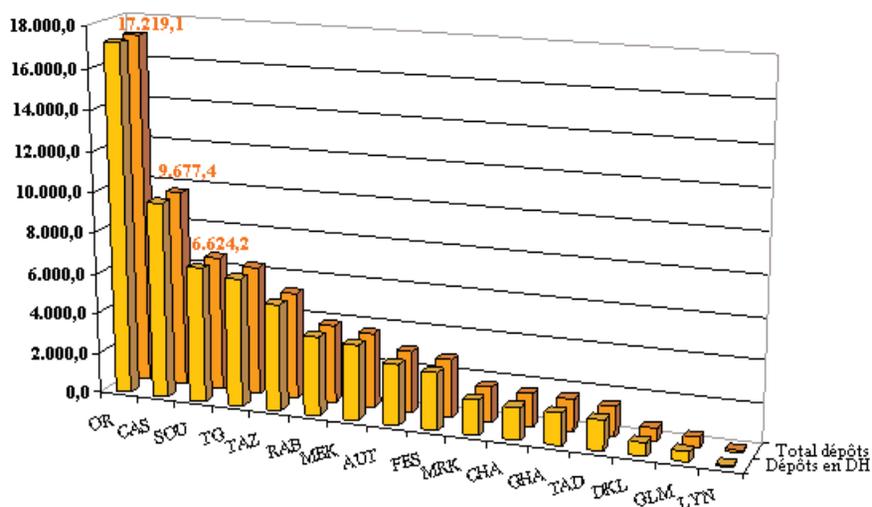
18 Les données ayant servi à l'élaboration de ce graphique se trouvent en annexe.

19 Voir le tableau détaillé en annexe.

Tableau 18: Répartition régionale des comptes de dépôts des MRE à fin 2001 (Millions DH)2001 (Millions DH)

Région	libellé	Dépôts en devises	Dépôts en DH	Total dépôts	% Régional
Oriental	OR	0,7	17.218,4	17.219,1	26,1
Grand Casablanca	CAS	41,7	9.635,7	9.677,4	14,7
Souss-Massa-Daraa	SOU	0,6	6.623,7	6.624,2	10,0
Tanger-Tétouan	TG	3,2	6.331,1	6.334,2	9,6
Taza-Al Hoceima-Taounate	TAZ	0,2	5.217,3	5.217,5	7,9
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	RAB	6,7	3.860,4	3.867,1	5,9
Meknès-Tafilalet	MEK	0,6	3.680,1	3.680,7	5,6
Autres wilayas et préfectures	AUT	17,2	2.999,4	3.016,6	4,6
Fès-Boulemane	FES	0,6	2.806,6	2.807,2	4,3
Marrakech-Tensift-Al Haouz	MRK	2,4	1.709,6	1.712,0	2,6
Chaouia-Ouardigha	CHA	0,4	1.602,3	1.602,8	2,4
Gharb-Cherarda-Bni H'cin	GHA	0,9	1.580,6	1.581,5	2,4
Tadla-Azilal	TAD	0,1	1.475,7	1.475,8	2,2
Doukkala-Abda	DKL	0,3	662,6	662,9	1,0
Guelmim-Smara	GLM	0,0	474,3	474,3	0,7
Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	LYN	0,0	81,8	81,8	0,1
Total (Millions DH)	TOT	75,5	65.959,7	66.035,2	100,0

Graphique 19: Répartition régionale des dépôts des MRE en 2001 (Millions DH)



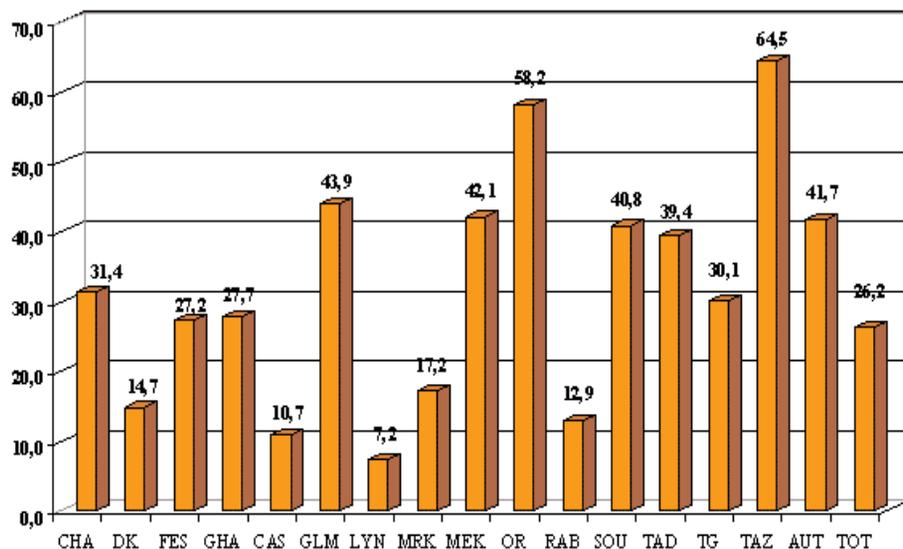
Considérés du point de vue de leur contribution à l'ensemble des dépôts au niveau régional, les dépôts effectués par les MRE dans les banques représentent une part importante, dépassant dans de nombreuses régions le seuil des 40%, bien que le nombre des détenteurs de ces comptes soit très en deçà de celui des autres catégories. Il en résulte que le montant moyen du dépôt au niveau des comptes MRE est bien supérieur à celui observé pour les autres comptes et ce, pour l'ensemble des régions du Maroc (à l'exception du Grand-Casablanca), comme cela ressort clairement du tableau suivant et du graphique 21).

Tableau 19: Répartition régionale des dépôts moyens pour l'ensemble des banques à fin décembre 2001 (Milliers DH)

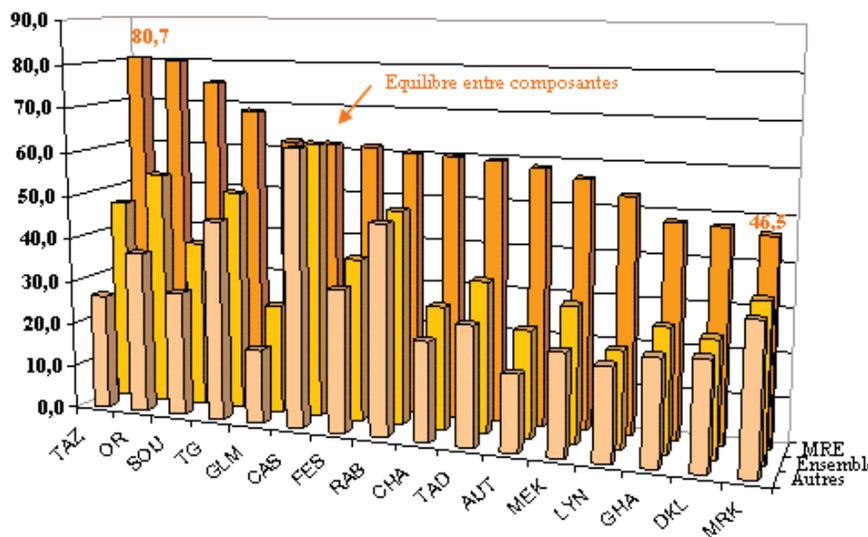
Région	Autres (nonMRE)	MRE	Ensemble
Taza-Al Hoceima-Taounate	26,6	80,7	46,8
Oriental	37,2	79,9	54,0
Souss-Massa-Daraa	28,6	74,9	38,3
Tanger-Tétouan	45,6	68,6	50,7
Guelmim-Smara	17,1	61,9	25,1
Grand Casablanca	63,0	61,7	62,8
Fès-Boulemane	32,5	61,4	37,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	47,6	60,4	49,0
Chaouia-Ouardigha	22,6	60,2	28,1
W et P autres	17,3	58,5	24,5
Doukkala-Abda	24,2	47,7	26,1
Meknès-Tafilalet	23,0	56,5	30,6
Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	20,9	53,2	21,8
Tadla-Azilal	27,0	59,5	34,4
Gharb-Cherarda-Bni H'cin	23,9	48,1	27,7
Marrakech-Tensift-Al Haouz	33,2	46,5	34,9
Total	41,2	66,8	45,8

Source: Bank Al Maghrib

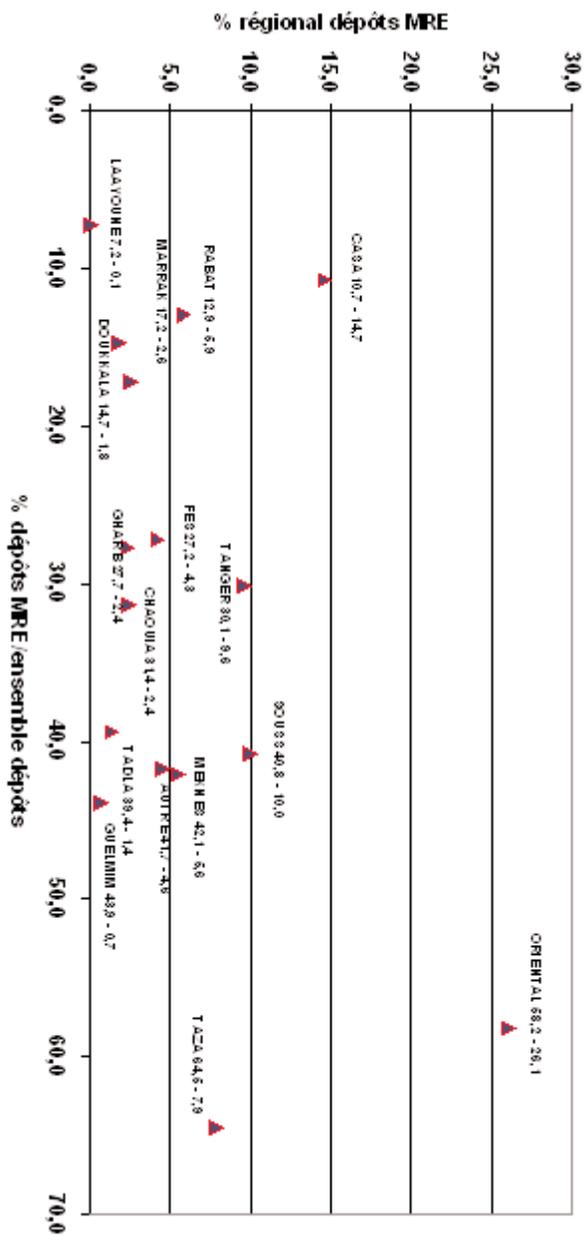
Graphique 20 : Part des dépôts des MRE par rapport à l'ensemble par région - 2001



Graphique 21: Répartition régionale des dépôts moyens en 2001 (Milliers DH)



Graph 22: Répartition régionale des dépôts des MRE en 2001



Les données récemment communiquées par Bank Al Maghrib²⁰ concernant les dépôts, permettent d'actualiser les éléments d'analyse présentés précédemment. Elles permettent par ailleurs d'apporter un éclairage complémentaire sur d'autres aspects non abordés jusqu'ici. Ces résultats sont présentés ci-après :

Le nombre de comptes de dépôts ouverts par les MRE est en croissance continue et s'établit actuellement à 1.063.519 contre 988.315 seulement en 2001, ce qui représente 18,5% de l'ensemble des comptes toutes catégories confondues. Ce ratio a connu une légère amélioration depuis 2001, mais reste en deçà de celui observé en 2000. Le montant des dépôts des MRE s'est également accru entre 2001 et 2003 et s'établit actuellement à plus de 78 milliards de dirhams, ce qui représente un accroissement annuel net de l'ordre de 6 milliards.

Comparé au volume total des dépôts, celui des MRE représente 26,2%. Ce niveau est relativement stable au cours des dernières années et n'a connu que de légères fluctuations depuis 2001. Le dépôt moyen s'établit par conséquent à 73.365 dirhams, soit un niveau largement supérieur à celui observé pour les autres catégories (46.859 et 57.860 dirhams, respectivement pour les résidents et pour la catégorie « autres dépôts »).

La quasi-totalité des dépôts des MRE est libellée en dirhams (99,34%). L'opportunité existe pourtant pour la communauté marocaine expatriée d'avoir des comptes en devises ou en dirhams convertibles. Le nombre total de ces derniers ne dépasse pas les 707, soit 0,07% de l'ensemble des comptes MRE recensés au niveau de BAM, mais le dépôt moyen par compte y est bien plus important que dans le premier cas : 808.628 dirhams contre 72.876 dirhams, ce qui représente un ratio de onze sur un.

²⁰ Les données concernant les dépôts pour l'année 2003 sont parvenues au moment où cet ouvrage était sur le point d'être remis pour l'impression. Aussi, avons-nous décidé de maintenir les éléments d'analyse portant sur l'année 2001 (avec les tableaux et graphes y afférents). Celle-ci n'a pas connu de bouleversements au cours des deux années concernées quant au déploiement régional des dépôts des MRE. Nous avons néanmoins introduit certains aspects nouveaux, notamment ceux relatifs à la ventilation des dépôts par catégorie de comptes.

La région de Rabat se place en tête pour ce qui est du volume (64,8%) devant le Grand-Casablanca (26,8%)²¹. D'un autre côté, et eu égard au nombre bien plus limité de détenteurs de ces comptes, le montant moyen de ces derniers se situe à près de 4,626 millions de dirhams pour la ville de Rabat et à un peu plus de 450.271 dirhams seulement pour Casablanca.

La ventilation des dépôts des MRE par catégorie de compte, fait ressortir le poids prépondérant des « comptes chèques » et des « comptes à terme et en bons de caisse » (97%), au détriment des « comptes d'épargne » et des « comptes courants », avec un relatif équilibre entre les deux premières composantes, soit respectivement 48,8% et 48,2%. Ceci dit, dans le premier cas, les dépôts participent au renforcement de la situation de surliquidité qui caractérise le système bancaire et dans le second, ils constituent une base potentielle pour les besoins de financement de l'économie du pays.

Comme cela a été précisé précédemment, les comptes d'épargne et les comptes courants sont relativement insignifiants pour la clientèle MRE, alors qu'ils représentent des proportions bien plus importantes de la masse totale des dépôts en dirhams au niveau national, soit respectivement 13,4% et 15,6%. Ceci dénote du peu d'intérêt que représentent ces catégories de comptes aux yeux des MRE, sauf pour ce qui est de la ville de Casablanca, où ils sont –toutes choses égales par ailleurs- proportionnellement plus importants.

La configuration territoriale des dépôts des MRE au regard de l'ensemble des dépôts en 2003, confirme les tendances déjà présentées précédemment avec toutefois, de légers ajustements observés au niveau de certaines régions par rapport à d'autres, comme en attestent le tableau ci-dessous et le graphe suivant.

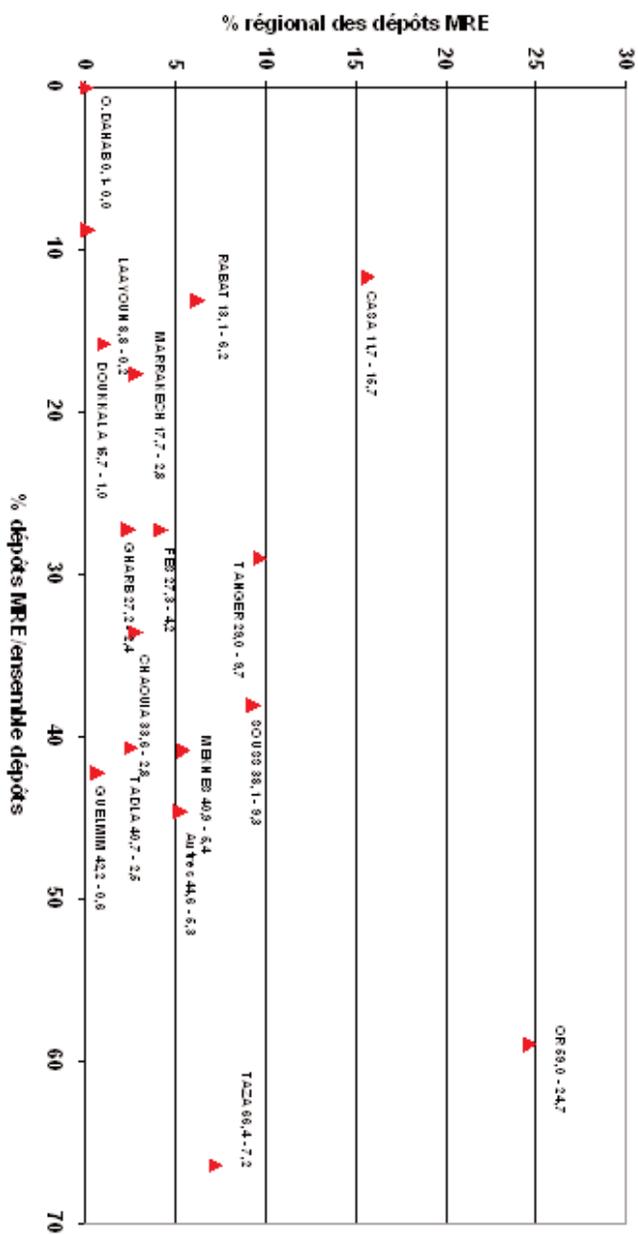
21 Si nous considérons les comptes de dépôts en devises pour l'ensemble des résidents et non résidents, la situation des deux régions est inversée ; la région du Grand-Casablanca concentrant alors à elle seule 56,8% du montant total de la catégorie, contre 35,5% pour celle de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer.

Tableau 19 bis : Poids relatif des dépôts MRE au niveau régional en 2003 (%)

REGION	MRE/BAM
Chaouia-Ouardigha	33,6
Doukkala-Abda	15,8
Fès-Boulemane	27,3
Gharb-Cherarda-Bni H'cin	27,2
Grand Casablanca	11,7
Guelmim-Smara	42,2
Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	8,8
Marrakech-Tensift-Al Haouz	17,7
Meknès-Tafilalet	40,9
Oriental	59,0
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	0,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	13,1
Souss-Massa-Daraa	38,1
Tadla-Azilal	40,7
Tanger-Tétouan	29,0
Taza-Al Hoceima-Taounate	66,4
Autres localités	44,6
Total	26,2

Source : Elaboration de l'auteur sur la base des données de BAM Décembre 2004.

Graphie 22 Mse Répartition régionale des dépôts MRE en 2003



Nous avons relevé précédemment l'importance de la présence de la banque populaire auprès de la communauté marocaine résidant à l'étranger et ce, depuis les premières années de l'indépendance. Aujourd'hui encore, la part de marché détenue par cette institution en matière de transfert et de dépôts reste prédominante par rapport aux autres banques de la place. La banque populaire intervient également en matière de financement des opérations réalisées par les MRE dans leur pays d'origine.

En l'absence de données concernant l'intervention des divers organismes bancaires en matière de financement, nous nous sommes appuyés sur les seules informations émanant du groupe des banques populaires, lors du séminaire des 8-9 juillet 2004. Le tableau 20 ci-dessous nous en révèle la consistance, du point de vue des catégories d'opérations financées d'une part et des zones géographiques d'opération/destination des crédits, d'autre part.

Concernant le premier aspect, il ressort du tableau une prédominance manifeste de financement des opérations immobilières, puisque ces dernières représentent plus de 95% du total des crédits octroyés par les banques populaires régionales à leurs clients MRE. La consommation constitue le second poste de financement, bien que située très largement en deçà de la première composante (4,6%). Quant aux crédits d'équipement, leur part est insignifiante dans l'ensemble (0,3%).

Tous ces éléments confortent largement le point de vue développé dans les études et recherches empiriques sur l'utilisation des fonds de transferts opérés par les immigrés dans les différents pays en développement, y compris au Maroc. Ils étayent d'un autre côté, les conclusions qui ressortent de l'enquête que nous avons réalisée sur les investissements des MRE dans leur pays d'origine (voir la composition de la population des MRE investisseurs par secteur d'intervention dans la deuxième partie de cet ouvrage)²².

²² Dans la suite de ce travail, nous avons exclu le secteur de l'immobilier de l'échantillon de l'enquête et nous nous sommes intéressés aux seuls secteurs productifs, industriel et agricole, ainsi qu'à celui du commerce et des services.

Quant au volet relatif au déploiement géographique des opérations de financement, il confirme le poids important qui revient à la capitale économique (37,5%) et à la zone géographique de Rabat-Kénitra (15,6%), dans le total des financements opérés par la banque populaire. Les autres espaces traditionnels de migration, bénéficient également des crédits octroyés aux MRE, mais à une échelle beaucoup plus réduite. En définitive, si Nador constitue le principal pôle récipiendaire des transferts et des dépôts opérés par nos migrants, il ne représente plus qu'un espace résiduel, lorsqu'il s'agit de financements.

La situation concernant les autres banques de la place, s'inscrit elle dans la même logique? Les hypothèses que nous pouvons émettre à cet égard ne peuvent qu'aller dans le même sens, à moins que les données dont disposent ces banques ne soient rendues publiques et ne viennent contredire ce pronostic.

L'éclairage que vont apporter les éléments d'analyse des investissements des MRE au Maroc et qui sont contenus dans la seconde partie de ce travail, constitue en tout cas, un premier pas vers une meilleure connaissance du poids et du rôle que joue cette communauté au sein de l'économie marocaine.

Tableau 20 : Ventilation des financements par banque populaire régionale et par type en 2003

BPR	Total par CPM	Consommation	Equipement	Immobilier	% par CPM
Centre Sud	173.207.730	12,9	0,2	86,8	6,1
El Jadida-Safi	66.658.300	9,9	0,7	89,4	2,3
Fes-Taza	239.478.556	6,9	0,6	92,5	8,4
Laâyoune	56.287	100,0	0,0	0,0	0,0
Marrakech-Beni Méllal	213.744.120	8,5	0,3	91,1	7,5
Meknes	166.054.743	13,7	0,9	85,5	5,9
Nador -Al Hoceima	131.381.724	17,2	0,5	82,3	4,6
Oujda	265.613.649	15,7	0,0	84,3	9,4
Tanger Tétouan	174.670.110	8,4	1,0	90,6	6,2
Casablanca	1.064.668.984	2,6	0,1	97,3	37,5
Rabat Kénitra	441.808.741	6,3	0,4	93,4	15,6
Total	2.838.218.944	4,55	0,34	95,11	100

2.7 Contribution des transferts des MRE aux grands équilibres économiques et financiers

Nous avons déjà fait ressortir toute l'importance que représentent les flux de transferts de revenus des MRE au Maroc et leur contribution positive à de nombreux agrégats économiques. Rapportés au PIB, les données récentes font état d'une contribution de l'ordre de 9,6% en 2001 et 8% pour les années 2002 et 2003, contre un ratio de 6,5% seulement en 2000.

Il serait intéressant de compléter ce panorama en faisant également ressortir l'apport indéniable de ces transferts sur les grands équilibres de la balance marocaine des paiements. Quelques indicateurs clés permettront d'apporter un éclairage objectif dans cette perspective. Ainsi, les transferts permettent de combler dans une large mesure, l'important déficit de la balance commerciale et d'améliorer les performances de la balance du compte courant, comme cela ressort du graphique suivant. Il existe d'ailleurs une assez forte corrélation statistique entre ces transferts et le solde de cette balance²³.

D'un autre côté, il existe une forte corrélation entre l'évolution des transferts et la variation du taux de change. Ainsi, en considérant la seule parité dirham/dollar-US, nous trouvons une corrélation de 0,86. Ceci contribue manifestement à expliquer –toutes choses égales par ailleurs- l'évolution favorable des transferts de fonds au cours de la période considérée.

Par ailleurs, les transferts permettent d'améliorer dans une large mesure la situation des avoirs extérieurs bruts du pays, dont l'évolution s'est inscrite en hausse depuis le début des années quatre-vingt-dix, ce qui permet, entre autres, de disposer des devises nécessaires, permettant de faire face aux besoins d'importation²⁴ et d'amortissement de la dette extérieure du pays.

23 Nous avons trouvé un taux de corrélation de 0,598 entre les deux variables considérées, sur la période 1984-2001 et un taux très proche sur l'ensemble de la période 1975-2001

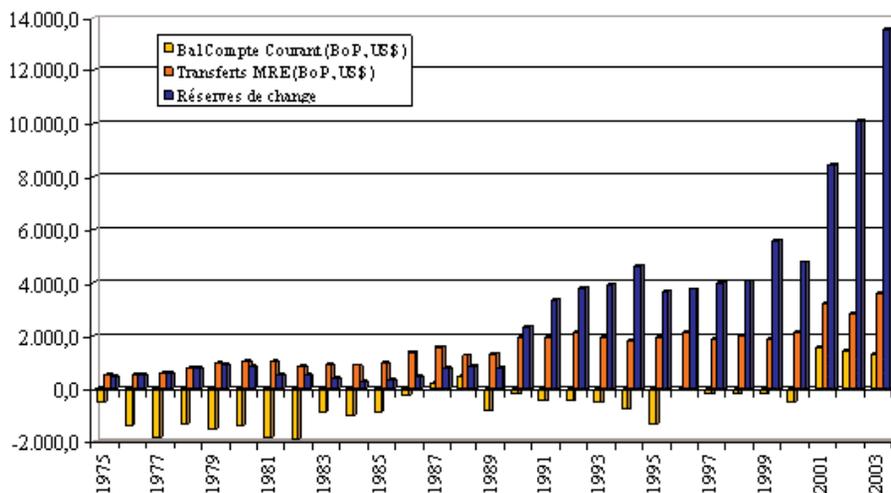
24 Les réserves officielles brutes se sont établies à 8,2 et 9,4 mois d'importation de biens et services non facteurs en 2001 et 2002 contre 4,8 mois seulement en 1998. Les recettes de privatisation ont, du reste largement contribué de leur côté à ce résultat.

A l'opposé, les envois de fonds des MRE ont des effets pervers sur le système monétaire marocain, en accentuant le niveau de liquidité déjà particulièrement important qui le caractérise et qui est bien plus important que celui des pays similaires (Egypte, Jordanie). Cela résulte du fait que l'essentiel des transferts transformés en dépôts, soient maintenus sous forme de liquidité, pour permettre aux ressortissants marocains à l'étranger de pourvoir – le cas échéant et de façon rapide - aux besoins courants de leurs familles installées au Maroc et dans le même temps, investir dans certaines affaires sans nécessairement recourir au crédit bancaire.

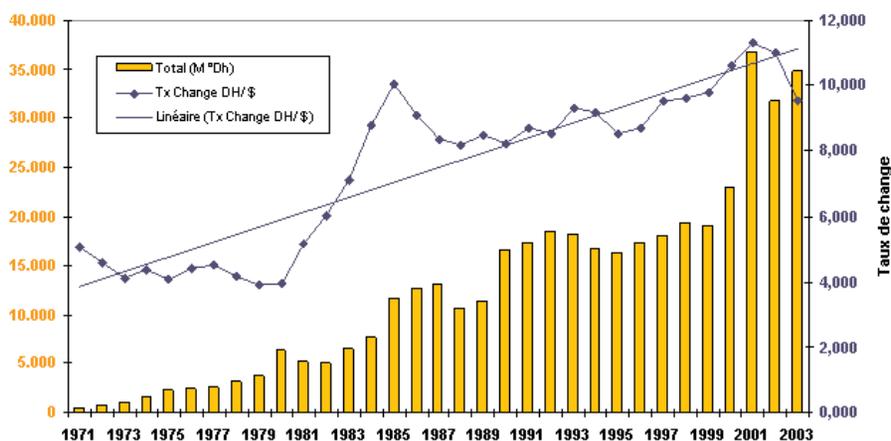
De leur côté, les banques endossent également une large responsabilité dans cet état des choses, du fait de leur comportement frileux et conservateur à l'égard des opérations de financement des investissements, notamment celles intéressant les petites et moyennes entreprises. En témoignent les chiffres relatifs au crédit à moyen terme consentis en faveur de ces dernières en 2002, soit 3,2 millions de dirhams, représentant à peine 7,7% de l'encours total des crédits à moyen terme distribués par les banques. Cette part a d'ailleurs énormément régressé au cours des dernières années, puisque le ratio se situait à 49,4% en 1996²⁵, alors même que les transferts et les dépôts des MRE ont augmenté pendant la même période.

25 Par rapport à l'encours total à moyen et long terme du système bancaire, les crédits à moyen termes accordés aux PME n'ont représenté, en 2002, que 1,5% contre 10,1% en 1996 (voir « Evaluation du financement de la PME au Maroc » ; DPEG-2003.

Graphique 23: Evolution de certains indicateurs en relation avec les transferts des MRE (Millions US\$)



Grphe 24: Evolution des transferts des MRE et du taux de change



Ainsi, à l'accroissement extraordinaire de la manne financière résultant des transferts (+182,43% entre 1996 et 2002) correspond, une régression encore plus importante des encours de crédits aux PME. Ceci dénote une situation de dysfonctionnement chronique du système bancaire, où l'essentiel des fonds collectés, échappe très largement au circuit productif.

La mobilisation de ces fonds en faveur de l'investissement dans les secteurs productifs est en effet insignifiante par rapport au volume des transferts et surtout, par rapport aux dépenses classiques et aux placements dans l'immobilier. Or, il est évident que la création de valeur ajoutée, incombe fondamentalement au système productif et que les perspectives de croissance du pays sont de ce fait largement tributaires des mesures que doivent prendre les autorités marocaines en vue de valoriser cette source de financement.

La Fondation Hassan II pour les MRE s'est attelée dans cette perspective, à identifier les investisseurs marocains résidant à l'étranger afin de mieux cibler les moyens à mettre en oeuvre pour la valorisation de cette ressource. C'est dans cette perspective d'ailleurs qu'une enquête avait été lancée au cours du mois de juin 2004. L'exploitation des résultats de cette enquête, comme nous le verrons dans la seconde partie de cet ouvrage, aura permis de faire ressortir un ensemble d'indicateurs significatifs, dans un domaine jusqu'ici inexploité.

Deuxième Partie

*Les Investissements
des MRE*

Chapitre III

Evaluation des investissements des MRE

3.1 Approche méthodologique

3.1.1 Rappel des objectifs de l'enquête

Soucieuse de mieux adapter son action aux besoins des MRE dans le cadre du suivi des investissements de ces derniers dans le Royaume, la Fondation Hassan II a entrepris au cours de l'année 2003 la réalisation d'une enquête aussi large que possible auprès de ces investisseurs. Les objectifs de l'enquête visaient à faire ressortir les caractéristiques les plus saillantes des investissements des MRE et ce, à différents niveaux d'analyse :

- répartition sectorielle et géographique
- modalités de financement
- emplois créés
- conditions de marché etc.

Il s'agissait également d'appréhender au niveau de l'enquête, les diverses trajectoires suivies par les MRE au cours de la phase de migration (zone géographique d'origine, pays de destination, niveau d'instruction, emploi(s) occupé(s) etc.) et de cerner les déterminants et les caractéristiques de leur acte d'investissement, une fois de retour au Maroc. Une évaluation des difficultés éventuellement rencontrées dans le cadre de ce processus, permettrait dès lors, de mieux sérier les problèmes et d'avancer des suggestions susceptibles d'y remédier.

3.1.2 Identification de la population cible

Dans son souci d'établir une liste aussi exhaustive que possible de la population des MRE ayant procédé à des investissements au Maroc, la Fondation Hassan II avait saisi certains départements officiels et des organismes bancaires. Cette approche avait permis d'obtenir une liste auprès des préfectures et provinces du royaume, d'un millier (1.003) de ressortissants marocains ayant procédé à un investissement.

Les investigations menées auprès d'autres institutions ont permis d'enrichir la première liste d'une centaine d'investisseurs MRE, ayant bénéficié d'un crédit jumelé auprès de Bank AL Amal (BAA).

Sur la base des listes ainsi établies, il a été procédé à une classification des investisseurs MRE en fonction des principales informations communiquées et principalement, la zone de déploiement géographique de l'investissement (région et province ou préfecture) ainsi que le secteur d'activité concerné. Cette démarche a permis d'évaluer l'importance de la répartition tant sectorielle que territoriale des investisseurs MRE.

3.1.3 Elaboration du questionnaire et choix de la méthode d'enquête

Dans la perspective de répondre au mieux aux préoccupations de la Fondation, concernant les informations relatives aux investissements des MRE et de répondre parallèlement aux objectifs assignés à l'enquête, il a été procédé, à l'élaboration d'un questionnaire exhaustif, sur les principaux aspects économiques et institutionnels intéressant l'enquête.

Une fois avalisé, ce questionnaire a été adressé, par courrier (voie postale), à l'ensemble de la population cible, telle qu'elle a été identifiée précédemment. Les résultats obtenus deux mois après l'envoi des questionnaires donnent un taux de réponse de l'ordre de 5%, mais ce dernier n'était pas significatif, ni représentatif, pour permettre une évaluation objective de la situation des investissements des MRE au Maroc.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises quant à la faiblesse de ce taux.

La première a trait à la méthode adoptée, en l'occurrence, celle du mailing. Si cette dernière a pu faire ses preuves dans les pays industrialisés pour des enquêtes spécifiques, elle est difficilement applicable dans le contexte d'un pays comme le Maroc où la culture même de l'enquête n'est pas encore bien ancrée dans les mœurs et a fortiori, celle reposant sur le mailing.

Une seconde hypothèse peut être avancée et concerne le contenu même du questionnaire, dont l'appréhension nécessite au préalable un apport extérieur pour mieux déceler les contours des différentes questions abordées. Le contact direct, par le biais d'un enquêteur expérimenté, s'avère être dans ces conditions, un impératif incontournable dans la mesure où il permet une communication directe avec la personne enquêtée, tant au niveau de la langue qu'à celui de l'éclairage à apporter en cas de nécessité.

Après consultation des compétences scientifiques, ayant une expertise dans le domaine des enquêtes et des sondages, et eu égard à l'absence d'un fichier statistique exhaustif sur les investisseurs MRE, ont été passées en revue les différentes approches méthodologiques potentiellement utilisables dans ce type d'enquête. Ni la méthode de l'enquête par sondage (sur la base d'un échantillon scientifiquement représentatif), ni celle basée sur un choix raisonné, n'ont semblé présenter les conditions de garanties scientifiques indispensables, pour être retenues.

En définitif, le choix s'est porté sur méthode pragmatique, garantissant au maximum les conditions de représentativité, eu égard aux objectifs assignés à l'enquête, qui ne cherchent nullement à extrapoler les résultats en termes quantitatifs, quant à la représentation de chacune des catégories considérées, tant sur le plan sectoriel que géographique.

En effet, la finalité est essentiellement fondée sur l'identification des cheminements personnels suivis par des investisseurs MRE, notamment en ce qui concerne l'acte et le profil de l'investisseur (région d'origine, pays d'émigration, niveau d'instruction, expérience professionnelle, choix du secteur d'investissement et de la zone de déploiement, facilités obtenues ou difficultés rencontrées dans le financement du projet, importance actuelle de l'activité, mode de perception du rôle joué par la Fondation, les perspectives et les suggestions etc.).

Le choix de la population cible retenue pour l'enquête se fonde sur les critères suivants :

- la priorité accordée aux secteurs productifs, en l'occurrence l'industrie et l'agriculture. Ce choix se justifie par des considérations objectives, liées à l'importance des fonds à mobiliser pour la réalisation de l'opération d'investissement, le savoir faire requis, ainsi que l'impact de l'investissement sur un ensemble de variables (création de valeur ajoutée, emploi, exportation etc.). Dans ces secteurs, l'échantillon doit être le plus large possible et dans tous les cas, comprendre le maximum d'investisseurs dans les régions sélectionnées ;
- le choix d'échantillons beaucoup plus restreints pour les secteurs du commerce et des services. Ce choix résulte de la nature même des activités concernées qui, dans leur grande majorité relèvent plus de la petite activité marchande que de l'entreprise capitaliste moderne (marchands de légumes, épiceries, activités de réparation, exploitation de cafés, restaurants, téléboutiques, fours, hammams etc.).
- l'exclusion du champ de l'enquête de l'ensemble des activités liées au secteur de l'immobilier, dans la mesure où il s'agit bien plus d'opérations de placement que d'opérations d'investissement proprement dit. Par ailleurs, ce secteur est pratiquement le seul à avoir bénéficié jusqu'ici d'une attention particulière et est déjà largement couvert au niveau des études.

Le choix des régions répond aux deux critères fondamentaux suivants: la représentativité du point de vue des zones géographiques d'origine de l'émigration d'une part et, la représentativité du point de vue du déploiement des projets d'investissement recensés, eu égard aux considérations présentées précédemment concernant les secteurs, d'autre part.

3.1.4 Répartition des projets d'investissement réalisés par les MRE selon les secteurs et les régions

Les tableaux présentent la ventilation de l'ensemble des projets d'investissement industriels et agricoles réalisés par les MRE au Maroc et qui ont servi de base à l'établissement du choix des régions sur lesquelles a porté l'enquête, compte tenu des critères de sélection précités.

Tableau 21 : Projets industriels

Région / Province	Nb	Région / Province	Nb
Grand Casablanca	32	Méknes Tafilalet	3
Ain Sebaa Hay Mohammadi	3	El Hajeb	1
Ben M'sick Mediouna	1	Khénifra	1
Casablanca	16	Meknès- EL Menzeh	1
Mly Rachid sidi Othmane	3		
Mohammadia	6	Rabat, Salé, Zemmour, Zaer	11
Sidi Bernoussi Zenata	3	Rabat	3
		Salé	1
Abda- Doukkala	2	Skhirat	1
El Jadida	2	Skhirat-Temara	6
Chaouia Ourdigha	13	Souss- Massa -Draa	27
Berrechid	1	Agadir Ida Outanane	18
Khouribga	8	Inezgane Ait Melloul	7
Settat	3	Zagora	2
Had Soualem	1		
		Tadla-Azilal	10
Fès- Boulemane	2	Azilal	1
Boulemane	1	Beni Mellal	9
Fès	1		
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	3	Tanger -Tetouan	45
Kenitra	1	Chefchaouen	1
Sidi Kacem	2	Tanger	44
		Taza- Taounat-Al Hoceima	12
Guelmim Es-Smara	4	Al Hoceima	9
Guelmim	1	Taounat	3
Tan-tan	3	Non Réponses	1
Laayoune Boujdour Sakia El Hamra	1		
Laayoune	1		
l'Oriental	25		
Berkane	1		
Guercif	1		
Jerrada	1		
Nador	9		
Taurirt	13		

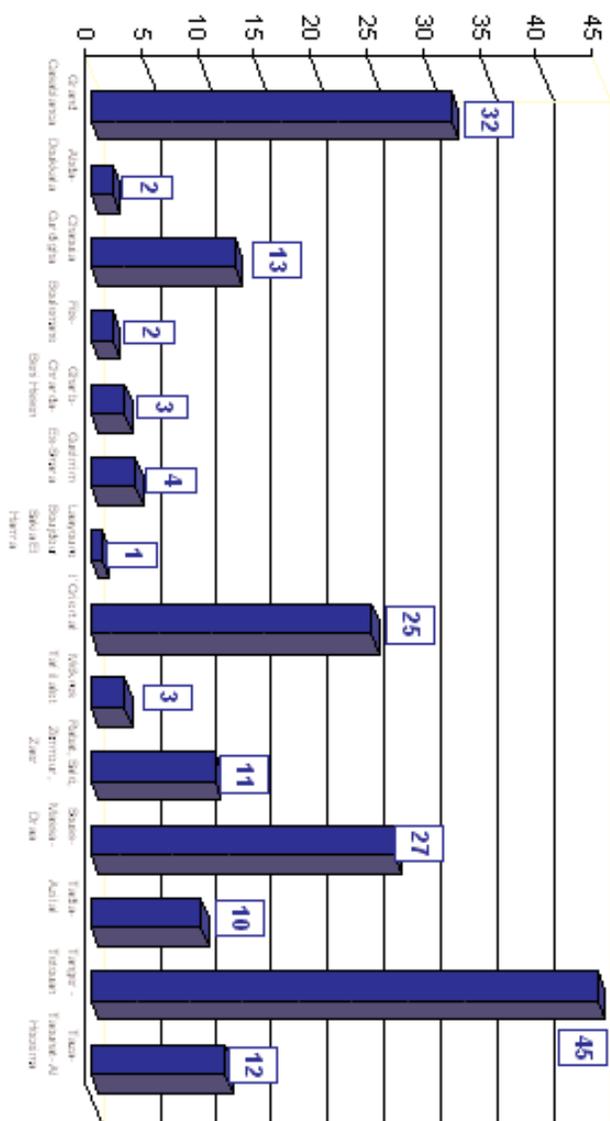
Tableau 22 : Projets agricoles

Région/Province	Nb
Grand Casablanca	4
Casablanca	1
Mly Rachid sidi Othmane	3
Abda- Doukkala	4
El Jadida	4
Fès- Boulemane	2
Boulemane	2
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	1
Sidi Kacem	1
l'Oriental	11
Nador	11
Marrakech- Tensift -Al Haouz	17
Chichaoua	17
Méknès Tafilalet	3
Errachidia	3
Rabat, Salé, Zemmour, Zaer	2
Rabat	1
Skhirat-Temara	1
Tadla-Azilal	41
Beni Mellal	41
Taza- Taounat- Al Hoceima	2
Al Hoceima	2

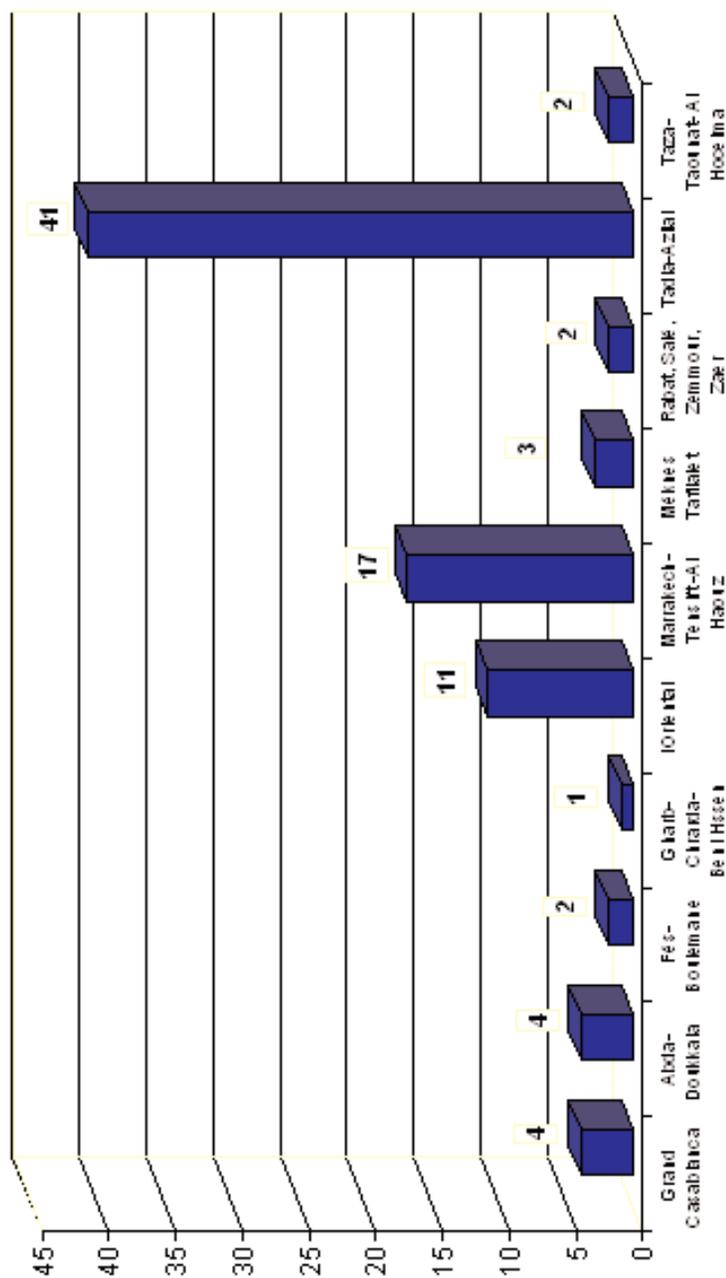
De ces tableaux, découle en définitif le choix des régions sur lesquelles a porté l'enquête. Il s'agit en l'occurrence des régions de :

- Grand- Casablanca
- Chaouia- Ourdigha
- l'Oriental
- Rabat- Salé- Zemmour- Zaer
- Souss- Massa -Draa
- Tadla-Azilal
- Tanger –Tetouan
- Taza- Taounat- Al Hoceima
- Marrakech- Tensift -Al Haouz

Graphe 25: Répartition des investissements industriels selon les régions



Graphe 26: Répartition des investissements agricoles selon les régions



Sept régions ont été sélectionnées au regard de l'importance des projets d'investissements industriels réalisés (supérieurs à dix). Nous leur avons adjoint les régions de Tadla-Azilal et de Marrakech-Tensift-Al Haouz, eu égard à leur importance en matière de projets agricoles. Au total ce sont donc neuf régions qui ont été choisies et qui sont par ailleurs, représentatives en tant que zones d'origine de l'émigration vers l'étranger. A l'intérieur des régions, seules les provinces et préfectures présentant un niveau significatif de projets réalisés, ont été retenues pour les besoins de l'enquête.

Dans ces mêmes régions et provinces, ont également été choisis des projets d'investissements relatifs aux secteurs du commerce et des services, sur la base d'échantillons représentant les activités prédominantes dans ces zones (20% pour les commerces et 10% pour les activités de service).

Le tableau suivant retrace la grille définitive relative aux projets d'investissement choisis pour les besoins de l'enquête, en fonction des régions/provinces et des secteurs.

Tableau 23: Répartition de l'échantillon par région/province et par secteur

Région/ Province	Industrie	Agriculture	Commerce	Service	Total
Grand- Casablanca	32	-	8	8	48
Chaouia- Ourdigha	8	-	5	3	16
Khouribga	8	-	5	3	16
L'Oriental	22		4	8	45
Nador	9	11		1	21
Taourirt	13	11	4	7	24
Rabat- Salé- Zemmour- Zaer- Souss- Massa -Draa	11	-	-	4	15
Agadir Inezgane					
Souss- Massa -Draa	25			4	39
Agadir Inezgane Tadla-Azilal	18	-	10	3	31
Béni Mellal	7		10	1	8
Tadla-Azilal	9	41	5	7	62
Béni Mellal	9	41	5	7	62
Tanger Tetouan- Taza Taounat- Al Hoceima	44	-	-	2	46
Taza- Taounat- Al Hoceima	9	-	2	4	15
Marrakech- Tensift -Al Haouz	9	17		2	19
Chichaoua	-	17	-	2	19
Total	160	69	34	42	305

3.1.5 Schéma d'organisation de l'enquête sur le terrain

L'enquête a été directement réalisée auprès des investisseurs MRE identifiés. Après une première sortie de l'ensemble des enquêteurs sur le terrain, au niveau des préfectures de Rabat, Salé et Témara-Skhirat, il a été procédé à la constitution de deux équipes d'enquêteurs qui ont été chargées de mener parallèlement l'enquête sur un ensemble de provinces et préfectures. L'implication de l'ensemble des enquêteurs au niveau des préfectures de Rabat, Salé et Témara-Skhirat a servi de test pour procéder, par la suite, aux réajustements nécessaires et pour assurer un suivi efficace des enquêteurs, lors de leur première sortie sur le terrain.

3.2 Les résultats de l'enquête

Comme cela a été indiqué au niveau des objectifs, trois séries de résultats seront présentées ici :

- les premières ont trait au profil de l'investisseur MRE et à sa trajectoire ;
- les secondes concernent le projet d'investissement proprement dit ;
- les dernières porteront sur les principales difficultés énoncées par les investisseurs.

Dans la mesure où l'extrapolation quantitative ne serait pas sur le plan méthodologique rigoureuse, les résultats présentés se rapporteront donc au groupe des investisseurs MRE enquêtés.

Il y'a lieu de mentionner que si l'information recueillie auprès des investisseurs MRE dans la plupart des provinces était précise, dans d'autres cas, par contre, elle était particulièrement limitée, voire erronée, notamment en ce qui concerne le listing des MRE (Tanger).

Chapitre IV

Profils et trajectoires des MRE investisseurs

4.1 Les caractéristiques générales

4.1.1 La structure par âge

Du point de vue des caractéristiques générales de cette population, le profil type de l'investisseur renvoie à une catégorie sociale où prédomine le genre masculin; la composante féminine y étant particulièrement limitée et ne dépasse pas les 2,5 % du total (voir tableau 25). Il s'agit également d'une population située dans sa grande majorité dans les tranches d'âge de 35-49 ans (voir graphe 27), l'âge moyen étant de 48 ans. Si l'on considère l'indicateur de position centrale concernant l'âge de la population, celui-ci se situe à 47 ans, autrement dit, 50% de la population concernée a moins de 47 ans et l'autre moitié, un âge supérieur. Le tableau suivant apporte un éclairage sur les principaux indicateurs de centralité et de dispersion de cette population.

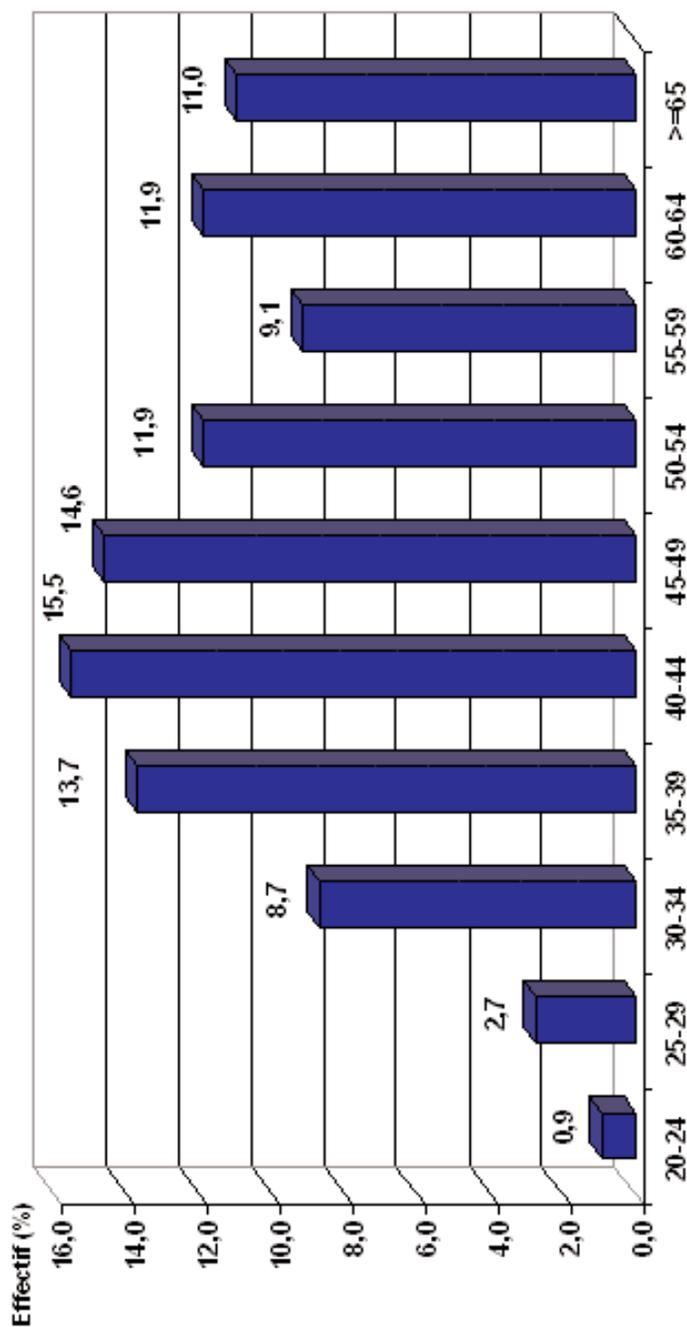
Tableau 24: Indicateurs de distribution de l'âge des investisseurs

Indicateurs	Valeur (ans)
<i>Effectif de réponses</i>	219
• Moyenne	48,3
• Médiane	47
• Minimum	21
• Maximum	89
• Mode	60
• Quartile 1 (25%)	39
• Quartile 3 (75%)	58
• Ecart interquartile	19
• Ecart-type	12,2

Source : Enquête MRE investisseurs- Mai 2004

26 Dans la suite du rapport, nous utiliserons la notion d'investisseurs pour désigner cette catégorie de la population marocaine et celle de MRE investisseurs, lorsqu'il s'agira de la distinguer d'autres catégories.

Graph 27: Structure d'âge des investisseurs MRE



Les caractéristiques générales de distribution se retrouvent au niveau de la partition spatiale, comme cela ressort du tableau suivant.

Tableau 25: Distribution provinciale des investisseurs

Province d'enquête	Effectif F	Effectif M	Total	Age moyen
Agadir Idaoutanane	1	26	27	54
Agadir Inezgane		9	9	62
Casablanca	2	30	32	49
Mohammadia		6	6	54
Beni Mellal	1	54	55	44
Khouribga		15	15	43
Marrackech		1	1	60
Chichaoua		16	16	50
Nador		18	18	51
Taurirt		23	23	45
Rabat		2	2	46
Salé	2	6	8	52
Skhirat Temara		5	5	34
Tanger		23	23	46
Total	6	234	240	48

M : Masculin, F : Féminin; Source : Ibid

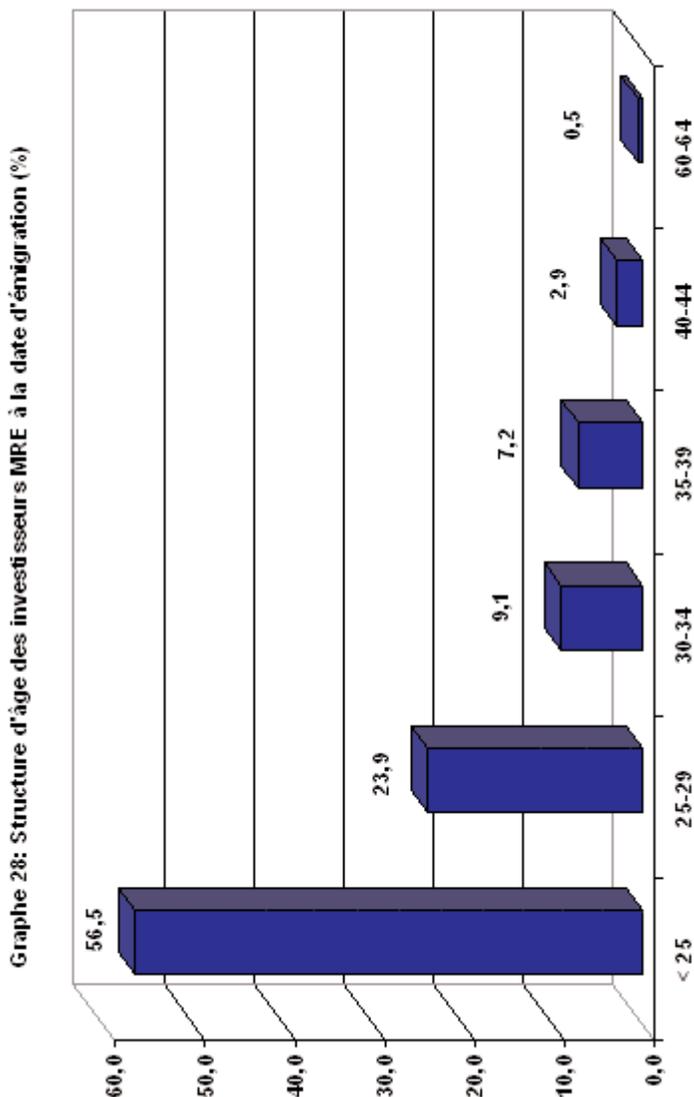
Enfin, la structure d'âge est fortement corrélée à la période d'émigration à l'étranger, les investisseurs les plus jeunes étant ceux ayant émigré au cours des dernières périodes.

Tableau 26: Age moyen des investisseurs selon la date d'émigration

Période émigration	Nombre	%	Age moyen (date émigration)	Age actuel moyen
< 1960	1	0,5	43	89
1960 à 1969	35	16,0	22	61
1970 à 1979	61	27,9	24	55
1980 à 1989	62	28,3	25	43
1990 à 1999	47	21,5	25	36
>= 2000	3	1,4	34	37
Non Réponses	10	4,6	-	50
Total	219	100,0	24	48

Source : Ibid

Toutefois, si nous considérons la structure d'âge à la date d'émigration vers l'étranger, nous constatons la prédominance des tranches d'âge inférieures à 30 ans, ce qui dénote une certaine jeunesse des investisseurs actuels, au moment de leur départ (voir graphe ci-dessous) et ce, d'autant plus que le principal motif de l'émigration était la recherche de l'emploi: 85%, contre 10% seulement pour les études et 5% pour d'autres considérations.



Quant à la destination des flux d'émigration, elle révèle des tendances identiques à celles observées en général pour l'ensemble du royaume, avec prédominance de certains espaces pour ce qui concerne certaines régions de départ (voir tableau suivant).

Tableau 27: Répartition des investisseurs selon la région de naissance et le pays d'émigration

Région de naissance	ALL	BEL	ESP	FR	HOL	IT	Autres	Total
Chaouia Ouardigha				3		16	1	20
Doukkala Abda	1			2		1		4
Fes Boulmane			1				1	2
Gharb Cherarda Bni Hein	1			1				2
Grand Casablanca	1		1	8	1	6	4	21
Guelmim Smara				4			1	5
Marrakech Tensift Al Haouz	1	1	1	4		2		9
Meknès Tafilalet				1				1
Oriental	6	1	11	6	6		3	33
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer				3		4	1	8
Souss Massa Draa	1	5	1	22			1	31
Tadla Azilal	1		1	2	1	14	2	20
Tanger Tétouan				3	2			5
Taza Al Hoceima Taounate			1		1		1	3
Non Réponses	1	8	9	21	5	22	6	72
Total	13	15	26	80	16	65	21	236

4.1.2 Le niveau d'instruction

Le critère de scolarisation constitue également un élément important dans le processus d'appréciation des projets d'investissement réalisés par les MRE. Il permet par ailleurs, surtout lorsqu'il associé à d'autres critères (par exemple, les stages de formation), d'évaluer les chances de réussite de certains projets.

L'acte d'investissement requiert en effet, surtout lorsqu'il est orienté vers certaines activités, des bases de connaissance, de savoir et de savoir-faire indispensables à la réussite projet. D'un point de vue méthodologique, et avant de procéder à une présentation économique détaillée des projets d'investissement couverts par le champ de l'enquête, il nous a semblé important de donner un aperçu sur les caractéristiques de distribution de la population des investisseurs sur la base de ce critère.

En partant de cette perspective et en nous appuyant sur les résultats du tableau ci-après, il ressort que 55% des investisseurs n'ont reçu aucune instruction scolaire ou n'ont pas dépassé le stade des études primaires et 30% ont suivi des études secondaires. Quant à ceux ayant atteint un niveau universitaire, leur proportion reste limitée et ne dépasse pas les 15%²⁷.

Tableau 28: partition des investisseurs selon le niveau d'instruction et la période d'émigration (%)

Période émigration	Sans	EC	EP	ES	EU	Total
< 1960	0,5					0,5
1960 à 1969	6,3	3,2	3,2	2,3	0,9	15,8
1970 à 1979	7,2	4,1	5,9	8,1	3,2	28,4
1980 à 1989	5,0	1,4	5,9	11,3	5,4	28,8
1990 à 1999	2,7	1,4	5,9	8,1	3,2	21,2
>= 2000			0,5	0,5	0,5	1,4
Total (%)	22,5	9,9	22,5	30,2	14,9	100,0*
Total (Nb)	50	22	50	67	33	240

Sans: Sans études- EC : Etudes coraniques- EP : Etudes primaires-
 ES : Etudes secondaires- EU : Etudes universitaires- SR : Sans réponse
 * : Les résultats ne prennent pas en compte les non réponses.

²⁷ Ce critère sera évalué ultérieurement sur la base des branches d'activité concernées par l'investissement

Pour ce qui est de la catégorie des universitaires, leur plus grande proportion avait émigré au cours de la décennie quatre vingt. Les secondes vagues d'émigration concernent les années 70 et 90, avec des proportions identiques.

Tableau 29: Périodes d'émigration des MRE de niveau universitaire

Période	%
< 1960	
1960 à 1969	5,9
1970 à 1979	20,6
1980 à 1989	38,2
1990 à 1999	20,6
>= 2000	2,9
Non Réponses	11,8
Total	100,0

Près de la moitié de cette dernière catégorie d'investisseurs a pu néanmoins bénéficier d'un stage de formation à l'étranger au cours de son cursus d'études. Il en va autrement des autres catégories, la proportion globale des investisseurs ayant reçu une formation dans le cadre d'un stage, se situant à seulement 18,6%.

Tableau 30: Investisseurs ayant bénéficié d'un stage de formation

Stage\ Instruction	Sans	EC	EP	ES	EU	SR	Total	Total %
Non	46	19	45	50	18	1	179	81,4
Oui	3	3	5	15	15		41	18,6
Total	49	22	50	65	33	1	220	100,0

4.1.3 Répartition territoriale des investisseurs

Eu égard aux critères retenus pour l'établissement de la liste des investisseurs, ceux-ci se répartissent en définitive au niveau régional et provincial, selon les modalités qui ressortent dans le tableau 31.

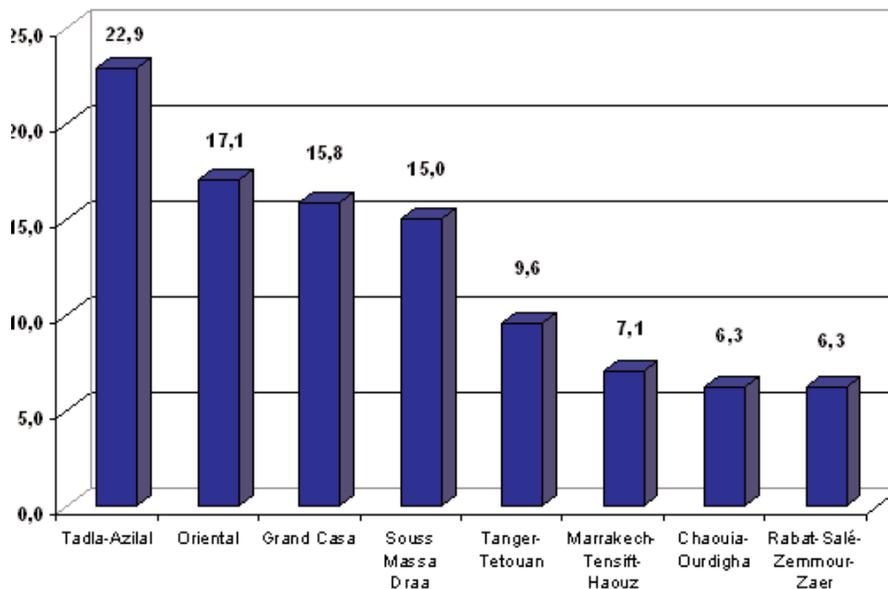
Cette répartition qui correspond aux espaces privilégiés par les MRE pour le déploiement de leur capital d'investissement, ne reflète pas l'image de distribution des investissements en général telle qu'elle existe au niveau de l'ensemble du royaume. Les raisons nous semblent résider dans un ensemble de considérations qui ne peuvent se ramener au simple critère de la rationalité de localisation économique des projets, mais intègrent différentes autres dimensions à caractère social et culturel.

Tableau 31: Répartition des investisseurs selon les régions et provinces

Région	Province	Total
Chaouia-Ourdigha	Khouribga	15
<i>Total Chaouia-Ourdigha</i>		15
Grand Casablanca	Casablanca	32
	Mohammadia	6
<i>Total Grand Casablanca</i>		38
Marrakech-Tensift-Haouz	Chichaoua	16
	Marrackech	1
<i>Total Marrakech-Tensift-Haouz</i>		17
Oriental	Nador	18
	Taourirt	23
<i>Total Oriental</i>		41
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	Rabat	2
	Salé	8
	Skhirat Temara	5
<i>Total Rabat-Salé-Zemmour-Zaer</i>		15
Souss Massa Draa	Agadir Idaoutanane	27
	Agadir Inzegane	9
<i>Total Souss Massa Draa</i>		36
Tadla-Azilal	Beni Mellal	55
<i>Total Tadla-Azilal</i>		55
Tanger-Tetouan	Tanger	23
<i>Total Tanger-Tétouan</i>		23
<i>Total général</i>		240

Source : Ibid

Graphe 29: Répartition des investisseurs MRE selon les régions (%)



C'est ce qui explique qu'une proportion relativement importante des investisseurs aient choisi – sinon la même localité que celle où ils sont nés, du moins la même région. C'est en tout cas, la tendance qui ressort des résultats de l'enquête et qui est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 32: Liens entre lieu de naissance et lieu de déploiement du projet

Région d'enquête	Sans	Sans (%)	Avec	Avec (%)	Total
Chaouia-Ourdigha			15	100,0	15
Grand Casablanca	20	52,6	18	47,4	38
Marrakech-Tensift-Haouz			3	100,0	3
Oriental	3	9,1	30	90,9	33
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	6	40,0	9	60,0	15
Sous Massa Draa	12	33,3	24	66,7	36
Tadla Azilal					
Tadla-Azilal	4	20,0	16	80,0	20
Tanger-Tetouan	3	60,0	2	40,0	5
Total	48	29,1	117	70,9	165

A l'origine, l'écrasante majorité des investisseurs actuels avait émigré à l'étranger sous le motif de la recherche d'un emploi (près de 85%), à l'exception de ceux issus des régions de Tanger-Tétouan et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, où les motifs invoqués (études ou autres considérations) occupent également une place relativement importante, comme cela ressort clairement des données du tableau suivant.

Tableau 33: Répartition régionale des investisseurs selon les motifs d'émigration

Région d'enquête	RE	Etudes	Autres	Total %
Chaouia-Ourdigha	93,3		6,7	100,0
Grand Casablanca	76,3	21,1	2,6	100,0
Marrakech-Tensift-Haouz	88,2	11,8	0,0	100,0
Oriental	90,2	7,3	2,4	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	50,0	28,6	21,4	100,0
Souss Massa Draa	91,7	2,8	5,6	100,0
Tadla-Azilal	90,9	5,5	3,6	100,0
Tanger-Tétouan	40,0	40,0	20,0	100,0
Total en % de la région)	84,6	10,4	5,0	100,0
Total (Nb réponses)	187	23	11	221

RE : Recherche d'un emploi, Source : Ibid

Ceci étant, seule une faible proportion de la population ayant émigré à l'étranger a pu bénéficier d'un stage de formation (18,6%) lors de son séjour à l'étranger, dont plus de la moitié (56%) parmi ceux qui ont émigré pour les besoins de recherche d'un emploi et 32% pour cause d'études.

Quant aux principaux secteurs de déploiement du capital, ils se répartissent comme suit au niveau régional²⁸.

²⁸ Sous réserve des hypothèses adoptées dans le cadre de l'établissement de l'échantillon des investisseurs.

Tableau 34: Répartition régionale des investisseurs selon le secteur d'activité

Région d'enquête	AGR	Commerce	Industrie	Service	TSC
Chaouia-Ourdigha		2	4	9	15
Grand Casablanca		5	6	27	38
Marrakech-Tensift-Haouz	14			3	17
Oriental	8	6	11	16	41
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer		3	3	9	15
Souss Massa Draa		8	4	24	36
Tadla-Azilal	35	2	5	13	55
Tanger-Tétouan			17	4	21
Total	57	26	50	105	238

TSC : Tous secteurs confondus - Source : Ibid

Chapitre V

Evaluation des caractéristiques économiques des investissements

5.1 Profil de l'investisseur et caractéristiques économiques des investissements

Il s'agira ici d'apprécier à travers un ensemble d'indicateurs, certains aspects économiques tels que les revenus liés à l'activité exercée dans le pays d'accueil, les transferts effectués etc. avant de les intégrer aux projets concrets d'investissement réalisés au Maroc.

La *variable des revenus* issus de l'activité exercée dans le pays d'immigration, constitue un des indicateurs significatifs pour les besoins d'approche des capacités potentielles dont disposent les MRE pour le financement de leur projet d'investissement au Maroc. Mais les relations entre les deux composantes ne sont pas linéaires ni de type univoque.

En effet, outre le niveau de revenu, d'autres considérations doivent être prises en compte, tels que le nombre d'années d'exercice, le niveau de dépenses dans le pays d'accueil, mais aussi les dépenses liées à la partie des transferts de revenus destinée à aider les membres de la famille restés dans le pays etc.

Eu égard aux considérations ci-dessus, mais en l'absence de données sur les éléments de dépenses et d'épargne, nous nous contenterons des seuls éléments de revenu et de transfert, pour apporter un éclairage supplémentaire sur les aspects économiques liés au profil de l'investisseur.

Le tableau suivant donne un certains nombre d'indications sur le nombre d'années d'activité ainsi que le revenu mensuel moyen généré par cette dernière au cours de la dernière année avant la réalisation de l'investissement au Maroc.

Tableau 35: indicateurs de revenu et d'emploi des investisseurs selon le pays d'accueil

Pays Emigration	NB réponses	Nb an moy_act	Eff_rev	Rev_moy (Dh)
Allemagne	11	26	4	15.750
Arabie Saoudite	1	13	1	8.000
Autriche	1	9		
Belgique	6	20	3	28.333
Cote d'Ivoire	1	24		
Danemark				
Espagne	24	11	2	15.000
France	70	27	27	17.470
GB	1	20		
Gibraltar				
Hollande	11	15	5	26.200
Italie	53	14	12	16.708
Libye	2	14	1	30.000
Mauritanie	1	18		
Norvège	3	24	1	20.000
Scandinavie	1	2	1	100.000
Suède	1	30	1	35.000
Suisse			1	30.000
USA	1	4		
Non Réponses	1	6	1	10.000
Total	189	20	60	20.236

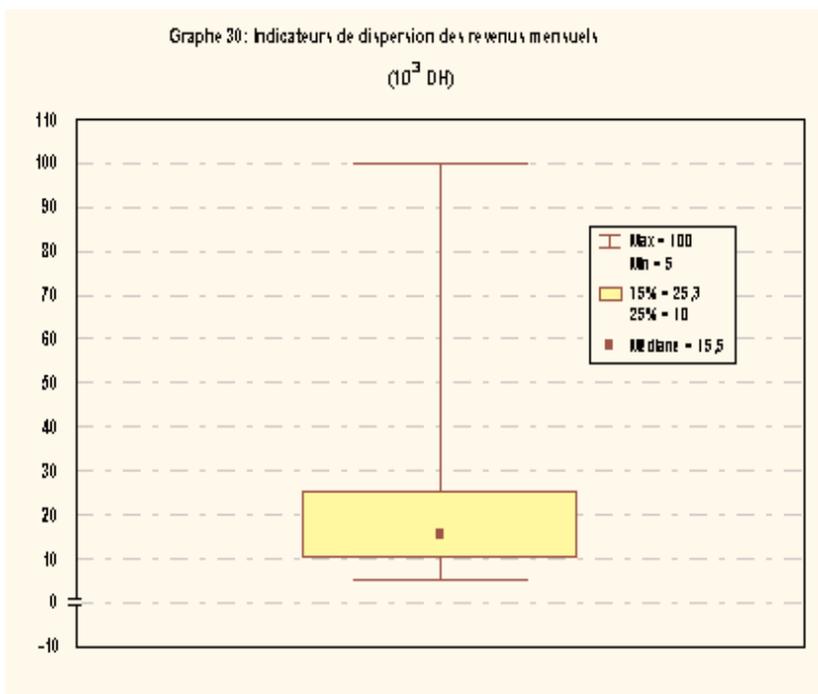
Eff_an_empl : nombre de réponses concernant le nombre d'années d'exercice à l'étranger

Nb_an_moy_act : Nombre moyen d'années d'exercice – Eff_rev : Idem que pour activité

Rev_moy : Revenu mensuel moyen au cours de la dernière année précédant l'investissement

Il ressort du tableau ci-dessus un nombre moyen d'années d'activité par investisseur d'une vingtaine d'années et un revenu mensuel moyen légèrement supérieur à 20.000 dirhams. Toutefois, des différences importantes apparaissent selon le pays d'accueil, mais également en fonction du nombre d'années d'activité exercée à l'étranger.

Compte tenu des écarts importants de revenu²⁹, il nous a semblé utile d'utiliser d'autres indicateurs de centralité et de dispersion, afin d'obtenir des informations complémentaires sur la distribution des revenus. Ainsi, le revenu médian nous indique t-il que 50% des investisseurs disposaient d'un revenu mensuel inférieur à 15.500 dirhams et l'autre moitié, d'un revenu supérieur. Le graphique suivant permet d'illustrer cette distribution sur la base d'un ensemble d'indicateurs significatifs au niveau global.



Nous retrouvons ces mêmes caractéristiques au niveau du tableau 36, page suivante.

²⁹ L'écart type étant de près de 15.030 dirhams.

Tableau 36 : Indicateurs globaux de dispersion des revenus

Indicateur	Valeur (DH)
Nb Observations	60
Moyenne	20.236,3
Ecart type	15.029,1
Mode	10.000,0
Effectif mode	10
Minimum	5.000,0
Maximum	100.000,0
Médiane	15.500,0
Quartile 1 (Q1)	10.000,0
Quartile 3 (Q3)	25.300,0
Ecart Q3-Q1	15.300,0

La même démarche est appliquée aux indicateurs de transfert de revenus vers le Maroc. Ainsi, les transferts annuels moyens opérés par les MRE au cours des cinq dernières années précédant l'investissement, se situent-ils à près de 165.500 dirhams, mais comme dans le cas des revenus, les écarts sont particulièrement importants, ce qui justifie l'utilisation d'autres indicateurs.

Le transfert médian se situe pour sa part à 100.000 dirhams et le troisième quartile à 240.000 dirhams révélant ainsi, qu'une trentaine d'investisseurs (25%) avaient procédé à de très importants transferts, comme l'indiquent le tableau 37.

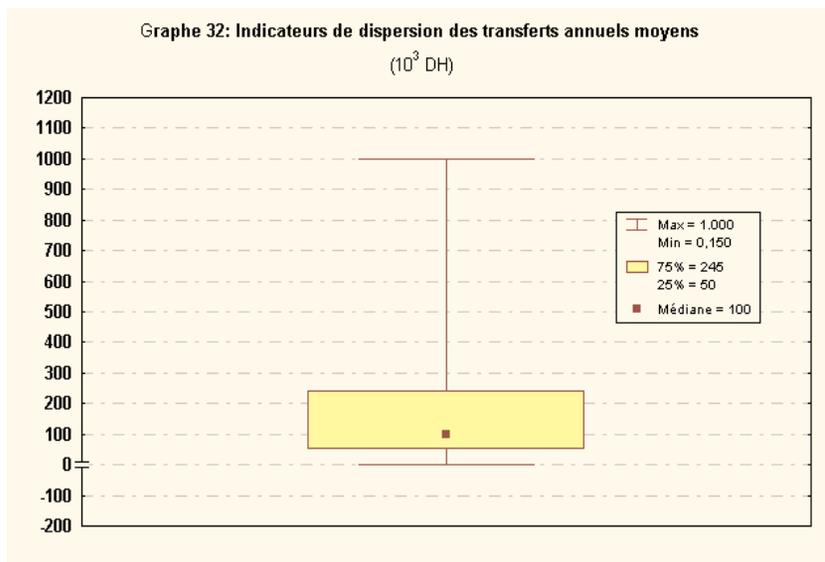
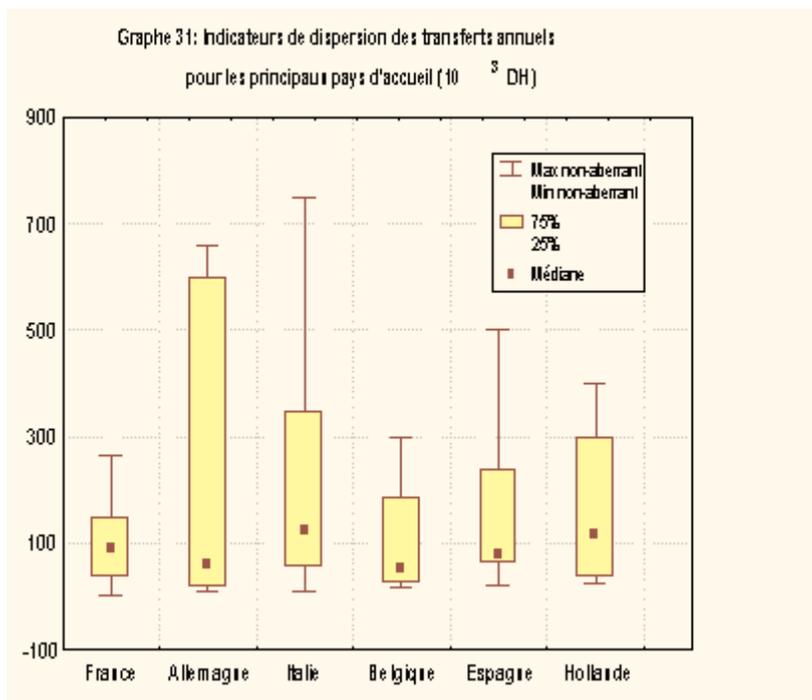
Quant aux tableaux et aux graphes suivants, ils illustrent l'importance des transferts selon les principaux pays d'accueil et au niveau global (tableau 38 et graphes 31 et 32).

Tableau 37: Indicateurs globaux relatifs aux transferts des investisseurs

Indicateur	Valeur
Nb Observations	119
• Moyenne	135.483
• Médiane	100.000
• Mode	60.000
• Minimum	1.500
• Maximum	1.000.000
• Q1 (25%)	50.000
• Q3 (75%)	240.000
• Ecart type	185.184
• (Q3-Q1)	190.000
• Somme	19.692.460

Tableau 38: Distribution des transferts annuels pour les principaux les pays d'accueil

Pays d'émigration	Nb réponses	Transfert annuel moyen
Allemagne	7	218.286
Belgique	4	106.000
Espagne	19	140.526
France	41	111.694
Hollande	7	164.286
Italie	31	220.677
Total global (tous pays)	119	165.483



5.2 Appréciation des modalités de réalisation des projets

5.2.1 Evaluation sectorielle et territoriale des projets d'investissement

Sur la base des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête, la répartition en termes de déploiement sectoriel et régional³⁰ s'établit comme suit :

Tableau 39: Déploiement sectoriel et régional des investisseurs (%)

Région d'enquête	AGR	COM	IND	SER	TSC
Chaouia-Ourdigha		7,7	8,0	8,6	6,3
Grand Casablanca		19,2	12,0	25,7	16,0
Marrakech-Tensift-Haouz	24,6			2,9	7,1
Oriental	14,0	23,1	22,0	15,2	17,2
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer		11,5	6,0	8,6	6,3
Souss Massa Draa		30,8	8,0	22,9	15,1
Tadla-Azilal	61,4	7,7	10,0	12,4	23,1
Tanger-Tetouan			34,0	3,8	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TSC : Tous secteurs confondus

Il s'agira donc pour nous, d'apprécier l'importance des projets d'investissement en termes de financement, mais aussi en fonction des modalités de réalisation, eu égard à un ensemble d'indicateurs pertinents du point de vue de la rationalité économique concernant le montage et la gestion des projets.

30 Cette évaluation porte ici uniquement sur le projet principal. Nous analyserons ultérieurement les cas des projets multiples réalisés par un même promoteur.

Tableau 40: Répartition des investisseurs selon le retour ou non au pays (%)

SA \ retour au Maroc	Non	Oui	Non Réponses	Total
Agriculture	20,6	2,9	0,4	23,9
Commerce	7,1	3,8	0,0	10,9
Industrie	7,1	6,7	7,1	21,0
Service	32,4	11,3	0,4	44,1
Total (%)	67,2	24,8	8,0	100,0
Total (Nb)	160	59	19	238

La première observation qui découle de la lecture de ce tableau est que la réalisation du projet n'est pas obligatoirement liée au retour définitif de l'investisseur dans son pays d'origine. Plus des 2/3 des réponses exprimées montrent en effet, que l'investisseur continue de résider dans le pays d'accueil. Cette disproportion est particulièrement forte dans le cas des secteurs de l'agriculture, du commerce et des services. Dans le cas de l'industrie, le phénomène est beaucoup moins prononcé. Ceci, implique bien entendu, une absence de suivi direct et régulier de la part du principal investisseur concernant la gestion de ses affaires.

Un éclairage complémentaire peut être apporté, dès lors qu'on introduit un autre critère, en l'occurrence, celui d'un éventuel partenariat dans la réalisation du projet.

Il s'avère alors, sur la base des réponses concernant cet aspect, que les deux tiers des investisseurs ont réalisé seuls leurs projets sans la participation d'un autre partenaire. Dans cette catégorie, la proportion de ceux qui ne sont pas retournés au Maroc représente 47,5% contre 23,5% pour les projets réalisés en partenariat avec un autre promoteur. Dans la population de ceux qui sont retournés au Maroc, les proportions respectives sont de 17,2% et 9% (voir tableau 41).

Tableau 41: Mode de réalisation des projets d'investissement

Entrée Maroc \ partenariat	AE	AP	Seul	Ensemble
Non	0,9	23,5	47,5	71,9
Oui	0,5	9,0	17,2	26,7
Non Réponses	0,0	0,0	1,4	1,4
Total (%)	1,4	32,6	66,1	100,0
Total (Nb)	3	72	146	221

AE : Ancien employeur – AP : autre partenaire

Quant à l'exigence de recours à une étude de faisabilité ou à défaut, le recours au conseil d'une banque, pour mieux s'assurer de la viabilité du projet, là encore, les proportions des réponses positives sont limitées : 18,6% dans le premier cas et 10,6% dans le second. Le recours le plus fréquent relativement, est néanmoins observé au niveau du secteur industriel, ce qui se justifie par l'importance des fonds d'investissement nécessaires d'une part et la complexité du montage du projet (exigeant un minimum de savoir-faire), d'autre part. Les deux tableaux suivants apportent un éclairage concernant ce point précis.

Tableau 42: Le recours à une étude de faisabilité pour la réalisation du projet

SA	Non	Non %	Oui	Oui %	Ensemble
Agriculture	48	87,3	7	12,7	55
Commerce	20	80,0	5	20,0	25
Industrie	22	62,9	13	37,1	35
Service	89	84,8	16	15,2	105
Total	179	81,4	41	18,6	220

Tableau 43: Le recours au conseil d'une banque pour la réalisation du projet

SA	Non	non %	Oui	Oui %	Ensemble
Agriculture	50	92,6	4	7,4	54
Commerce	21	84,0	4	16,0	25
Industrie	29	82,9	6	17,1	35
Service	94	91,3	9	8,7	103
Total	194	89,4	23	10,6	217

Nous constatons néanmoins que parmi ceux qui ont eu recours à une étude de faisabilité, 46.4% (19/41: soit la plus forte proportion) ont suivi des études universitaires. Dans l'autre cas de figure, la proportion de ces derniers est la plus faible, soit 7,3% (13/179).

5.2.2 Considérations de coût et de financement

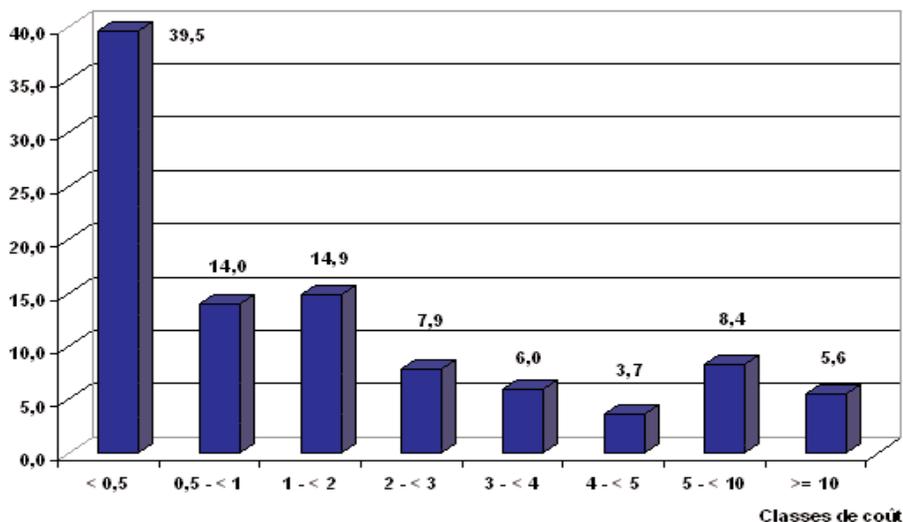
L'objectif ici est l'appréciation des différents projets réalisés par les MRE, au regard de l'effort d'investissement consenti d'une façon générale, mais aussi en prenant en compte les secteurs d'activité et les zones de déploiement. Dans l'ensemble, nous constatons que ce sont les petits projets, dont le montant d'investissement se situe à moins de 500.000 dirhams qui prédominent en nombre, puisqu'ils représentent près de 40% du total. A l'opposé, les grands projets qui dépassent les cinq millions de dirhams, ne représentent que 14%. Dans l'intervalle, nous trouvons toute une gamme de projets dont la part respective décroît avec l'augmentation du niveau d'investissement.

Le tableau et le graphe suivants permettent d'illustrer ce phénomène.

Tableau 44 : Répartition des projets d'investissement selon leur coût

Classes de coût (M DH)	Nombre	%	Coût moyen
< 0,5	85	39,5	211.294,0
0,5 - < 1	30	14,0	688.333,3
1 - < 2	32	14,9	1.271.875,0
2 - < 3	17	7,9	2.186.470,6
3 - < 4	13	6,0	3.235.538,5
4 - < 5	8	3,7	4.000.000,0
5 - < 10	18	8,4	6.708.888,9
>= 10	12	5,6	23.416.666,7
Total	215	100,0	2.754.893,0

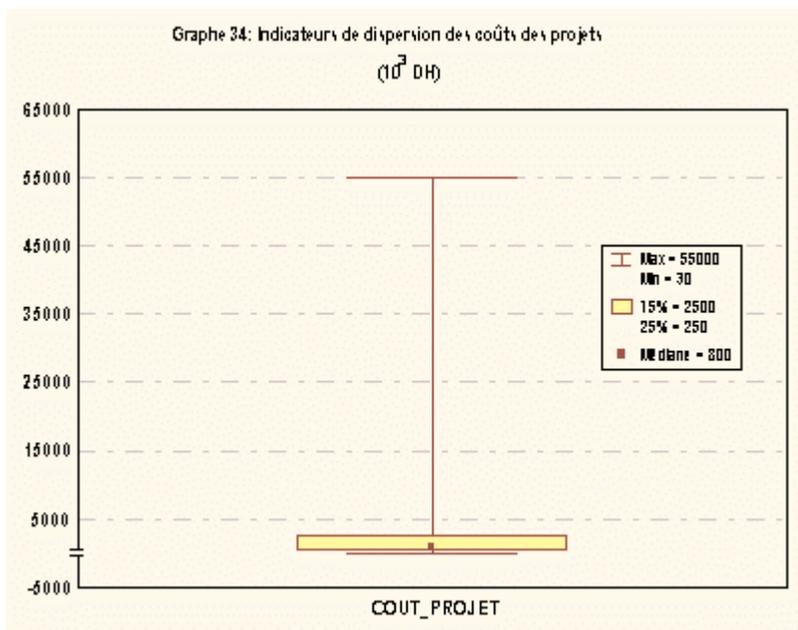
Graphe 33: Répartition des projets selon l'importance du coût d'investissement



Ceci étant, les indicateurs suivants nous permettent de constater que les écarts dans l'investissement sont particulièrement importants par rapport à la moyenne. Ils nous révèlent par ailleurs, que le niveau d'investissement médian se situe à 800.000 dirhams et que 75% des projets ont des montants d'investissement inférieurs à 2,5 millions de dirhams, ce qui est bien plus significatif pour l'appréciation d'ensemble des investissements réalisés.

Tableau 45 : Indicateurs relatifs au coût des projets d'investissement

Indicateur	Valeur (Millier Dh)
• Moyenne	2.754,9
• Médiane	800
• Mode (effectif)	100
• Minimum	30
• Maximum	55.000
• Quartile 1 (25%)	250
• Quartile 3 (75%)	2.500
• Ecart type	6.369,8
• Q3 – Q1	2.250



Certes, les différenciations s'expliquent dans une large mesure par les différences intersectorielles et intra sectorielles en matière d'orientation de l'investissement, comme nous le verrons ultérieurement.

Elles sont néanmoins révélatrices d'une certaine manière, de l'étendue de l'assise financière dont disposent les différentes catégories de MRE, y compris en termes de garanties potentielles pour l'obtention d'un crédit auprès d'un organisme bancaire.

Ainsi, au niveau sectoriel, et comme cela ressort clairement des tableaux et du graphe suivants, des différences importantes apparaissent entre les deux secteurs productifs, en l'occurrence l'agriculture et l'industrie, pour ce qui est de l'importance respective des montants d'investissement engagés.

L'industrie apparaît dans cette perspective, comme étant plus capitalistique. Pour ce qui est des autres secteurs, ce sont les activités de service qui semblent comporter plus de projets capitalistiques³¹.

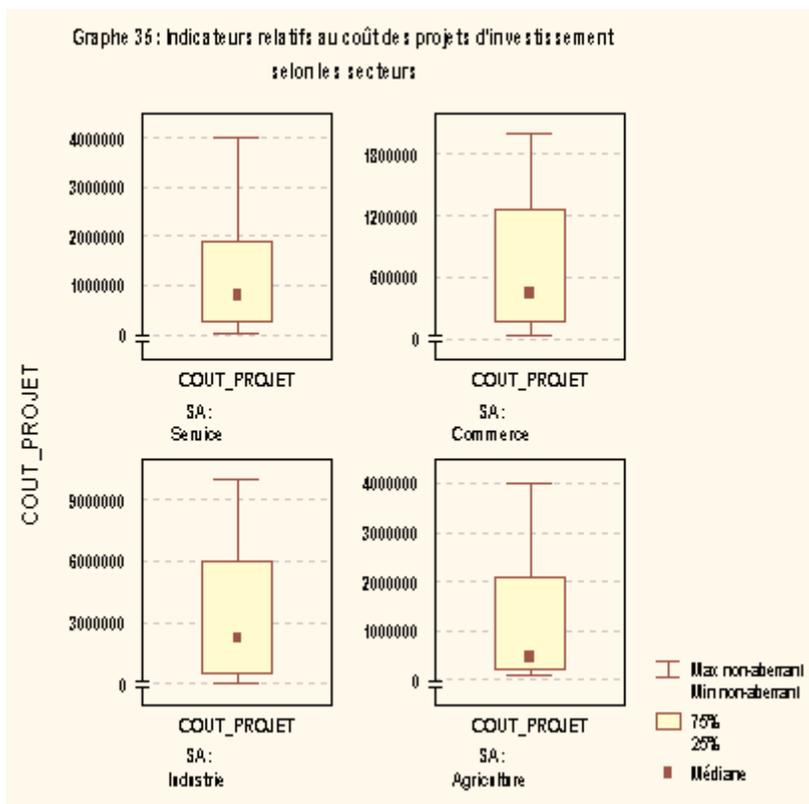
31 Nous verrons ce point plus en détail dans les développements qui vont suivre.

Tableau 46: Répartition des projets d'investissement selon les classes de coût et les secteurs (%)

Classes de coût	Agriculture	Commerce	Industrie	Service	TSC
< 0,5	50,0	52,2	26,5	37,9	39,5
0,5 - < 1	10,4	21,7	6,1	17,9	14,0
1 - < 2	12,5	8,7	8,2	21,1	14,9
2 - < 3	12,5	4,3	10,2	5,3	7,9
3 - < 4	4,2	0,0	16,3	3,2	6,0
4 - < 5	6,3	0,0	2,0	4,2	3,7
5 - < 10	0,0	8,7	20,4	6,3	8,4
≥ 10	4,2	4,3	10,2	4,2	5,6
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total Nb	48	23	49	95	215

Tableau 47 : Répartition du coût moyen des projets selon les secteurs (10³ Dh)

Classes de coût	Agriculture	Commerce	Industrie	Service	TSC
< 0,5	222	166	258	202	211
0,5 - < 1	712	640	600	711	688
1 - < 2	1.217	1.600	1.325	1.245	1.272
2 - < 3	2.245	2.000	2.200	2.140	2.186
3 - < 4	3.125		3.227	3.333	3.236
4 - < 5	4.000		4.000	4.000	4.000
5 - < 10		5.500	6.655	7.202	6.709
≥ 10	26.000	38.000	18.000	25.250	23.417
Total Nb	2.082	2.582	4.241	2.370	2.755



* Indicateurs sans prise en considération des valeurs aberrantes

Tableau 48 : Indicateurs de dispersion du coût du projet selon les secteurs (10³ Dh)

Indicateur	Industrie	Agriculture	Service	Commerce	TSC
NB Observations	46	48	96	24	214
Moyenne	3.909	2.082	2.575	2.516	2.755
Ecart type	5.571	6.132	6.538	7.706	6.370
Médiane	2.250	475	800	450	800
Minimum	80	80	30	30	30
Maximum	27.000	42.000	55.000	38.000	55.000
Quartile 1 (25%)	440	200	250	138	250
Quartile 3 (75%)	6.000	2.060	1.900	1.250	2.500
Q3 – Q1	5.560	1.860	1.650	1.112	2.250

* Indicateurs avec prise en considération des valeurs aberrantes

S'agissant du *secteur industriel*, il est largement dominé par les activités agro-alimentaires qui représentent plus du tiers des projets identifiés. Mais, il s'agit pour l'essentiel de boulangeries, de minoteries et d'unités de traitement des olives (voir tableau ci-dessous).

Tableau 49 : Caractéristiques des unités agro-alimentaires

Branche	Total Nb	Coût moyen (10 ³ Dh)
Boulangerie	5	578
Boulangerie pâtisserie	1	3.000
Conserve des tomates et des olives	1	350
Décorticage des crevettes	1	6.250
Industrie de poulets	1	1.000
Minoterie	4	6.985
Traitement d'olives	4	3.250
Total	17	3.202

Hormis une minoterie localisée à Nador, dont d'investissement est de 27 millions de dirhams et l'unité de décorticage de crevettes de Tanger (6,25 millions de dirhams), les autres projets sont en fait de petite ou moyenne envergure. Il en va de même pour les autres branches d'activité qui prédominent en nombre (notamment les menuiseries). Trois projets seulement affichent un investissement supérieur ou égal à 10 millions de dirhams. Il s'agit en l'occurrence de:

- l'unité de fabrication de profilés en PVC de Rabat (25 MDH)
- l'unité de fabrication de sacs en plastique (18 MDH) et celle de production de fluide industriel (10 MDH), toutes deux localisées à Casablanca.

En matière de financement des projets, il ressort des réponses (166) que le taux de *recours au crédit bancaire* est particulièrement faible et ne dépasse guère les 31%. Plus des 2/3 des projets sont donc financés sur la seule base des apports personnels. Ces proportions sont toutefois différenciées selon les secteurs d'activité concernés, comme cela ressort clairement des tableaux 28 et 29. Ainsi, hors agriculture³²,

32 Ce dernier fera l'objet d'un développement à part.

le *commerce* enregistre un niveau record avec un taux de non recours de 92%. Les *services* se situent en seconde position avec plus de 2/3 des projets autofinancés. Seul le *secteur industriel* connaît un relatif équilibre entre les deux composantes du financement (interne et externe), sans pour autant atteindre un niveau élevé, eu égard aux règles qui régissent le fonctionnement d'une économie capitaliste moderne.

Tableau 50 : Répartition des projets selon les secteurs et le recours à la banque

SA	Non	(% ligne)	Oui	(% ligne)	Total Nb
Commerce	23	92,0	2	8,0	25
Industrie	17	48,6	18	51,4	35
Service	74	70,5	31	29,5	105
Non Réponses	1	100,0			1
TSC	115	69,3	51	30,7	166

Tableau 51 : Répartition des projets selon les secteurs et le recours à la banque

SA	Non	Non (%)	Oui	Oui (%)	Total
Commerce	23	20,0	2	3,9	25
Industrie	17	14,8	18	35,3	35
Service	74	64,3	31	60,8	105
Non Réponses	1	0,9			1
TSC	115	100,0	51	100,0	166

Ceci étant, il y'a lieu de constater que dans la catégorie des promoteurs qui ont eu recours au crédit bancaire (hors Bank Al Amal), la proportion augmente avec l'importance du coût du projet. Dans l'autre catégorie par contre, la proportion reste élevée pour les tranches inférieures à 5 millions de dirhams de coût et chute pour les tranches supérieures (voir tableau 30 et graphe suivant).

Tableau 52: Répartition des projets selon le coût et le recours à la banque*

Classes de coût (MDH)	Non	Non (%)	Oui	Oui (%)	Total Nb
< 0,5	50	79,4	13	20,6	63
0,5 - < 1	20	80,0	5	20,0	25
1 - < 2	17	68,0	8	32,0	25
2 - < 3	5	62,5	3	37,5	8
3 - < 4	3	60,0	2	40,0	5
4 - < 5	3	60,0	2	40,0	5
5 - < 10	3	25,0	9	75,0	12
≥ 10	2	22,2	7	77,8	9
Non Réponses	12	85,7	2	14,3	14
Total	115	69,3	51	30,7	166

* Tous secteurs hors agriculture et hors financement Bank Al Amal

Graphe 36: répartition des projets selon leur coût d'investissement et le recours au crédit bancaire

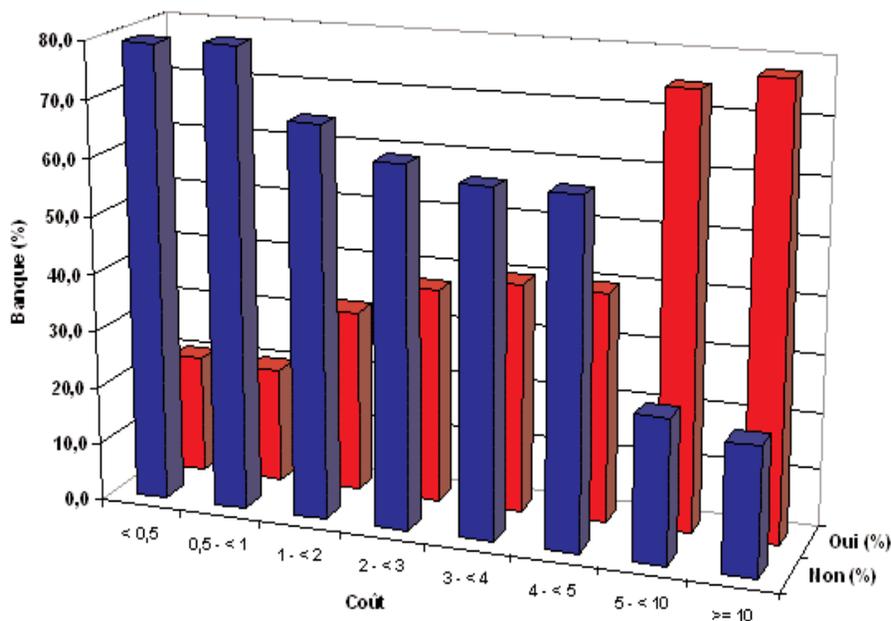


Tableau 53 : Importance des apports personnels selon les classes de coûts et le recours à la banque

Classes de coût	Non	Non (%)	Apport moyen	Oui	Oui (%)	Apport moyen	Total	Apport moyen
< 0,5	46	48,9	182.739	13	33,3	233.077	59	193.831
0,5 - < 1	20	21,3	593.250	2	5,1	725.000	22	605.227
1 - < 2	16	17,0	1.159.375	6	15,4	775.000	22	1.054.545
2 - < 3	4	4,3	2.125.000	2	5,1	1.850.000	6	2.033.333
3 - < 4	3	3,2	3.333.333	1	2,6	1.600.000	4	2.900.000
4 - < 5	2	2,1	3.000.000	2	5,1	1.750.000	4	2.375.000
5 - < 10	2	2,1	6.250.000	6	15,4	2.966.667	8	3.787.500
>= 10	1	1,1	5.500.000	6	15,4	5.250.000	7	5.285.714
Non Réponses				1	2,6	450.000	1	450.000
Total	94	100,0	865.117	39	100,0	1.735.385	133	1.120.308

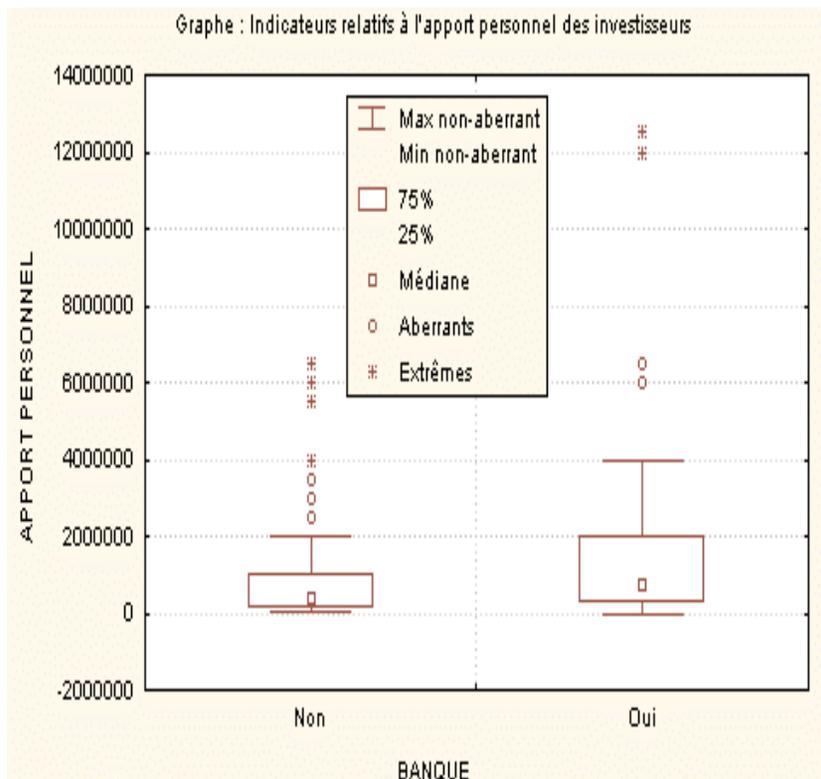


Tableau 54 : Indicateurs de dispersion relatifs aux apports personnels

Indicateur	Valeur (Millier DH)
• Moyenne	1.120
• Médiane	450
• Minimum	10
• Maximum	12.500
• Ecart type	170
• Quartile 1 (25%)	1.100
• Quartile 3 (75%)	1.905
• Q3 – Q1	930

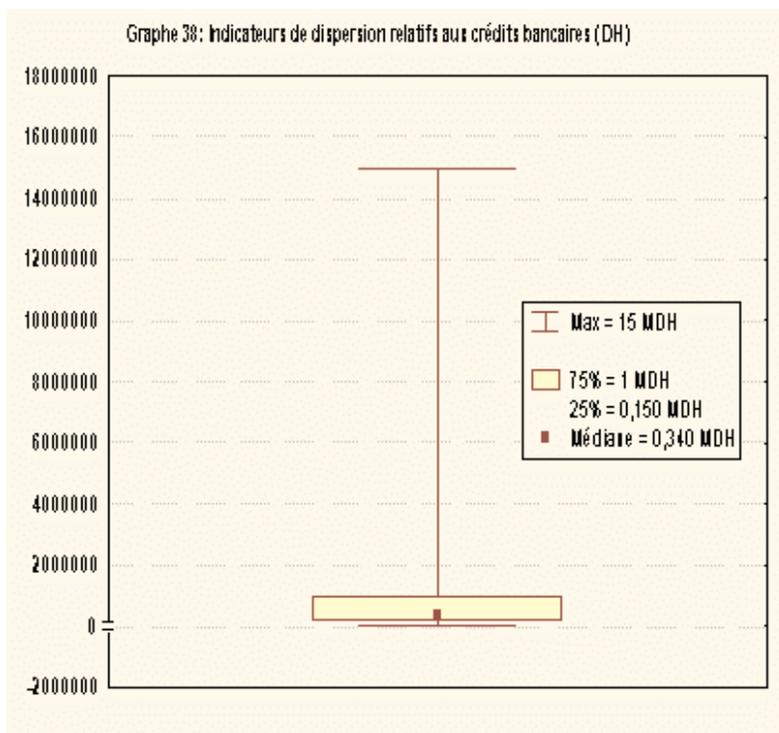


Tableau 55: Indicateurs de dispersion relatifs aux crédits bancaires (MDH)

Indicateur	Valeur
Moyenne	1,427
Ecart type	2,838
Médiane	0,340
Quartile 1 Q1	0,150
Quartile 3 Q3	1,000
Q3 – Q1	0,850

Tableau 56 : Répartition des crédits bancaires (accordés) selon les classes de coût et les secteurs (Moyenne)

Classes de coût	Commerce		Industrie		Service		TSC	
	NB	Valeur	NB	Valeur	NB	Valeur	NB	Valeur
< 0,5	1	*	4	200.000	6	81.667	11	*
0,5 - < 1			1	200.000	3	416.667	4	362.500,0
1 - < 2			1	250.000	7	342.857	8	331.250,0
2 - < 3					3	1.266.667	3	1.266.666,7
3 - < 4			2	1.200.000			2	1.200.000,0
4 - < 5			1	800.000	1	2.500.000	2	1.650.000,0
5 - < 10	1	3.700.000	4	1.300.000	4	1.037.500	9	1.450.000,0
>= 10			3	8.666.667	3	5.366.667	6	7.016.666,7
Non Réponses			1		1	250.000	2	125.000,0
Total	2	2.250.000	17	2.097.059	28	1.105.000	47	1.512.553,2

Valeur non significative – Crédits hors Bank Al Amal

Quinze projets ont bénéficié d'un apport complémentaire de crédit de la part de Bank Al Amal, dont l'essentiel revient au secteur industriel (9). Les services se situent en seconde position avec quatre projets financés. Les deux autres crédits de financement sont respectivement allés au commerce et à l'agriculture. Les tableaux suivants retracent les éléments d'information relatifs à ces projets.

Tableau 57 : projets ayant bénéficié d'un financement de la part de Bank Al Amal

localisation	Branche	Diplôme du promoteur	Crédit
Rabat	Menuiserie PVC	Ingénieur EMI	9.000.000
Marrackech	Hôtellerie		8.000.000
Nador	Moulin de blé		6.000.000
Salé	Fabrication de sacs en plastique	Diplôme universitaire en France	5.000.000
Nador	Agriculture	Master en finance	4.200.000
Casablanca	Fluide Industriel	Ingénieur ENSIA	4.000.000
Casablanca	Restauration	Management International en hôtellerie et restauration	3.500.000
Casablanca	Glacier/Pâtisserie	Management /ressources humaines	2.500.000
Casablanca	Emballage	DESS	1.400.000
Skhirat Temara	Export des fruits et légumes		1.200.000
Skhirat Temara	Conserve des tomates et des olives	Commerce international en France	1.200.000
Casablanca	Fabrication Emballage en Plastique	Certificat d'études Primaires	1.200.000
Casablanca	Construction Métallurgique		700.000
Rabat	Visite technique	Maîtrise de Marketing	500.000
Casablanca	Electronique	Technicien supérieur	500.000

Tableau 58: Ventilation des crédits moyens accordés par Bank Al Amal

Coût Projet	Commerce		Industrie		Service		TSC	
	NB	Valeur	NB	Valeur	NB	Valeur	NB	Valeur
< 0,5			1	*				
0,5 - < 1			1	500.000				
1 - < 2							1	500.000
3 - < 4			1	700.000				
5 - < 10			2	1.300.000	1	1.200.000		
>= 10	1	4.200.000	4	6.000.000			3	4.666.667
Total	1	4.200.000	9	3.222.222	1	1.200.000	4	3.625.000

* Valeur non significative

Le *secteur agricole* pour sa part, ne compte que très peu de projets ayant eu recours au crédit bancaire pour les besoins de financement de ses investissements (14%) ; les apports personnels ont constitué de ce fait la seule source de capital pour la réalisation des projets³³. Mais, ils ne représentent qu'à peine 8% des investissements dans le cas des projets ayant bénéficié d'un concours financier de la part d'une banque³⁴.

En fait, comme nous avons pu le constater auparavant, un seul projet agricole (localisé à Nador) a pu bénéficier d'un apport extérieur supplémentaire, en l'occurrence, celui de Bank Al Al Amal, d'un montant de 4,2 millions de dirhams. Le tableau suivant donne un aperçu des apports personnels moyens concernant ce secteur d'activité.

33 Soit un montant total de 34,2 millions de dirhams d'investissements.

34 Soit un montant de 5,15 millions de dirhams pour un investissement de l'ordre de 65 millions.

Tableau 59: Importance des apports personnels dans le secteur agricole

Classes de coût	Sans recours banque		Avec recours banque		Total	
	Nombre	Apport moyen	Nombre	Apport moyen	Total	Apport moyen
< 0,5	21	277.810	2	75.000	23	260.174
0,5 - < 1	4	765.000			4	765.000
1 - < 2	5	1.160.000			5	1.160.000*
2 - < 3	4	2.317.500	2	1.600.000	6	2.078.333
3 - < 4	2	3.125.000			2	3.125.000
4 - < 5	1	4.000.000			1	4.000.000
>= 10			2	900.000	2	900.000
Total	37	924.703	6	858.333	43	915.442

* NC un élément de non réponse

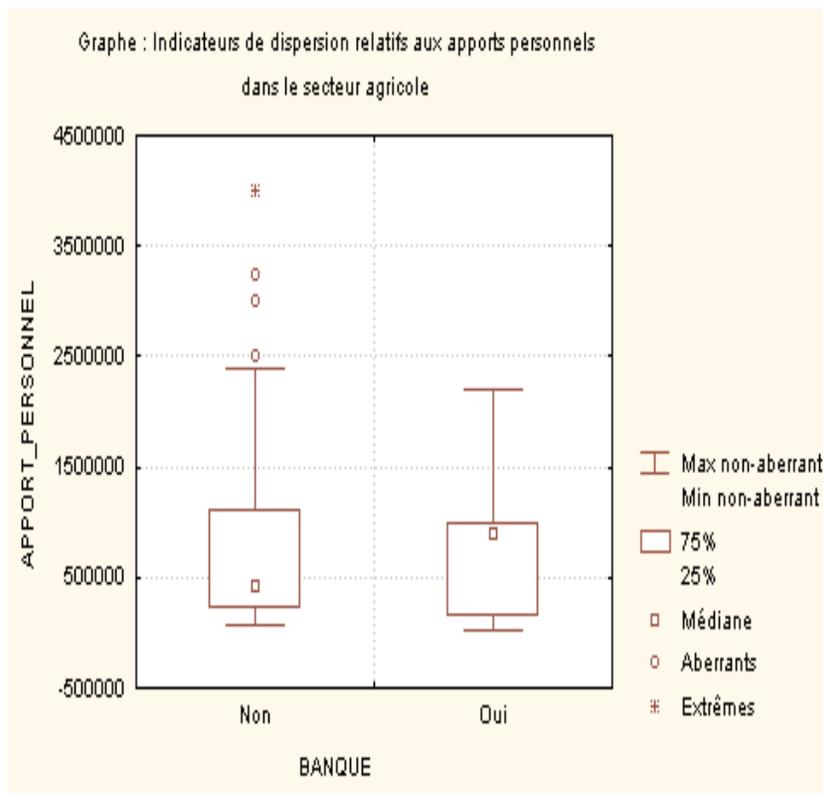


Tableau 60: Ventilation des apports personnels moyens selon le coût d'investissement du projet et les secteurs

Coût	AGRICULTURE			INDUSTRIE			
	INV	NB	%	Apport	NB	%	Apport
< 0,5		23	52,3	260.174	13	48,1	320.769
0,5 - < 1		4	9,1	765.000	2	7,4	500.000
1 - < 2		6	13,6	1.216.667	3	11,1	800.000
2 - < 3		6	13,6	2.078.333	1	3,7	2.000.000
3 - < 4		2	4,5	3.125.000	1	3,7	1.600.000
4 - < 5		1	2,3	4.000.000	1	3,7	2.000.000
5 - < 10			0,0		2	7,4	650.000
>= 10		2	4,5	900.000	3	11,1	6.200.000
N.R					1	3,7	450.000
Total		44	100,0	928.727	27	100,0	1.241.481

Tableau 60: (suite)

Coût	COMMERCE			SERVICE			TSC			
	INV	NB	%	Apport	NB	%	Apport	NB	%	Apport
< 0,5		12	54,5	144.667	34	40,5	162.647	82	46,3	212.439
0,5 - < 1		5	22,7	610.000	16	19,0	579.063	27	15,3	606.481
1 - < 2		2	9,1	1.175.000	17	20,2	1.085.294	28	15,8	1.089.286
2 - < 3		1	4,5	2.000.000	4	4,8	2.050.000	12	6,8	2.055.833
3 - < 4			0,0		3	3,6	3.333.333	6	3,4	2.975.000
4 - < 5			0,0		3	3,6	2.500.000	5	2,8	2.700.000
5 - < 10		2	9,1	4.000.000	4	4,8	5.250.000	8	4,5	3.787.500
>= 10					3	3,6	6.133.333	8	4,5	4.850.000
N.R								1	0,6	450.000
Total		22	100	778.909	84	100	1.170.774	177	1000	1.072.684

N.R: Non Réponses.

5.3 Appréciation économique des projets d'investissement

5.3.1 Secteurs d'activité hors agriculture

Cette appréciation sera élaborée sur la base de l'examen de certaines variables économiques telles que l'emploi et le chiffre d'affaires. Concernant la première variable, il ressort des données de l'enquête une prédominance manifeste des microprojets (52,2%) et des très petits projets (20,8%), par rapport aux autres catégories de tailles de projets. Des distinctions s'imposent néanmoins entre secteurs d'activité (et même à l'intérieur de ces derniers, au niveau des branches), compte tenu de leurs capacités spécifiques respectives en matière de création d'emplois.

Graphe 40: Ventilation des projets selon les tranches d'emploi permanent

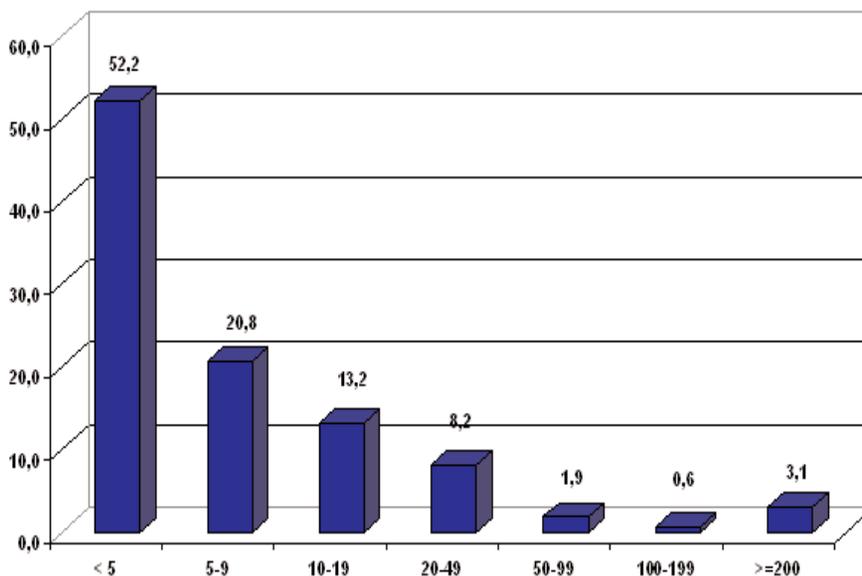


Tableau 61 : Ventilation des projets selon les tranches d'effectifs et les secteurs

Classe effectif	Commerce	Industrie	Service	Total Nb	Total Nb %	Emploi total	Emploi total %
< 5	16	15	52	83	52,2	209	6,7
5-9	2	6	25	33	20,8	203	6,5
10-19		11	10	21	13,2	266	8,5
20-49		9	4	13	8,2	410	13,1
50-99			3	3	1,9	155	4,9
100-199		1		1	0,6	156	5,0
≥200		5		5	3,1	1.735	55,4
Total	18	47	94	159	100,0	3.134	100,0

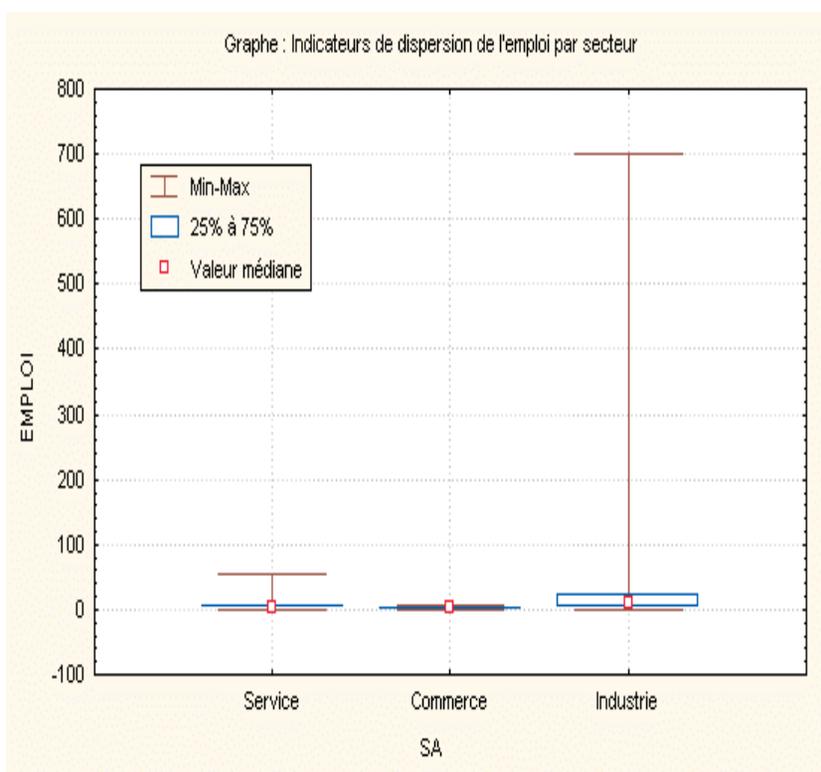
Le système productif industriel apparaît alors comme étant le principal pourvoyeur de postes permanents de travail, puisque avec moins de 30% du nombre de projets, sa contribution à l'emploi total dépasse les 75%. Ceci étant, l'industrie n'échappe pas elle-même au phénomène général de concentration qui caractérise le développement des économies capitalistes modernes et de fait, avec cinq projets industriels seulement (10,6%), elle participe pour 73,2% à l'emploi industriel total.

Tableau 62: Indicateurs relatifs à l'emploi permanent selon les secteurs

SA	Moyenne	Total emploi
Commerce	2,6	47
Industrie	50,4	2.370
Service	7,6	717
Total	19,7	3.134

Tableau 63: Indicateurs de dispersion de l'emploi permanent

Indicateurs	Valeur
Médiane	4
Minimum	1
Maximum	700
Ecart type	70
Quartile 1 (25%)	2
Quartile 3 (75%)	10
Q3-Q1	8



Quant à l'évaluation des projets sur la base de l'analyse du chiffre d'affaires, elle fait ressortir les mêmes tendances que celles qui sont observées au niveau de l'emploi, avec un phénomène de concentration encore plus accentué que dans le cas précédent (voir tableaux suivants).

Tableau 64 : Ventilation des projets selon les tranches de Chiffres d'Affaires (CA) et les secteurs

TranchesCA (MDH)	Com-merce	Industrie	Service	TSC	Total Nb %	CA total (DH)	CA total %
< 0,1 M	1	6	20	27	28,7	976.000	0,3
0,1 - < 0,5 M	7	5	17	29	30,9	5.744.000	1,7
0,5 - < 1 M	1	6	9	16	17,0	9.960.000	3,0
1M - < 5 M	3	3	3	9	9,6	21.500.000	6,5
5 M - < 10 M		3	2	5	5,3	34.410.282	10,3
>= 10 M	1	4	3	8	8,5	260.000.000	78,2
Total	13	27	54	94	100,0	332.590.282	100,0

Tableau 65: Indicateurs de dispersion du chiffre d'affaires (10³ DH)

Indicateur	Valeur
NB Observations	94
Moyenne	3.538
Mode	30
Ecart type	10.821
Minimum	4
Maximum	75.000
Quartile 1 (25%)	60
Quartile 3 (75%)	800
Q3 – Q1	740
Somme	332.590

Nous avons considéré jusqu'ici les projets au niveau de leurs seules composantes relatives à l'activité principale. Certains promoteurs avaient néanmoins réalisé un ou plusieurs autres projets, soit dans le même secteur soit dans un secteur différent.

Au total, ce sont quelques 38 promoteurs qui ont procédé à des investissements dans un second projet, dont 8 seulement dans la même branche d'activité, 9 dans le même secteur mais dans une activité différente et la majorité dans un tout autre secteur. Le tableau suivant retrace les types de liens entre ces différents projets.

Quelques rares investisseurs ont procédé à la réalisation de plusieurs projets, mais dans l'ensemble, hormis quelques exceptions, ces derniers restent de petite envergure (hammam, four, café, téléboutique etc.).

Tableau 66 : Liens entre l'activité principale et autres projets

SA \ liens	0	1	2	Total
Commerce	5	1		6
Industrie	6	1	1	8
Service	10	7	7	24
Total	21	9	8	38

Note : 0 = sans lien aucun – 1= Même secteur mais activité différente
2 = même secteur et même activité

5.3.2 Les projets d'investissement agricoles

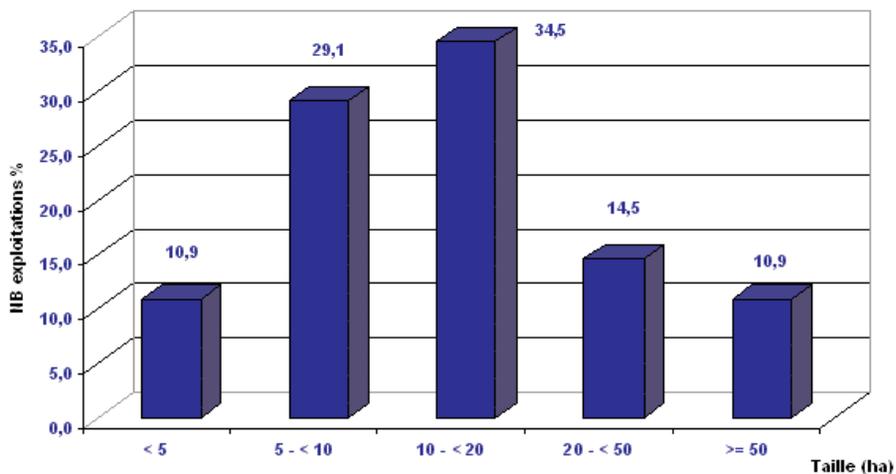
Trois provinces constituent le principal lieu de déploiement des investissements agricoles. Il s'agit en l'occurrence, de Béni Mellal, Chichaoua et Nador³⁵. Toutefois, le premier territoire concentre à lui seul l'essentiel du nombre des exploitations recensées (60%) et de la superficie totale (57,1%), comme cela ressort du tableau suivant.

35 Les taux de réponse respectifs pour ces provinces sont de 83%, 82% et 73%.

Tableau 67 : Répartition des exploitations selon les provinces et classes de superficie totale

Cl. Superficie Tot (ha)	Beni Mellal	Chichaoua	Nador	Nb total	Total Nb %	Sup T %
< 5	3	1	2	6	10,9	2,0
5 - < 10	8	5	3	16	29,1	10,4
10 - < 20	15	1	3	19	34,5	26,6
20 - < 50	3	5		8	14,5	26,2
>= 50	4	2		6	10,9	34,8
NB total	33	14	8	55	100,0	100,0
Total Nb %	60,0	25,5	14,5	100,0		
Superficie moyenne	18,3	27,1	9,1	19,2		
Superficie tot. (ha)	603,0	380,0	72,5	1.055,5		
Superficie tot. (ha) %	57,1	36,0	6,9			

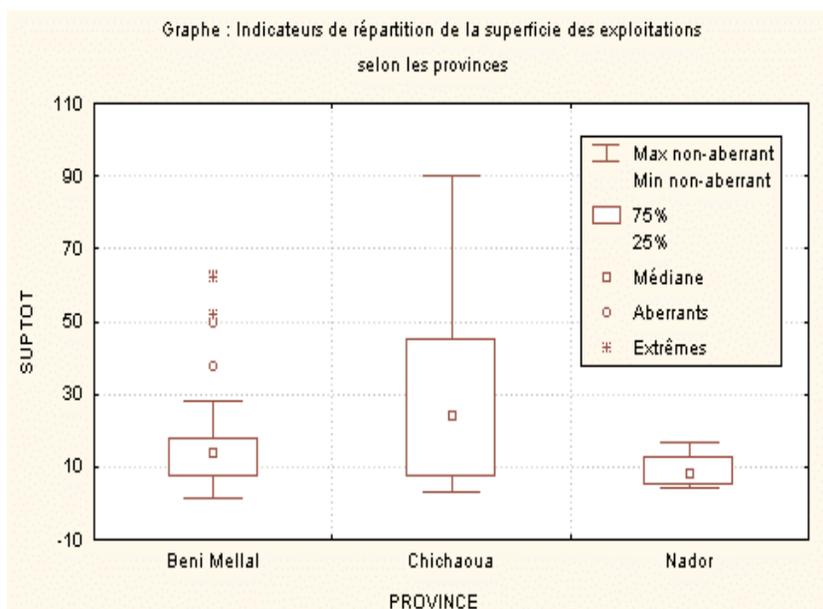
Graphe 42: Répartition des exploitations selon les classes de taille



En termes de classes de superficie, ce sont les exploitations de 5 à 20 hectares qui prédominent en nombre (63,6%), mais elles ne représentent que 36,8% de la superficie totale. A l'inverse, les exploitations de plus grande taille (25,4%), concentrent 61% de la superficie globale. Le tableau suivant résume les caractéristiques générales de centralité et de dispersion concernant la répartition des exploitations agricoles.

Tableau 68 : Indicateurs de dispersion des tailles d'exploitation (ha)

Indicateur	Béni Mellal	Chichaoua	Nador	Total
Moyenne	18,3	27,1	9,1	19,2
Ecart type	16,4	19,1	4,8	18,5
Minimum	1,5	3,0	4,0	1,5
Maximum	63,0	90,0	17,0	90,0
Médiane	14,0	24,0	8,0	14,0
Quartile 1 (25%)	7,0	7,0	4,8	7,0
Quartile 3 (75%)	18,0	45,0	13,0	26,5
Q3 – Q1	11,0	38,0	8,3	19,5
Somme	603,0	380,0	72,5	1.055,5



- Béni Mellal apparaît comme étant le principal lieu de déploiement des investissements des MRE en matière agricole avec 60% du nombre d'exploitations et 57,2% de la superficie totale. Chichaoua se situe en seconde position avec respectivement 25,5% et 36% des variables considérées.

- A l'inverse, Chichaoua présente une superficie moyenne par exploitation bien plus importante que dans les deux autres provinces, résultant d'une distribution où prédominent relativement les classes de taille supérieure. La prise en compte des autres indicateurs (médiane et quartiles) confirme cette observation.

Un second critère mériterait également d'être pris en considération dans l'appréciation de la distribution des exploitations agricoles, à savoir la partition de ces dernières en un certain nombre de parcelles et la distance séparant les parcelles les unes des autres. Concernant le premier volet, son importance est indéniable parce qu'il détermine – toutes choses égales par ailleurs – les seuils de viabilité des unités de production agricoles. Or, à considérer la situation du secteur agricole dans les trois provinces concernées, il ressort clairement que la position de ce dernier se présente de façon bien plus favorable que celle qui prévaut généralement dans l'agriculture aussi bien aux échelles locales que nationale.

Le tableau suivant retrace au niveau de chaque province, l'importance du nombre de parcelles et la superficie moyenne (en hectares) de ces dernières.

Tableau 69 : Répartition des exploitations agricoles selon le nombre de parcelles

Nb parcelles	Beni Mellal		Chichaoua		Nador		Total	
	Nb	Sup.Moy	Nb	Sup.Moy	Nb	Sup.Moy	Nb	Sup.Moy
1	12	13,7	10	16,5	7	9,6	29	13,7
2	6	15,8	1	45,0			7	19,9
3	3	10,7					3	10,7
4	1	62,0	2	70,0			3	67,3
5	2	26,5	1	30,0			3	27,7
7	1	14,0					1	14,0
11	1	50,0					1	50,0
NR	7	19,0			1	5,0	8	17,3
Total	33	18,3	14	27,1	8	9,1	55	19,2

NR : Non Réponses

Ceci étant, les performances « naturelles » des exploitations sont par ailleurs loin d'être identiques, en raison du type de sol et de la nature des équipements et des aménagements dont bénéficient les différentes catégories d'exploitations, du fait principalement de leur localisation. Ainsi, indépendamment de toute considération liée à l'équipement interne et au mode de gestion, une exploitation située dans une zone irriguée présente de plus grands atouts en termes de performances économiques potentielles qu'une autre exploitation de même taille, située dans une zone bour.

Le tableau 70, élaboré dans cette perspective, fait ressortir la répartition des exploitations agricoles dans chacune des trois provinces considérées, sur la base de ces caractéristiques. Ainsi, Béni Mellal présente de bien meilleurs atouts compte tenu de l'existence d'un périmètre aménagé de grande hydraulique. Plus du quart (25,9%) des exploitants agricoles ont en effet déclaré être situés dans une zone irriguée ce qui représente plus de la moitié (53,2%) de la superficie totale des exploitations agricoles de la province.

Tableau 70 : Répartition des exploitations agricoles selon le type de zone, les classes de superficie et les provinces

Classes de taille (ha)	IRRIGUE		BOUR IRRIGUE	
	Béni Mellal		Béni Mellal	
	Nb	Sup Tot	Nb	Sup. Tot
< 5				
5 - < 10	4	28,0		
10 - < 20	6	89,5	1	17,0
20 - < 50	1	26,5	1	38,0
>= 50	3	177,0		
Total	14	321,0	2	55,0
Total %	25,9	30,7	3,7	5,3

Classes de taille (ha)	BOUR					
	Béni Mellal		Nador		Chichaoua	
	Nb	Sup Tot	Nb	Sup Tot	Nb	Sup Tot
< 5	3	9,5	2	8,5	1	3,0
5 - < 10	4	26	3	21,0	5	35,0
10 - < 20	7	103,5	2	43,0	1	18,0
20 - < 50	1	28			5	184,0
>= 50	1	50			2	140,0
Total	16	217,0	8	72,5	14	380,0
Total %	29,6	20,8	14,8	6,9	25,9	36,3

Note : Le reliquat de superficie de 10 Ha à Béni Mellal ne contient pas de spécifications sur le type de zone.

En matière d'équipement agricole, la plupart des exploitations déclarent disposer de puits, de motopompes et des tracteurs nécessaires au travail de la terre. Les trois-quarts des exploitants ont déclaré par ailleurs être propriétaires de leur matériel de traction mécanique et la quasi-totalité des exploitants, pour ce qui est du reste de l'équipement (voir tableau 71).

Tableau 71 : Equipement des exploitations agricoles par province

Province	Nombre Exploitations	Puits	Tracteurs	Moissonneuses	Moto Pompes
Béni Mellal	32	56	29	16	44
Chichaoua	14	26	7		32
Nador	8	7	7		10
Total	54	89	43	16	86

Quant aux types de spéculations pratiquées dans les exploitations agricoles, il ressort des résultats de l'enquête des formes de spécialisation qui sont largement liées à la localisation géographique des exploitations considérées. Si, la céréaliculture en général et la production de légumineuses sont largement pratiquées à Béni Mellal et à Chichaoua, la culture du blé tendre en particulier, de l'orge et de la luzerne échoient quasi exclusivement à Béni Mellal. Il en va de même pour ce qui est de la culture de la betterave à sucre.

Dans le domaine de l'arboriculture, Chichaoua affiche une certaine spécialisation dans la culture de l'olivier (100% des exploitations), contre la moitié des exploitations seulement pour les provinces de Béni Mellal et Nador. Pour ce qui est de la production d'agrumes (oranges), c'est plutôt Nador qui affiche sa prédominance relative avec 50% des exploitations qui s'y adonnent (voir tableau 72).

Tableau 72 : Ventilation des types de production agricole par province

<i>Cultures</i>	Béni Mellal	Chichaoua	Nador
Blé dur	13	9	1
Blé tendre	19	1	1
Orge	5		
Légumineuses	8	6	2
Luzerne	17	1	1
Betterave	10		
Melon	2	9	
Olive	15	14	4
Orange	6		4

Hormis le secteur de l'agriculture, la pratique de l'élevage est également développée dans un ensemble d'exploitations, notamment pour les ovins et les bovins. La province de Béni Mellal se place largement en tête, aussi bien en termes de nombre d'exploitations que de têtes de bétail : près des 4/5èmes pour les bovins et près des 2/3 pour les ovins. Ce sont essentiellement les exploitations de taille moyenne (10-20 ha) qui concentrent la plus grande partie du cheptel dans cette province.

L'élevage bovin est destiné dans la plupart des cas à la production laitière, mais cette dernière est différemment valorisée, puisque l'essentiel du produit est collecté pour les besoins des coopératives dans la province de Béni Mellal, et ce en vue de sa transformation et de sa commercialisation sur le marché régional et national, alors qu'à Chichaoua, c'est l'autoconsommation qui prévaut.

Tableau 73 : Ventilation des types d'élevage par province

<i>Elevage</i>	Béni Mellal	Chichaoua	Nador
-Nb exploitations avec étables	23	13	3
-Nb étables	36	26	3
<i>Nb exploitations avec ovins</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>1</i>
<i>(Nb têtes)</i>	<i>1.104</i>	<i>563</i>	<i>12</i>
<i>Nb exploitations avec caprins</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	
<i>(Nb têtes)</i>	<i>75</i>	<i>32</i>	
<i>Nb exploitations avec bovins</i>	<i>25</i>	<i>12</i>	<i>4</i>
<i>(Nb têtes)</i>	<i>297</i>	<i>59</i>	<i>16</i>
<i>- race locale</i>	<i>5</i>	<i>2</i>	
<i>(Nb têtes)</i>	<i>75</i>	<i>4</i>	
<i>- race croisée</i>	<i>16</i>	<i>8</i>	<i>2</i>
<i>(Nb têtes)</i>	<i>112</i>	<i>39</i>	<i>6</i>
<i>- race pure</i>	<i>10</i>	<i>3</i>	<i>2</i>
<i>(Nb têtes)</i>	<i>82</i>	<i>16</i>	<i>10</i>

5.4 Aspects territoriaux des investissements des MRE

Il ne s'agira pas ici pour nous, de reprendre les éléments concernant cet aspect de la question et qui ont déjà fait l'objet de développements dans les précédentes sections, mais simplement de compléter ce panorama sur les grandes orientations non encore élucidées du déploiement spatial des investissements des MRE, en confrontant les résultats de l'enquête avec les données sur les dépôts, récemment communiquées par Bank Al Maghrib.

Un premier résultat permet de constater que les transferts moyens opérés par les MRE en direction de leur région d'origine se situent souvent à un niveau qui dépasse ceux qui s'orientent vers d'autres régions, ce qui confirme les liens d'attachement de cette communauté avec le territoire dont elle est issue (voir tableau 74). Ceci conforte également l'idée de liens d'attachement avec des membres de la famille qui sont restés sur place dans le pays.

Tableau 74 : Répartition des transferts annuels moyens selon la région de naissance et la région d'investissement (en dirhams)

Rég_Nais\ Rég_inv	CH	CASA	MRK	OR	RAB	SOU	TAD	TOT
CH	352.857	34.500						257.350
DK		54.000				120.000		76.000
FES		50.000						50.000
GHA						660.000		660.000
CASA		221.111				350.000		244.545
GLM		50.000			60.000	270.000		162.500
MRK			335.000			268.000		294.800
OR		18.000		134.417				129.760
RAB					305.000			305.000
SOU		145.000				95.080		102.211
TAD		103.333					250.000	162.000
TAN		24.000			96.000			60.000
TAZ				250.000				250.000
N.R			78.333	185.500			140.588	127.900
Total	352.857	127.978	125.000	148.933	214.200	188.808	152.105	165.366

Source : Enquête sur les investissements MRE

Le second volet intéresse l'importance des dépôts résultant des transferts, quant à leur déploiement territorial et plus particulièrement au niveau de chaque localité. Ce dernier constitue en effet, la base de financement pour les besoins d'investissement aussi bien pour les MRE que pour les autres catégories d'investisseurs. Nous avons élaboré dans cette perspective un tableau faisant ressortir une typologie des localités selon un double critère : celui des dépôts globaux enregistrés par l'ensemble des banques dans la localité concernée et celui du dépôt moyen, eu égard au nombre de comptes qui sont ouverts (voir graphe 44). Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 75. Les localités y sont classées par ordre d'importance décroissante au regard des critères appliqués.

Ainsi, en termes de dépôts globaux, les grandes agglomérations se placent en tête du classement avec une prédominance manifeste pour Casablanca (11,5 milliards de dirhams), suivie de Nador (7,251 milliards), Tanger (3,928 milliards), Oujda (3,824 milliards), Méknes (3,426 milliards), Rabat (3,269 milliards), Fès (3 milliards) et Tétouan (2,263 milliards).

Par contre, au niveau des dépôts moyens enregistrés, ce sont principalement les petits centres (à l'exception de Nador) qui tiennent la tête du classement. La plupart de ces localités sont d'ailleurs localisées dans le nord du Maroc (Nord-Ouest, Oriental, Centre-Nord). Fnidek, arrive en première position avec un dépôt moyen de 147.000 dirhams, devant Béni Ansar (133.000), Selouane (128.000), Tiznit (125.000), Nador (122.000), Inezgane (110.000), Monte Aruit (109.000), Midar (107.000), Driouch (102.000), Aknoul (98.000), Ben Taieb (92.000) et M'Diq (92.000).

L'articulation entre les deux composantes dans le cadre d'un même tableau est riche d'enseignements et permet d'identifier les centres les plus attractifs, en même temps que les localités où les investisseurs potentiels disposent de capacités financières personnelles relativement plus grandes (voir tableau 75).

Graphe 44: Principales localités en termes de dépôts globaux des MRE (% national)

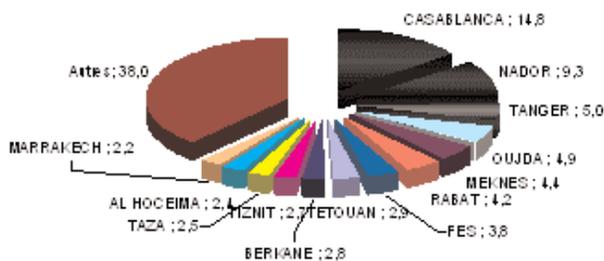


Tableau 75: Typologie des villes selon le montant global des dépôts et le volume moyen par compte en 2003

	Dépôt moyen par compte		
	20.000<50.000	50.000<100.000	>= 100.000
> 10 Md		CASABLANCA	
5 Md < 10 Md			NADOR
1 Md < 2 Md		AL HOCEIMA -TAZA AGADIR KHOURIBGA MARRAKECH	INEZGANE MONTE ARUIT MIDAR
2 Md < 5 Md		RABAT TETOUAN -TANGER FES -BERKANE MEKNES -OUJDA	TIZNIT
500 M < 1 Md	SALE KENITRA	BEN TAIEB FKIH BEN SALAH IMZOUREN GUERCIF BENI MELLAL LARACHE MOHAMMEDIA	DRIOUCH
200 M < 500 M		AHFIR - ASILAH GUELMIM OULAD TEIMA EL JADIDA TAROUDANNT SETTAT SIDI KACEM OUARZAZATE SIDI SLIMANE SAFI - TEAMARA	

Tableau 75: Typologie des villes selon le montant global des dépôts et le volume moyen par compte en 2003 (suite)

	D é p ô t m o y e n p a r c o m p t e		
	20.000<50.000	50.000<100.000	>= 100.000
200 M < 500 M	KHEMISSET	AKNOUL	SELOUANE
	KHENIFRA	ZEGANGANE	BENI ANSAR
	KSAR EL KEBIR	OUED ZEM	
	TAOURIRT	AIT MELLOUL	
	TINEGHIR	TAOUNATE	
100 M < 200 M		SEFROU	
		ZAIO	
		EL KELAA DES SRARHNA	
	SOUK ARBAA EL RHARB	BEN AHMED	
	EL KELAA M'GOUNA	BERRECHID	FNIDEK
		AZROU	
		ERRACHIDIA	
		TIFLET	
		MASSA	
		ESSAOUIRA	
		AIN TAOUJDATE	
		SEBT OULAD NEMMA	
		BEN SLIMANE	
		EL-AIOUN	
	< 100 Millions	MECHRA BEL KSIRI	M'DIQ
BOUZNIKA		AZEMMOUR	
ERFOUD		TAN TAN	
BEN GUERIR		MIDELT	
KASBA TADLA		SIDI YAHIA EL RHARB	
YOUSSOUFIA		CHEFCHAOUEN	
ZAGORA		DCHEIRA	
		OUAZZANE	
		LAAYOUNE	
		SIDI BENNOUR	

M: Million (DH) – Md : Milliard (DH)

Source : Elaboration par l'auteur sur la base des données de BAM – Décembre 2004

Chapitre VI

Ebauche de conclusions sur les investissements des MRE

6.1 Identification et évaluation des difficultés rencontrées

La réalisation d'un projet d'investissement se heurte généralement à des difficultés qui sont de nature diverse, mais qui sont susceptibles d'entraver l'acte d'investissement dès lors qu'elles prennent en intensité ou qu'elles nécessitent des périodes de temps plus importantes pour les lever. La nécessité d'une mobilisation prolongée du promoteur pour résoudre les problèmes ou lever certaines entraves, pendant la période du montage du projet ou une fois ce dernier devenu opérationnel, peut avoir en effet, des implications négatives sur la suite du cycle des affaires. Elle peut également influencer sur les décisions d'autres investisseurs potentiels qui pourraient alors se diriger vers d'autres pays où les difficultés sont moins contraignantes. Dans le cas des investisseurs MRE, la question se pose avec plus d'acuité, compte tenu de leur éloignement géographique de départ, mais également du fait qu'une partie importante d'entre eux, n'assurent pas la gestion directe de leur projet dans le pays.

En nous appuyant sur les résultats de l'enquête relative aux investissements des MRE, nous pouvons faire ressortir l'importance et la nature des difficultés évoquées.

Tableau 76 : Répartition des investisseurs par secteur selon l'existence ou non de difficultés

SA	NON		OUI		Total Nb
	Nb	%	Nb	%	
Agriculture	45	84,9	8	15,1	53
Commerce	19	76,0	6	24,0	25
Industrie	18	51,4	17	48,6	35
Service	79	76,0	25	24,0	104
Total	161	74,2	56	25,8	217

L'observation qui ressort du tableau, concerne la proportion des investisseurs ayant évoqué l'existence de difficultés. Ceux-ci représentent en moyenne le quart de l'effectif des réponses, mais des différenciations apparaissent néanmoins selon les secteurs d'activité. Dans le commerce et les services, la position reflète la situation globale (24% respectivement) alors que dans le secteur de l'industrie, les réponses sont partagées en parts relativement égales. L'agriculture pour sa part, affiche un pourcentage faible, avec 15,1% des investisseurs ayant évoqué l'existence de difficultés.

Si nous considérons l'ensemble des projets hors agriculture, nous relevons de nombreuses difficultés qui ont été signalées parmi les promoteurs ayant obtenu un crédit bancaire et qui portent sur un ensemble de volets. Certains investisseurs se plaignent de l'accueil qui leur est réservé par le personnel chargé de l'étude de leurs dossiers et surtout des délais trop longs qu'exige la procédure d'étude avant l'octroi du crédit. La lourdeur administrative et le nombre de pièces nécessaires à la constitution d'un dossier recevable de demande de crédit, ressortent de façon plus prononcée parmi les griefs énoncés. Mais les problèmes les plus largement évoqués portent sur les garanties exigées et le niveau élevé des taux d'intérêt.

D'autres difficultés sont très largement évoquées par la majorité des investisseurs et concernent les relations avec l'administration, à laquelle il est reproché la lourdeur et la lenteur des procédures, le blocage des dossiers, l'absence de coopération, le clientélisme et la corruption. De façon spécifique, l'administration des impôts est confrontée à de nombreuses critiques, mais ces dernières portent pour l'essentiel sur l'importance et la multitude des pièces à fournir, le coût afférant à ce type d'opération ainsi que la multitude et le niveau élevé des impôts et taxes.

Parmi les autres problèmes auxquels sont confrontés les investisseurs (terrain, main-d'œuvre etc.), celui qui est lié à l'énergie électrique figure en bonne place et se matérialise essentiellement au niveau du coût élevé des branchements et de celui de la consommation proprement dite, mais aussi des difficultés résultant des nombreuses coupures opérées par le gestionnaire du service.

Concernant le secteur agricole proprement dit, nous relevons un ensemble de problèmes dont certains revêtent un caractère général et relèvent du parcours commun à tout investisseur (Banque, administration). Toutefois, l'essentiel des problèmes relatés par les agriculteurs exploitants revêtent un caractère spécifique et sont largement liés à ce secteur spécifique de déploiement de l'investissement. Dans l'ensemble, ces derniers se situent à deux niveaux :

- le premier renvoie au foncier et aux contraintes qui s'y attachent : problème concernant les terres collectives, litige entre voisins sur certaines parcelles, disponibilité et prix élevé du terrain.
- Le second niveau concerne plus particulièrement les questions d'équipement des exploitations en eau et électricité : absence de branchement ou difficulté d'y procéder, coût élevé, nécessité d'avoir recours à des forages privés.

6.2 Evaluation globale des MRE concernant les investissements

Ceci étant, l'évaluation faite par les MRE concernant leur investissement est partagée entre ceux qui le considèrent comme étant une réussite (près de 53% des cas évoqués), et ceux qui sont d'un avis opposé (42,5%) ou ont avis plus mitigé (4,6%). Dans tous les cas de figure, les perspectives d'avenir sont perçues de façon défavorable (20,6%) ou très défavorables (7,5%). Il n'en reste pas moins que certains investisseurs affichent un sentiment plus optimiste en considérant les perspectives d'avenir comme étant bonnes (29,4%), voire même excellentes (5,6%) et dans l'intervalle, un peu plus du tiers des investisseurs le considèrent comme moyennement porteur. Tout ceci dénote de l'importance des efforts à déployer à tous les niveaux, en vue de promouvoir de façon plus conséquente les investissements de cette partie de la communauté marocaine résidant à l'extérieur.

6.3 Relations « Investisseurs- Fondation Hassan II pour les MRE »

Dans le registre des relations avec la Fondation, il y'a lieu de préciser que sur l'ensemble des réponses recueillies (près des 2/3 de

l'échantillon), la majorité des investisseurs ont déclaré avoir connaissance de l'existence de cet organisme (70%), mais dans cet ensemble, seule une minorité (23,6%) a eu recours aux services de la fondation.

Sans avoir à préjuger des raisons de la faiblesse de ce taux, il pourrait être lié au fait que le recours à la Fondation se situerait en dernière instance, comme une ultime tentative de recherche d'une solution dès lors que les problèmes n'ont pas pu être résolus par ailleurs.

Quant à l'évaluation du rôle de la Fondation, il est apprécié différemment aussi bien par ceux qui ont eu recours à ses services que par les autres, comme cela ressort des données du tableau suivant.

Tableau 77 : Evaluation de la Fondation par les MRE

Evaluation	Non recours	Non recours %	Recours	Recours %	Tot	Tot %
Pas Satisfaisant	15	28,8	10	45,5	25	33,78
Moyennement Satisfaisant	21	40,4	5	22,7	26	35,14
Satisfaisant	15	28,8	6	27,3	21	28,38
Très Satisfaisant	1	1,9	1	4,5	2	2,70
Total	52	100	22	100	74	100

Dans tous les cas, ces indicateurs doivent être considérés comme étant révélateurs de l'effort qui reste encore à déployer de la part de la Fondation, en vue d'approcher toujours de plus près, cette partie de la communauté marocaine résidant à l'étranger et qui constitue à n'en pas douter, un des vecteurs de développement de l'économie marocaine et, dans de nombreux cas, un élément de dynamisation de l'économie locale pour de nombreux territoires.

Eu égard aux difficultés rencontrées par les MRE, nombreux sont ceux qui ont formulé des suggestions en vue d'améliorer les perspectives d'investissement dans l'avenir. Il y'a lieu néanmoins de noter au préalable que les problèmes évoqués sont dans la plupart des cas identiques à ceux que rencontrent l'ensemble des investisseurs au cours de leurs parcours et certaines des suggestions formulées s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de l'environnement général des investissements :

- Facilitation des procédures et des démarches administratives;
- Levée des contraintes rencontrées auprès des banques et des services des impôts etc.);
- Encadrement et formation;
- Assistance pour les montages financiers concernant les crédits bancaires;
- Intervention auprès des banques ;
- Création de bureaux d'assistance pour l'étude des projets.

D'autres recommandations par contre revêtent un caractère plus spécifique et concernent tout particulièrement la catégorie des MRE investisseurs :

- Encouragement des MRE à l'investissement;
- Suivi des investissements ;
- Mise en place d'une banque de projets susceptibles d'intéresser les investisseurs ;
- Etablissement d'un contact permanent entre la Fondation et les MRE, à travers des réseaux ou des comités chargés de les aider à résoudre leurs problèmes à l'étranger ;
- Utilisation d'une partie des transferts des MRE pour les besoins de financement de leurs projets.

Il est vrai que sur l'ensemble des suggestions avancées, certaines relèvent de la compétence d'organismes gouvernementaux officiels.

Il n'en reste pas moins que la Fondation pourrait jouer un rôle de catalyseur même dans ces domaines, notamment par le biais de la sensibilisation des instances concernées, mission que la Fondation n'a pas manqué d'assumer au cours des dernières années et qu'elle se doit de renforcer dans l'avenir.

Dans d'autres cas, la Fondation pourrait faire figure d'acteur pro actif et proposer des structures souples et évolutives d'assistance et de conseil en faveur des MRE investisseurs, dont les modalités seraient étudiées en fonction des priorités identifiées.

6.4 Synthèse des journées « Marocains de l'extérieur et développement »

En vue de présenter les résultats du rapport d'enquête sur les investissements des MRE au Maroc et par la même occasion, de procéder à un échange aussi large que possible entre les différents acteurs quant à leur expérience en matière d'intervention en faveur de cette catégorie de la population marocaine à l'économie nationale, la Fondation Hassan II a organisé les 8 et 9 juillet 2004, une manifestation qui a reçu un très large écho au niveau de la presse écrite et des autres médias nationaux.

Les thèmes abordés au cours de ces journées ont couvert les principaux aspects liés à la problématique « MRE et développement » et peuvent être regroupés en six axes majeurs.

- Le premier axe a trait à la question des transferts opérés par les MRE vers le Maroc, à partir des pays d'accueil. Leur importance en termes de volume et leur évolution favorable au cours des dernières années en font en effet une manne financière de premier ordre pour les besoins d'équilibre – comptable - de la balance des paiements et des fondamentaux du pays et un levier théorique essentiel pour les besoins de financement de l'économie.

C'est en tout cas ce qui ressort des indicateurs relatifs au poids des transferts dans le PIB, les dépôts des banques et l'épargne nationale. L'intervention du représentant de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures sur cette question a néanmoins suscité un débat riche en échanges qui a permis de mieux cerner les contours des transferts et de nuancer les conclusions de ceux qui prêchent par excès d'optimisme.

Ces transferts en effet, et de par la configuration actuelle du système économique et financier marocain, participent également au déséquilibre du système bancaire et à la surliquidité qui le caractérise de façon structurelle. Dans une perspective analogue et eu égard à leur non valorisation productive, ils contribuent à camoufler les nombreux et profonds dysfonctionnements du système des échanges extérieurs du pays.

D'autres aspects relatifs aux transferts des MRE ont été abordés dans le cadre des exposés présentés par les représentants des organismes bancaires sur « l'approche du financement des investissements ». Ils portent en l'occurrence sur la question des coûts afférents à l'opération de transfert à partir du pays d'accueil. Dans la mesure où ces coûts grèvent -parfois lourdement – le volume des transferts opérés, des propositions ont été faites pour que ces coûts soient, sinon entièrement supportés par les organismes bancaires bénéficiaires des transferts, du moins considérablement réduits, comme c'est le cas du reste dans d'autres pays en développement.

- Le second axe, a plus particulièrement couvert les aspects fondamentaux liés à la problématique des investissements des MRE au Maroc, aspects jamais abordés jusqu'ici dans la littérature abondante qui a été produite aussi bien au niveau des instances officielles internationales et nationales, qu'à celui des études et recherches à caractère universitaire.

L'exposé relatif à l'enquête sur les investissements des MRE, s'est attaché à faire ressortir sous la forme d'une batterie d'indicateurs significatifs, les caractéristiques les plus saillantes concernant les profils types de ces investisseurs ainsi que leurs trajectoires. D'un autre côté, l'exposé a fait ressortir les ordres de grandeurs relatifs à l'investissement par secteur d'activité, les crédits accordés par les banques, l'importance des apports personnels dans le financement des projets, ainsi que d'autres indicateurs relatifs aux projets proprement dits ; cet ensemble d'indicateurs pouvant servir de base à l'élaboration de tableaux de bord et constituer un outil d'aide à la décision pour les responsables de la Fondation, dans leur stratégie à l'égard des MRE investisseurs.

- Le troisième axe quant à lui s'est attaché à faire un état des lieux concernant les dispositifs administratifs de promotion des investissements des MRE. Toutefois, ce qui est ressorti des différents exposés faits dans ce sens, a révélé l'existence d'un ensemble de mesures et de dispositions générales, applicables de façon indifférenciée à tout investisseur marocain, qu'il soit résident ou non.

L'absence de dispositifs spécifiques pour la catégorie des MRE a fait l'objet d'un large débat, qui en définitive, n'a pu concilier entre les points de vue divergents concernant cette question. Le point de vue développé par les exposants s'est attaché à montrer que toute solution aux contraintes rencontrées par les investisseurs MRE, passait nécessairement par l'amélioration du cadre général régissant la problématique de l'investissement dans son ensemble.

- Le quatrième axe a été focalisé sur les aspects de financement et d'accompagnement des investisseurs MRE, dont les banques sont les principaux acteurs institutionnels. Ces dernières, parmi lesquelles figure Bank Al Amal, un organisme spécialement dédié à l'appui au financement des projets des MRE, ont présenté les actions développées par leurs établissements dans ce sens. Un traitement particulier concernant l'importance des dépôts des MRE et les crédits qui leur sont octroyés ressort néanmoins dans la communication du représentant de la Banque Populaire, permettant ainsi d'apprécier la place et le poids de ces agrégats par rapport à l'ensemble. Le débat pour sa part, a permis de mettre en avant la question fondamentale des contraintes liées à la problématique du financement, contraintes constituant généralement un point important sur lequel achoppe de nombreuses décisions d'investissement.

- Le cinquième axe a relaté les principaux outils qui ont été développés par des services extérieurs relevant des ambassades de certains pays de l'Union Européenne dans la perspective d'établissement ou de renforcement des relations de coopération et de partenariat avec des associations représentant les MRE.

- Le dernier axe, qui a également constitué un moment fort de ces journées, porte sur l'expérience vécue par une nouvelle génération de MRE, présentant un profil dynamique de chercheur, dont une partie s'est investie dans des créneaux à haute valeur ajoutée technologique en créant une entreprise en relation avec le savoir et savoir-faire accumulés dans le cadre de leur expérience de chercheur. Les difficultés majeures rencontrées par ces jeunes promoteurs au cours de leur parcours d'investisseur ont été mises en exergue, difficultés

contrebalancées par l'aboutissement final de leur projet à l'étranger, et pour beaucoup d'entre eux, au Maroc. Ces expériences ne représentent certes que des cas isolés, parmi d'autres, qu'il faudrait se garder de généraliser. Il n'en reste pas moins qu'elles sont révélatrices et à plusieurs égards – comme la plupart des « success stories » - des orientations nouvelles que prennent les flux d'investissement émanant de cette jeune génération de MRE.

En définitive, les exposés et débats de ces deux journées consacrées aux « Marocains de l'extérieur et développement » auront été riches en enseignements. Ils sont également porteurs de messages, que la Fondation Hassan II pour les MRE se doit d'interpréter dans un sens pro actif, en vue de renforcer ses actions d'appui et d'élaborer de nouveaux plans d'action en faveur de cette communauté.

Conclusion Générale

La communauté des MRE a connu une expansion importante depuis une cinquantaine d'années, au point de représenter actuellement quelques 10% de la population légale recensée en septembre 2004. Ces marocains de l'extérieur se sont établis pour l'essentiel dans les pays de l'union européenne et constituent dans de nombreux cas, la principale communauté étrangère résidant dans ces pays.

Si l'émigration était motivée au départ par des considérations d'ordre économique telle, la recherche d'un emploi, elle s'est appuyée en outre par la suite, sur des considérations à caractère social (regroupement familial, intégration de nouvelles générations d'immigrés etc.). Une autre composante de la population marocaine s'est récemment établie à l'extérieur pour des raisons liées aux besoins de formation universitaire, dont une partie s'est installée de façon permanente dans les pays d'accueil.

En dépit de leur éloignement géographique et pour certains, de la distance culturelle qui les sépare de leur pays d'origine, cette communauté a gardé de profonds liens avec les membres de la famille qui sont restés au Maroc. En témoignent, les visites effectuées dans le pays à l'occasion des fêtes religieuses et au moment des vacances, ainsi que l'importance des transferts opérés par cette population. Les effets de ces processus sur l'économie du pays sont incontestablement et largement bénéfiques.

Une partie de la population des MRE a néanmoins franchi le pas du simple appui apporté à la famille et s'est constituée en promoteur de projets, qui même si pour l'essentiel, sont focalisés sur le secteur de l'immobilier, a également investi les branches d'activité productives ainsi que celle du commerce et des services.

Si les projets d'investissement réalisés au Maroc sont principalement de petite envergure, d'autres, moins nombreux, revêtent un caractère plus capitalistique et constituent d'importants vecteurs de développement. Dans la plupart des cas cependant, et en dépit de leur dimension économique au regard des normes nationales, l'impact des projets à l'échelle locale est très important.

Les expériences réussies en matière d'investissement sont nombreuses. Mais, nombreux sont les projets d'investissement qui ont échoué sur des difficultés majeures et de nature diverse (administrative, institutionnelle, économique etc.) qui, pour la plupart, sont inhérentes à l'environnement général des affaires au Maroc. Il n'en reste pas moins que des échecs ou des expériences moins réussies, trouvent leur origine dans des considérations plus personnelles qui sont intrinsèques à l'investisseur lui-même (absence de formation, manque d'études préliminaires à l'acte d'investissement, non recours au conseil de spécialistes, absence de gestion directe du projet par le promoteur ou non suivi régulier du fait de l'éloignement géographique etc.).

Des possibilités importantes et objectives en matière d'investissement existent pourtant au Maroc, et nombreux d'ailleurs sont les MRE qui sont des promoteurs potentiels, porteurs de projets parfois novateurs, mais qui requièrent pour leur réalisation, une amélioration sensible et profonde du cadre général des affaires. Des niches d'investisseurs existent également parmi les MRE non recensés ou non identifiés par les organismes officiels marocains, mais que la Fondation Hassan II pour les MRE essaie d'approcher à travers certains réseaux d'ONG ou d'institutions étrangères dans le cadre de la coopération internationale.

Un premier grand pas a été franchi pour la première fois au Maroc par cette institution, qui a procédé à une identification aussi large que possible des investisseurs ayant réalisé un projet au Maroc et qui a lancé une étude pour mieux connaître le profil et les caractéristiques socio économiques de cette composante de la population des MRE.

Le présent ouvrage en constitue une illustration manifeste, et témoigne de l'avancée objectivement scientifique réalisée dans le domaine de la réflexion sur la question de la migration et des investissements des MRE dans leur pays d'origine. Mais, pour important qu'il soit, ce travail ne constitue qu'une étape préliminaire.

Il se doit d'être poursuivi dans l'avenir pour les besoins d'une meilleure valorisation de ses résultats et ce, dans la perspective que les investissements des MRE puissent constituer un véritable vecteur de dynamisation de l'économie nationale et régionale.

Plusieurs recommandations peuvent être émises quant aux actions à mener dans un proche avenir, en vue de capitaliser les résultats du travail de recherche et de l'enquête que nous avons réalisés pour la Fondation Hassan II pour les MRE.

La première action, qui partirait des résultats observés au niveau des transferts et des dépôts par région et par localité d'une part, des projets d'investissement réalisés par les MRE, d'autre part, viserait à affiner la réflexion au niveau territorial. Cette approche vise in fine, à identifier des projets porteurs de dynamique de développement au niveau local (banque de projets). Ce portefeuille de projets, servirait à alimenter les initiatives émanant d'investisseurs potentiels appartenant à la communauté des marocains résidant à l'étranger.

Parallèlement à cette action dont l'objectif est la valorisation productive des transferts et des dépôts des MRE, une autre action consisterait dans l'identification de projets sociaux de développement, essentiellement dans les régions pauvres, afin de répondre aux souhaits exprimés par certaines associations de MRE qui désirent intervenir de façon proactive dans le processus de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement local durable.

Enfin, et dans le court terme, la Fondation Hassan II pour les MRE, pourrait envisager d'intégrer les programmes de développement régional ou local pour favoriser les synergies et jouer le rôle d'interface entre la région et les MRE. L'action avec des instances telles que la région, les centres d'investissement régionaux, les chambres de commerce et d'industrie, doivent prendre une certaine ampleur, de même que l'association à des programmes menés par des organismes internationaux tel que le programme « Gouvernance Locale et Développement dans le Maghreb » (GOLD).

ANNEXES

Annexe 1

Allocution de Monsieur Omar AZZIMAN

Président-Délégué

**Fondation Hassan II pour les
Marocains résidant à l'étranger**

Séance d'ouverture du séminaire

« Marocains de l'extérieur et développement »

Rabat, les 8 & 9 juillet 2004

C'est un grand honneur et un immense plaisir de vous accueillir dans ce séminaire consacré à la contribution des Marocains de l'extérieur au développement du Maroc.

Dès le départ, les premiers contacts et les premiers entretiens avec les administrations, les institutions financières, les associations des Marocains de l'extérieur, les universitaires, les amis de la Fondation nous ont confirmé l'intérêt du thème qui nous réunit et ce, tant du point de vue des évolutions significatives que connaît la diaspora marocaine et de ses aspirations grandissantes à contribuer à l'édification du Maroc nouveau que du point de vue de la situation de l'économie marocaine appelée à relever, à court et moyen termes, de gigantesques défis.

Sans la moindre hésitation, nous nous sommes donc lancés dans la préparation de cette rencontre dans le but de faire parler les voix autorisées de l'administration, du secteur financier, de l'université ; d'écouter les témoignages d'entrepreneurs et de ceux qui travaillent sur la problématique de la contribution des communautés établies à l'étranger au développement de leur pays d'origine, de permettre des échanges d'expériences et d'idées, de croiser les regards et les analyses et d'amorcer une réflexion, voulue et revendiquée par les Marocains de l'extérieur, bénéfique et salubre pour l'économie marocaine.

En guise de contribution à cette rencontre, la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger fidèle à sa devise « mieux savoir pour mieux servir » et à sa démarche de recherche-action appliquée avec succès dans d'autres domaines, vous présentera les résultats d'une enquête réalisée auprès des autorités locales pour recenser les investisseurs appartenant à la diaspora et donner leur répartition géographique et sectorielle ainsi que les résultats d'une deuxième enquête auprès d'un groupe d'investisseurs ayant réalisé des projets de taille significative dans différentes régions et différentes branches de l'économie. Cette contribution est à l'image de notre vocation. Nous n'avons nullement la prétention d'être des spécialistes de l'économie, du développement ou du co-développement. C'est le rôle des acteurs et des chercheurs qui sont nos invités et qui ont bien voulu apporter leur contribution à cette rencontre. A la Fondation Hassan II, nous aspirons simplement à tenir la place du facilitateur et du catalyseur et apporter des éléments à verser au débat.

Notre rôle est modeste mais il n'est pas neutre. Nous savons d'expérience que notre communauté recèle un énorme potentiel et des compétences avérées y compris dans les secteurs de pointe. Nous savons que cette richesse ne se réduit pas aux transferts même s'ils suivent une courbe ascendante mais qu'elle réside aussi dans l'expérience du travail dans des économies structurées et évoluées, dans la maîtrise de l'organisation et de la gestion d'entreprises modernes, et dans une culture d'entreprise dont nous avons fortement besoin. Et nous sommes persuadés que l'implication de ces compétences dans le développement économique du Maroc est de nature à apporter un soutien considérable à la mise à niveau de l'économie et à la construction de passerelles solides de partenariat pour la rénovation et le rajeunissement de notre économie.

Notre vœu le plus cher est que ce séminaire soit le point de départ d'une action qui n'hésite pas à faire du terrain pour mobiliser les entités régionales, dégager des offres territoriales, identifier les opportunités d'investissement et se lancer dans une mobilisation des compétences marocaines désireuses de prendre part à l'effort de construction de l'économie marocaine moderne.

Avant de finir, je voudrais exprimer mes remerciements à tous ceux qui nous ont aidé dans la réalisation de l'enquête. Je pense bien sûr au Ministre de l'Intérieur, aux cadres de l'administration territoriale au niveau central, régional et local.

Je pense aussi aux Centres Régionaux d'Investissements qui nous ont accompagné tout le long des enquêtes.

Mes remerciements vont aussi aux lauréats du 3^{ème} cycle de l'INAU qui ont mené l'enquête sous l'œil vigilant du Pr Fouad Sefrioui et de M. Abdeslam Ftouh, responsable du Pôle Promotion Economique à la Fondation Hassan II.

J'adresse aussi mes remerciements aux investisseurs qui ont participé à cette opération ainsi qu'à ceux qui, en dépit de leurs engagements d'affaires, se sont déplacés pour participer à ce séminaire. J'ose espérer que cette manifestation permettra de sceller à jamais les liens entre ces investisseurs et ces compétences à l'étranger sous la forme d'un réseau d'appui à l'économie marocaine.

Je voudrais exprimer ma gratitude à Monsieur Abdellatif Jouhari, wali Bank Al Maghrib, qui a mis gracieusement à notre disposition les installations de ce beau centre de conférences. J'y vois l'illustration de son engagement citoyen au côté de l'investisseur marocain à l'étranger dont il a toujours défendu la cause.

Annexe 2

Conditions préliminaires au lancement de l'enquête

Le lancement de l'enquête a nécessité au préalable, que certaines conditions soient remplies pour mieux s'assurer de la réussite de cette dernière.

Cinq conditions nous semblaient être importantes dans cette perspective:

- Le choix des enquêteurs : Il constitue un des éléments déterminants pour la garantie de réussite de l'enquête. Aussi, ont été sélectionnés des cadres ayant une certaine expérience dans ce domaine et disposant de qualités de communication avec autrui.
- L'établissement d'un guide de l'enquêteur : ce dernier a pour objectif d'aider l'enquêteur dans sa démarche et d'apporter l'ensemble de l'éclairage nécessaire, concernant les différents aspects du questionnaire.
- La formation des enquêteurs : Une journée de formation pour les enquêteurs sélectionnés a été nécessaire, afin de les familiariser avec le questionnaire d'enquête et d'apporter des réponses aux questions qui pouvaient les préoccuper.
- L'information des autorités : les autorités (walis ou gouverneurs) ont été officiellement saisies par le biais des services compétents auprès du ministère de tutelle, afin de les informer de l'enquête à mener dans le cadre des territoires relevant de leur compétence. La date du déroulement de l'enquête, les noms des enquêteurs ainsi que la liste détaillée des personnes ciblées dans le cadre de l'enquête (MRE investisseurs avec leur nom, adresse etc.) ont été communiqués afin de faciliter le contact, le jour de l'enquête.
- Le contact a été renouvelé avec certains MRE pour lesquels un premier courrier avait été adressé dans le cadre de l'enquête par mailing (lancée vers le mois de juin – juillet 2002). Le contact établi par téléphone avec certains MRE pour lesquels les coordonnées existent s'est avéré être d'une grande importance, ce qui a permis de rectifier les coordonnées ou de mieux les préciser.

En définitive, l'enquête a été réalisée au cours du mois de mai 2004 et s'est étalée sur une période de deux semaines. Elle a couvert l'ensemble de l'échantillon prévu, à l'exception des quinze investisseurs de la province d'Al Hoceima, qui n'ont pas été enquêtés compte tenu des événements tragiques qu' a connu la province au moment de l'enquête.

Le taux de réponse s'est situé à 83% (240/290 hors Al Hoceima), ce qui peut être considéré comme satisfaisant. Sur certains aspects du questionnaire, le taux de réponse est parfois plus limité. Les raisons tiennent essentiellement à deux considérations majeures :

- l'absence du principal concerné et l'incapacité du gérant de l'affaire de répondre à sa place ;
- le refus de répondre de la part de l'enquêté sur certains aspects du questionnaire.

Les tableaux de résultats prennent en compte ces différentes considérations, en faisant ressortir, chaque fois que nécessaire, l'importance des « non réponses » pour chaque catégorie d'indicateurs avancés.

Annexe 3

Répartition des dépôts des MRE par localité (10³ DH) et en % régional et national en 2001

REGION	Localité	Total	% Région	% National
Chaouia-Ouardigha	BEN AHMED	135.881	8,5	0,2
	BEN SLIMANE	109.019	6,8	0,2
	BERRECHID	147.356	9,2	0,2
	BOUZNIKA	8.815	0,5	0,0
	KHOURIBGA	737.732	46,0	1,1
	OUAD ZEM	194.930	12,2	0,3
	SETTAT	269.043	16,8	0,4
Total Chaouia-Ouardigha		1.602.776	100,0	2,4
Doukkala-Abda	AZEMMOUR	44.065	3,6	0,1
	EL JADIDA	282.026	23,1	0,4
	FQUIH BEN SALAH	556.310	45,6	0,8
	SAFI	254.490	20,9	0,4
	SIDI BENNOUR	46.227	3,8	0,1
	YOUSSOUFIA	36.104	3,0	0,1
Total Doukkala-Abda		1.219.222	100,0	1,8
Fès-Boulemane	FES	2.566.069	91,4	3,9
	SEFROU	241.172	8,6	0,4
Total Fès-Boulemane		2.807.241	100,0	4,3
Gharb-Cherarda-Bni H'cin	KENITRA	760.477	48,1	1,2
	MECHRA BELKSIRI	37.093	2,3	0,1
	OUEZZANE	75.679	4,8	0,1
	SIDI KACEM	199.783	12,6	0,3
	SIDI SLIMANE	393.542	24,9	0,6
	SIDI YAHIA DU GHARB	19.051	1,2	0,0
	SOUK ARBAA EL GHARB	95.837	6,1	0,1
Total Gharb-Cherarda-Bni H'cin		1.581.462	100,0	2,4
Grand Casablanca	CASABLANCA	9.111.733	94,2	13,8
	MOHAMMEDIA	565.649	5,8	0,9
Total Grand Casablanca		9.677.382	100,0	14,7
Guelmim-Smara	GUELMIM	449.553	94,8	0,7
	TAN-TAN	24.795	5,2	0,0
Total Guelmim-Smara		474.348	100,0	0,7

Répartition des dépôts des MRE par localité (10³ DH) et en % régional et national en 2001 (suite)

REGION	Localité	Total	% Région	% National
Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	DCHEIRA	63.200	77,3	0,1
	LAAYOUNE	18.604	22,7	0,0
	Total Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	81.804	100,0	0,1
Marrakech-Tensift-Al Haouz	BEN GUERIR	16.199	0,9	0,0
	EL KELAA SRAGHNA	181.217	10,6	0,3
	ESSAOUIRA	106.521	6,2	0,2
	MARRAKECH	1.408.069	82,2	2,1
Total Marrakech-Tensift-Al Haouz	1.712.006	100,0	2,6	
Meknès-Tafilalet	AIN TAOUJDATE	76.842	2,1	0,1
	AZROU	156.009	4,2	0,2
	ERFOUD	76.392	2,1	0,1
	ERRACHIDIA	120.659	3,3	0,2
	KHENIFRA	202.514	5,5	0,3
	MEKNES	2.997.761	81,4	4,5
	MIDELT	50.517	1,4	0,1
	Total Meknès-Tafilalet	3.680.694	100,0	5,6
Oriental	AHFIR	325.791	1,9	0,5
	BEN TAEIB	495.188	2,9	0,7
	BENI ANSAR	170.348	1,0	0,3
	BERKANE	1.907.141	11,1	2,9
	DRIOUCH	671.740	3,9	1,0
	EL AIOUN	159.122	0,9	0,2
	MIDAR	1.317.403	7,7	2,0
	MONTE ARUITE	904.199	5,3	1,4
	NADOR	6.705.209	38,9	10,2
	OUJDA	3.306.652	19,2	5,0
	SELOUANE	185.843	1,1	0,3
	TAOURIRT	384.529	2,2	0,6
	ZAIO	379.833	2,2	0,6
	ZEGANGANE	306.068	1,8	0,5
Total Oriental	17.219.066	100,0	26,1	

Marocains de l'Exterieur et Developpement

Répartition des dépôts des MRE par localité (10³ DH) et en % régional et national en 2001 (suite et fin)

REGION	Localité	Total	% Région	% National
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	KHEMISSSET	409.591	10,6	0,6
	RABAT	2.573.626	66,6	3,9
	SALE	587.180	15,2	0,9
	TEMARA	162.415	4,2	0,2
	TIFLET	134.336	3,5	0,2
Total Rabat-Salé-Zemmour-Zaer		3.867.148	100,0	5,9
Souss-Massa-Daraa	AGADIR	1.504.841	22,7	2,3
	AIT MELLOUL	264.166	4,0	0,4
	EL KELAA M'GOUNA	168.528	2,5	0,3
	INEZGANE	1.354.707	20,5	2,1
	MASSA	88.276	1,3	0,1
	OUARZAZATE	329.784	5,0	0,5
	OULAD TEIMA	185.810	2,8	0,3
	TAROUDANT	349.769	5,3	0,5
	TINEGHIR	297.769	4,5	0,5
	TIZNIT	2.038.697	30,8	3,1
	ZAGORA	41.892	0,6	0,1
Total Souss-Massa-Daraa		6.624.239	100,0	10,0
Tadla-Azilal	BENI-MELLAL	800.504	87,1	1,2
	KASBA TADLA	14.275	1,6	0,0
	SEBT OULED NEMMA	104.735	11,4	0,2
Total Tadla-Azilal		919.514	100,0	1,4
Tanger-Tétouan	ASSILAH	171.417	2,7	0,3
	CHEFCHAOUEN	53.122	0,8	0,1
	FNIDEK	154.729	2,4	0,2
	KSAR EL KEBIR	206.284	3,3	0,3
	LARACHE	493.032	7,8	0,7
	M'DIQ	43.673	0,7	0,1
	TANGER	3.194.107	50,4	4,8
	TETOUAN	2.017.853	31,9	3,1
Total Tanger-Tétouan		6.334.217	100,0	9,6
Taza-Al Hoceima-Taounate	AKNOUL	334.721	6,4	0,5
	AL HOCEIMA	1.699.309	32,6	2,6
	GUERCIF	418.054	8,0	0,6
	IMZOUREN	556.945	10,7	0,8
	TAOUNATE	219.967	4,2	0,3
	TARGUIST	169.521	3,2	0,3
	TAZA	1.818.996	34,9	2,8
Total Taza-Al Hoceima-Taounate		5.217.513	100,0	7,9
W et autres Prov	Autres localités	3.016.576	100,0	4,6
Total W et P autres		3.016.576	100,0	4,6
Total		66.035.208	100,0	100,0

Source : Elaboration de l'auteur sur la base des données de BAM

*Annexe 4***Répartition des dépôts des MRE par localité en % régional et national en 2003**

REGION	Localité	% Régional	% National
Chaouia-Ouardigha	BEN AHMED	8,8	0,2
	BEN SLIMANE	4,9	0,1
	BERRECHID	9,0	0,3
	BOUZNIKA	1,2	0,0
	KHOURIBGA	49,0	1,4
	OUED ZEM	10,9	0,3
	SETTAT	16,1	0,5
	Total Chaouia-Ouardigha		100,0
Doukkala-Abda	AZEMMOUR	3,1	0,1
	EL JADIDA	22,9	0,5
	FKIH BEN SALAH	48,6	1,0
	SAFI	19,4	0,4
	SIDI BENNOUR	3,4	0,1
	YOUSSOUFIA	2,5	0,1
	Total Doukkala-Abda		100,0
Fès-Boulemane	FES	92,0	3,8
	SEFROU	8,0	0,3
Total Fès-Boulemane		100,0	4,2
Gharb-Cherarda-Bni H'cin	KENITRA	53,1	1,3
	MECHRA BEL KSIRI	2,4	0,1
	OUAZZANE	2,9	0,1
	SIDI KACEM	11,5	0,3
	SIDI SLIMANE	22,7	0,5
	SIDI YAHIA EL RHARB	1,3	0,0
	SOUK ARBAA EL RHARB	6,1	0,1
	Total Gharb-Cherarda-Bni H'cin		100,0
Grand Casablanca	CASABLANCA	94,4	14,8
	MOHAMMEDIA	5,6	0,9
Total Grand Casablanca		100,0	15,7
Guelmim-Smara	GUELMIM	94,2	0,6
	TAN TAN	5,8	0,0
Total Guelmim-Smara		100,0	0,6

Répartition des dépôts des MRE par localité en % régional et national en 2003
(suite)

REGION	Localité	% Régional	% National
Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	DCHEIRA	74,7	0,1
	LAAYOUNE	25,3	0,0
Total Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra		100,0	0,2
Marrakech-Tensift-Al Haouz	BEN GUERIR	0,8	0,0
	EL KELAA SRARHNA	13,0	0,4
	ESSAOUIRA	5,7	0,2
	MARRAKECH	80,5	2,2
Total Marrakech-Tensift-Al Haouz		100,0	2,8
Meknès-Tafilalet	AIN TAOUJDATE	2,8	0,1
	AZROU	4,2	0,2
	ERFOUD	2,1	0,1
	ERRACHIDIA	2,9	0,2
	KHENIFRA	5,4	0,3
	MEKNES	81,3	4,4
	MIDELT	1,3	0,1
	Total Meknès-Tafilalet		100,0
Oriental	AHFIR	1,8	0,4
	BEN TAIEB	3,0	0,7
	BENI ANSAR	1,3	0,3
	BERKANE	11,2	2,8
	DRIOUCH	4,0	1,0
	EL-AIOUN	1,0	0,2
	MIDAR	6,9	1,7
	MONTE ARUIT	5,6	1,4
	NADOR	37,7	9,3
	OUJDA	19,9	4,9
	SELOUANE	1,2	0,3
	TAOURIRT	2,4	0,6
	ZAIO	2,2	0,6
	ZEGANGANE	1,9	0,5
Total Oriental		100,0	24,7
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	DAKHLA	100,0	0,0
Total Oued-Ed-Dahab-Lagouira		100,0	0,0

Répartition des dépôts des MRE par localité en % régional et national en 2003
(suite et fin)

REGION	Localité	% Régional	% National
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	KHEMISSSET	9,0	0,6
	RABAT	67,6	4,2
	SALE	15,5	1,0
	TEMARA	4,5	0,3
	TIFLET	3,5	0,2
Total Rabat-Salé-Zemmour-Zaer		100,0	6,2
Souss-Massa-Daraa	AGADIR	23,9	2,2
	AIT MELLOUL	4,7	0,4
	EL KELAA M'GOUNA	2,4	0,2
	INEZGANE	20,0	1,9
	MASSA	1,4	0,1
	OUARZAZATE	5,0	0,5
	OULAD TEIMA	2,8	0,3
	TAROUDANNT	5,5	0,5
	TINEGHIR	4,7	0,4
	TIZNIT	29,0	2,7
	ZAGORA	0,5	0,1
Total Souss-Massa-Daraa		100,0	9,3
Tadla-Azilal	BENI MELLAL	82,2	1,3
	KASBA TADLA	2,9	0,0
	SEBT OULAD NEMMA	14,9	0,2
Total Tadla-Azilal		100,0	1,5
Tanger-Tétouan	ASILAH	3,0	0,3
	CHEFCHAOUEN	0,8	0,1
	FNIDEK	2,3	0,2
	KSAR EL KEBIR	3,2	0,3
	LARACHE	8,0	0,8
	M'DIQ	0,9	0,1
	TANGER	51,9	5,0
	TETOUAN	29,9	2,9
Total Tanger-Tétouan		100,0	9,7
Taza-Al Hoceima-Taounate	AKNOUL	6,0	0,4
	AL HOCEIMA	33,6	2,4
	GUERCIF	9,3	0,7
	IMZOUREN	12,0	0,9
	TAOUNATE	4,5	0,3
	TAZA	34,7	2,5
Total Taza-Al Hoceima-Taounate		100,0	7,2
Autres localités	Autres localités	100,0	5,3
Total Autres localités		100,0	5,3
Total			100,0

Source : Elaboration de l'auteur sur la base des données de BAM – Décembre 2004

Annexe 5

Liste des localités par province et région

REGION	PROVINCE	VILLE
Taza-Al Hoceima-Taounate	AL HOCEIMA	AL HOCEIMA
		IMZOUREN
	TAOUNATE	TAOUNATE
	TAZA	AKNOUL
		GUERCIF
		TAZA
Tanger-Tétouan	CHEFCHAOUEN	CHEFCHAOUEN
	LARACHE	KSAR EL KEBIR
		LARACHE
	TANGER	ASILAH
		TANGER
	TETOUAN	FNIDEK
		M'DIQ
		TETOUAN
Tadla-Azilal	BENI-MELLAL	BENI MELLAL
		KASBA TADLA
		SEBT OULAD NEMMA
Souss-Massa-Daraa	AGADIR	AGADIR
		AIT MELLOUL
	CHTOUGA-AIT BAHA	MASSA
	INEZGANE-AIT MELLOUL	INEZGANE
	OUARZAZATE	EL KELAA M'GOUNA
		OUARZAZATE
		TINEGHIR
	TAROUDANT	OULAD TEIMA
		TAROUDANNT
	TIZNIT	TIZNIT
	ZAGORA	ZAGORA
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	KHEMISSET	KHEMISSET
		TIFLET
	RABAT	RABAT
	SALE	SALE
	TEMARA	TEMARA
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	Oued-Ed-Dahab	DAKHLA

Marocains de l'Exterieur et Developpement

Liste des localités par province et région (suite)

REGION	PROVINCE	VILLE	
Oriental	BERKANE	AHFIR	
		BERKANE	
	NADOR	BEN TAIEB	
		BENI ANSAR	
		DRIOUCH	
		MIDAR	
		MONTE ARUIT	
		NADOR	
		SELOUANE	
		ZAIO	
		ZEGANGANE	
		OUJDA	OUJDA
		TAOURIRT	EL-AIOUN
			TAOURIRT
Meknès-Tafilalet	EL HAJEB	AIN TAOUJDATE	
	ERRACHIDIA	ERFOUD	
		ERRACHIDIA	
	IFRANE	AZROU	
	KHENIFRA	KHENIFRA	
		MIDELT	
	MEKNES	MEKNES	
Marrakech-Tensift-Al Haouz	EL KELAA SRAGHNA	BEN GUERIR	
		EL KELAA DES SRARHNA	
	ESSAOUIRA	ESSAOUIRA	
	MARRAKECH	MARRAKECH	
Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	LAAYOUNE	DCHEIRA	
		LAAYOUNE	
Guelmim-Smara	GUELMIM	GUELMIM	
	TAN-TAN	TAN TAN	
Grand Casablanca	CASABLANCA	CASABLANCA	
	MOHAMMEDIA	MOHAMMEDIA	
Gharb-Cherarda-Bni H'cin	KENITRA	KENITRA	
		SIDI SLIMANE	
		SIDI YAHIA EL RHARB	
		SOUK ARBAA EL RHARB	

Liste des localités par province et région (suite et fin)

REGION	PROVINCE	VILLE
	SIDI KACEM	MECHRA BEL KSIRI
		SIDI KACEM
		OUAZZANE
Fès-Boulemane	FES	FES
	SEFROU	SEFROU
Doukkala-Abda	BENI-MELLAL	FKIH BEN SALAH
	EL JADIDA	AZEMMOUR
		EL JADIDA
		SIDI BENNOUR
	SAFI	SAFI
		YOUSOUFIA
Chaouia-Ouardigha	BEN SLIMANE	BEN SLIMANE
		BOUZNIKA
	KHOURIBGA	KHOURIBGA
		OUED ZEM
	SETTAT	BEN AHMED
		BERRECHID
		SETTAT
Autres localités	Autres localités	Autres localités

Annexe 6

Qu'est que le GOLD ?

Le GOLD, initiative de partenariats pour la GOUVERNANCE LOCALE et le DÉVELOPPEMENT dans le Maghreb, se propose d'offrir aux administrations locales un cadre de référence et des instruments opérationnels pour encourager et faciliter l'établissement des partenariats internationaux, afin de contribuer plus efficacement à un développement local durable, équitable, pacifique et démocratique.

Le GOLD Maghreb

Le GOLD s'appuie sur les programmes de développement local existants ainsi que sur les instruments de planification et de coordination déjà mis en place par les acteurs locaux et nationaux, en collaboration avec le PNUD.

Il se construit progressivement, avec le support du PNUD, à travers la collaboration entre les Gouvernements et les Collectivités locales des pays maghrébins; les Collectivités locales européennes; les Associations des Régions, des Provinces et des Municipalités européennes; les Gouvernements des pays bailleurs de fonds; les Agences des Nations Unies; toutes les organisations de la coopération internationale intéressés à participer.

Les objectifs

- soutenir les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans leurs efforts de promotion du processus de décentralisation et de développement participatif et intégré au niveau local;
- appuyer les processus de développement local, à travers une meilleure utilisation des ressources de la coopération internationale, de la coopération décentralisée et de la coopération sud-sud.

La stratégie

Où intervient Le GOLD ?

- Au niveau des régions GOLD, pour renforcer les capacités locales

de planification et de gestion du développement; pour favoriser la concertation entre le secteur public, le secteur privé et la société civile; pour contribuer à orienter, dans le cadre des plans locaux, les apports de la coopération internationale, de la coopération décentralisée et de la coopération sud-sud.

- Au niveau national, pour la capitalisation des méthodologies et des instruments les plus efficaces de gouvernance locale, en vue de leur diffusion à d'autres régions du pays, en collaboration avec les Agences des Nations Unies et la coopération internationale.
- Au niveau international, pour la promotion de la coopération décentralisée et de la coopération sud-sud; pour la mise en réseau des expériences maghrébines de gouvernance et de développement local, avec d'autres expériences en cours dans d'autres pays.

Marocains de l'Exterieur et Developpement

20-Avez vous obtenu la nationalité du pays d'émigration ? Oui Non 21-Si Oui en quelle année ?

22-Pendant combien d'années avez vous exercé une activité rémunératrice avant d'investir au Maroc?

23-Quel était votre revenu mensuel au cours de la dernière année précédant l'investissement ? Montant en Dh:.....

24-Avez vous procédé à des transferts de revenus au cours des cinq dernières années ? Oui Non

25-Si Oui, moyenne annuelle globale en Dh:

26-Objet du transfert: Appui à la famille Constitution d'une épargne Autre: préciser laquelle.....

27-quel était le mode de transfert le plus utilisé?

Banques Lesquelles ? %

Mandat postal %

Autres (préciser)..... %
exemple lors de vos déplacements au Maroc

III - Projet

28-Quelle est la nature du projet réalisé au Maroc? Industriel Agricole Commercial Service....

29-Votre retour au Maroc est-il lié à la réalisation du projet ? oui Non

30-Si oui, le projet est-il en relation avec l'activité antérieure exercée à l'étranger? Oui Non

31-Le projet a-t-il été conçu pour être réalisé seul, en partenariat avec votre ancien employeur ou un autre partenaire ? seul ancien employeur Autre partenaire

32-En quelle année avez vous procédé aux premières démarches pour la concrétisation de votre projet ?

33-Quelle est la date d'entrée en activité du projet ? année:

34-Avez vous procédé à des études de marché ou des études de faisabilité financière avant de lancer votre projet ? oui Non

35-Si oui, avez vous sollicité les services d'un cabinet-conseil ? oui Non Si oui, lequel ?

ou les conseils d'une banque ? Laquelle ?

IV - Financement

36-Quel a été le coût global du projet au démarrage?

37-Quel a été le montant de votre apport personnel ?

38-Avez vous eu recours à une banque pour financer votre projet ? Oui Non

Si oui, laquelle ?

39-Montant de l'emprunt sollicité:

40-Montant du crédit accordé par la banque:

41-Etes-vous client de la banque ? Oui Non

42-Si oui depuis quand ?

43-Avez-vous sollicité Banque Al Amal ? Oui Non

44-Si oui, avez-vous bénéficié d'un financement de sa part ? Oui Non

45-Si oui, montant du crédit ?

Si non, motif du refus ?

46-Avez-vous sollicité Dar Damane pour la garantie de vos emprunts ? Oui Non

47-Si oui, avez-vous bénéficié de cette garantie ? Oui Non

48-Si oui, valeur de la garantie ?

49- si non, pour quelle raison ?

50-Etes-vous propriétaire des lieux ou locataire ? Propriétaire Locataire

51-Si des difficultés ont été rencontrées avec la banque,(veuillez en préciser la nature et l'importance: faibles (1), moyennes (2), grandes (3)

1- Accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2- Recevabilité du dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3- Garantie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4- Suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5- Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

52-Dans votre action pour la réalisation de vos investissements, avez vous rencontré d'autres difficultés et à quel niveau ? Veuillez préciser lesquelles et affecter une note de 1 à 5 selon le degré de difficultés.
 (1) petites difficultés - (2) difficultés moyennement importantes - (3) difficultés importantes - (4) difficultés très importantes - (5) blocage)

	cocher	nature de la difficulté	degré
Douanes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fisc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Main d'oeuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau & Electricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ENQUETE EXPLOITATION AGRICOLE

A- Description physique

200-Surface totale de l'exploitation en Ha: 201-SAU (Ha): 202-Nb de parcelles:

203-Si plusieurs parcelles, distance moyenne entre les parcelles:

B- 204-Statut foncier:

Meik: Domaine: Collectif: Habous: Guich: Autres:

C- 205-Mode de faire valoir:

Propriétaire Gérant Associé Khammas Azaḅ Autres:

Si autres, préciser :

206-Le terrain a-t-il été acheté par vous pour les besoins de réalisation du projet ? Oui Non

207-Le terrain appartient il à des membres de la famille ? Oui Non

208-Quels sont les facteurs qui ont déterminé votre choix de la zone ?

- milieu d'origine

- regroupement familial

- caractéristiques techniques et économiques du projet

Argumentaire :

209-Le terrain est-il situé en zone bour ou irriguée ? Bour Irrigué

D- Equipement & parc

210-Traction animale:(préciser si vous en êtes propriétaire ou locataire)

Nature	Nombre	Destination

211-Equipement physique & mécanique(puits, tracteur, moissonneuses, moto-pompe, (préciser si vous en êtes propriétaire ou locataire)

Nature	Nombre	propriété ou location (préciser)
- puits - tracteurs - moissonneuses batteuses - motopompes		

E- Production

212-Céréaliculture	Superficie	Rendement /Ha

213-Productions végétales (si réalisé sous serre, mettre une croix à côté du rendement)	Superficie	Rendement /Ha (X si serre)

214-Arboriculture (préciser les types)	Superficie	Rendement /Ha

215-Production animale (taille du troupeau en nombre)

Bovins Ovins Caprins Autres

pour bovins: Race pure: Croisée: Locale:

216-Production laitière

en haute lactation: en basse lactation:

Mode de collecte:

217-Etables (nb & sup):

218-Production avicole (poulet & autres viandes blanches (nb total)

Si Oui poulets de chair Nb poules pondeuses Nb

Production d'oeufs Nb

219-Production apicole OUI NON:

Si oui type de ruches: Moderne traditionnel

préciser le rendement:

F- les travaux de l'exploitation sont accomplis par:

220-salariés permanents nombre:

221-membres du ménage (en permanence) nombre:

222-membres du ménage (occasionnellement) nombre & jours:

223-Revenu annuel global de l'exploitation (Dh):

117-Comment appréciez vous les perspectives de développement dans un proche avenir pour votre entreprise ?

Excellentes Bonnes Moyennes Défavorables Très défavorables

Appréciation concernant l'investissement

118-Considérez vous l'investissement comme une réussite ? Oui Non

119-si oui quels sont les facteurs internes de réussite ?
.....
.....

120-Si oui quels sont les facteurs externes de réussite ?
.....
.....

121-si NON quels sont les facteurs internes d'echec ?
.....
.....

122-si NON quels sont les facteurs externes d'echec ?
.....
.....

123-Quelles sont vos suggestions pour améliorer l'attraction des MRE en faveur des investissements productifs dans le

.....

.....

.....

VI - Divers

53-Connaissez vous la Fondation Hassan II pour les MRE ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oui	Non

54-Si oui, avez vous déjà eu recours à la Fondation ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oui	Non

55-Si l'investissement dans le projet était à refaire, le refairez vous ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oui	Non

56-Quels sont les principaux services que vous avez requis auprès de la Fondation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

57-Comment appréciez vous dans l'ensemble l'action de la Fondation en faveur des MRE ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Très satisfaisante	Satisfaisante	Moyennement satisfaisante	Peu satisfaisante	Pas satisfaisante

58-Quelles sont vos suggestions pour améliorer l'action de la Fondation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger

Questionnaire d'enquête

I- Identification

Nom et prénom (facultatif) :

Sexe : M F Date de naissance : ___ / ___ / ___ ou âge :

Lieu de naissance : Urbain Rural Province (Si Maroc) : Pays (Si Etranger) :

Situation matrimoniale : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Nombre d'enfant(s) :

Si né au Maroc, -Année d'émigration à l'étranger : - Pays d'émigration :

Motif de l'émigration : -Recherche d'un emploi -Etudes Autres (Préciser) :

Etes vous rentré définitivement au Maroc ? oui non

Si non, pays de résidence actuelle : ville ou département :

Adresse au Maroc :

Avez-vous acquis d'autres nationalités ? oui non Si oui, lesquelles :

..... en quelle année ?

II- Niveau d'instruction et activités

Niveau d'instruction	Pays	Etudes	Pays
Ecole coranique : <input type="checkbox"/>	Etudes Secondaires : <input type="checkbox"/>
Ecole primaire : <input type="checkbox"/>	Etudes universitaires : <input type="checkbox"/>
Ecole secondaire : <input type="checkbox"/>	Autres : <input type="checkbox"/>

Si autres, lesquelles et dans quel pays :

Dernier diplôme obtenu : Année :

III- Activité avant investissement

En cas d'emploi, date d'embauche : Branche d'activité :

Dernier emploi occupé : Pays :

Avez vous bénéficié de stages de formation en entreprises ? oui non

Précisez nature des stages de formation, nom de l'entreprise ou organisme, période, durée :

.....

.....

Marocains de l'Exterieur et Developpement

Quel était votre revenu mensuel au cours de la dernière année précédant l'investissement (en Dh)?

Avez-vous procédé à des transferts de revenus au cours de ces cinq dernières années ? oui non

Si oui, moyenne annuelle globale en DH :

Objet du transfert : Appui à la famille Constitution d'une épargne

Autres :

Quel était le mode de transfert le plus utilisé ?

Banques% Préciser le non de ces banques :

Mandat Postal%

Autres :%

III- Le projet

Quelle est la nature du projet réalisé au Maroc ? Industriel Commercial
Agricole Service

le projet est-il en relation avec l'activité antérieure exercée à l'étranger ?

En quelle année avez-vous décidé de réaliser ce projet ?

Le projet l'avez-vous réalisé : seul, en association avec votre ancien employeur ou avec un autre partenaire ?

Seul Ancien employeur Autre partenaire

En quelle année avez vous procédé aux démarches pour la concrétisation de votre projet ?

Quelle est la date d'entrée en activité du projet ? Année :

Avez-vous procédé à des études de marché ou des études de faisabilité financière avant de lancer votre projet ? oui non

Si oui, avez-vous sollicité les services d'un cabinet-conseil et lequel ?

Ou les conseils d'une banque et laquelle ?

Avez-vous déjà réalisé des projets d'investissement dans le pays de résidence ? oui non

Si oui combien ?

IV- Financement

Quel a été le coût global du projet que vous avez réalisé au Maroc lors du démarrage ?

Quel a été le montant de votre apport personnel ?

Avez-vous eu recours à une banque pour financer votre projet ? oui non

Laquelle ?

Marocains de l'Exterieur et Developpement

Etes vous client de votre banque ? oui non

Si oui depuis quand ?

Avez-vous sollicité Banque Al Amal, oui non

Si oui avez-vous bénéficié d'un financement de sa part ? oui non

si oui combien ?

si non pour quelle raison ?

Avez-vous sollicité Dar Damane pour la garantie de vos emprunts ? oui non

Si oui avez-vous bénéficié de cette garantie oui non

Si oui pour une valeur de combien ?

Si non pour quelle raison ?

Quelle est votre appréciation de vos relations avec ces différentes institutions en terme de :

D'accueil ? bon correcte mauvais

Délais de réponse ? rapide moyen lent

Instruction du dossier ? très bonne correcte mauvaise

Déblocage des lignes de crédit le cas échéant ? facile moyen difficile

Si difficile, en quoi consistait la difficulté ?

.....

.....

Autres aspects relatifs aux relations avec les institutions précitées, commentez :

.....

.....

.....

Dans votre action pour la réalisation de vos investissements avez-vous d'autres difficultés et à quel niveau. Veuillez préciser lesquelles et affecter une note de 1 à 5⁽¹⁾ selon le degré de difficulté

	Degré de difficultés		Degré de difficultés
- Terrain <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Administration <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Douanes <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Eaux & électricité <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Fisc <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Main d'œuvre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Précisez la nature :	

⁽¹⁾ (1) Petites difficultés, (2) difficultés significatives, (3) difficultés importantes, (5) blocage.

Marocains de l'Exterieur et Developpement

V- Caractéristiques de l'entreprise

Dénomination de l'entreprise ou raison sociale :

Activité principale :

Branche d'activité économique :

Adresse de l'entreprise (ou siège) :

En quelle année votre entreprise est-elle devenue opérationnelle :

L'entreprise dispose-t-elle d'un seul établissement ou plusieurs ? un seul plusieurs

Avez-vous créer d'autres projet au Maroc ? oui non

Si oui, veuillez remplir les tableaux ci-dessous, si non, remplir la ligne ou la colonne « 1 » concernant l'entreprise citée ci-dessus.

Dénomination des entreprises créées ⁽¹⁾	Activité	Date de création	Adresse		
1)					
2)					
3)					
4)					
5)					
			(1)	(2)	(3)
Le chiffre d'affaires (en dirhams) réalisé en 2002					
Exportations en valeur (en dirhams) en 2002					
Principaux marchés à l'export (pays)	1)				
	2)				
	3)				
Emplois permanents					
Cadres techniques permanents en 2002					
Cadres administratifs permanents en 2002					
Emplois saisonniers					
Ventilations des Investissements réalisés en 2002 (Dh)					
- Terrains					
- Constructions					

⁽¹⁾ Il s'agit d'entreprises productives et non d'acquisitions de bien fonciers ou foncters ou immobiliers

Marocains de l'Exterieur et Developpement

- Matériel et outillage
- Matériel de transport
- Fonds de roulement
- Autres
Masse salariale dépensée au cours de l'année 2002 (Dh)

Appréciation concernant l'investissement :

Considérez vous votre investissement comme une réussite ? oui non

- Si oui, quels sont les facteurs internes et externes de réussite ?

.....

- Si non, quels sont les facteurs internes et externes d'échec ?

.....

Quelles sont vos suggestions pour améliorer l'attraction des MRE en faveur des investissements productifs dans le pays ?

.....

.....

.....

VI - Divers

Connaissez vous la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger ? oui non

Si oui, avez-vous déjà eu recours à la Fondation ? oui non

Quels sont les principaux services que vous avez requis auprès de la Fondation ?

.....

.....

Comment appréciez vous dans l'ensemble, l'action de la Fondation en faveurs des MRE ?

Très satisfaisante Satisfaisante Moyenne Insuffisante

Quelles sont vos suggestions pour améliorer l'action de la Fondation ?

.....

.....

.....

.....

Bibliographie sommaire

- Bouhga-Hagbe J. « A Theory of Worker's Remittances With Application to Morocco », IMF Working Paper, 2004.
- Chami R., Fullenkamp C. and Jahjah S.: "Are Immigrant Remittance Flows Source of Capital for Development; IMF WP September 2003
- MTAS - Observatorio permanente de la inmigración – Boletín; septembre 2004 et novembre 2004
- MTAS - Anuario de extranjeria 2003
- OCDE "Tendances des migrations internationales" - OCDE 2003
- Ratha D. "Workers' Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance; in global Development Finance; 2003
- Sefrioui F. : Rapport économique sur les MRE ; Rapport élaboré pour le compte de la Fondation Hassan II pour les MRE
- Sefrioui F. : Rapport sur les investissements des MRE; Rapport élaboré pour le compte de la Fondation Hassan II pour les MRE ; juillet 2004
- Unicef-Maroc/Fundacion Jaume Bofill: l'Enquête transnationale sur les processus migratoires des mineurs non accompagnés d'origine marocaine; Rapport provisoire - 2004.
- Bank Al Maghrib: Statistiques relatives aux dépôts ; 2001 et 2003
- CDVM en collaboration avec l'Office des Changes en juillet 2003.
- DPEG: « Evaluation du financement de la PME au Maroc » ; -2003.
- Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger – Organisation Internationale pour les Migrations : « Marocains de l'extérieur » ; Imprimerie Edit -2003
- Office des Changes : La Balance des paiements ; différentes années
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération - Statistiques relatives à l'importance de la communauté des MRE par pays d'accueil - 2001

